

Rapport sur l'Administration et la Situation des Affaires de la Commune

Pour la période du 01.12.2019 au 30.11.2020

*Présenté au Conseil communal du 14 décembre 2020 par le Collège
communal en exécution de l'article L 1122-23 du Code de la Démocratie
Locale et de la Décentralisation*



Année 2020... Année COVID ? Un grain de sable dans les rouages de l'Administration communale.

Ce que nous retiendrons surtout de cette année, c'est le grand chambardement dû au COVID . Il s'est invité insidieusement dans nos vies, dans notre travail entraînant avec lui multitude de bouleversements dans nos habitudes et dans l'ordre établi.

Depuis mars 2020, le travail de chacun s'effectue au rythme des directives fédérales, régionales, provinciales et communales relatives au Covid. Les arrêtés, décrets, circulaires, ordonnances de tous bords se succèdent. La réalité d'aujourd'hui n'est plus celle du lendemain.

Le travail a été réorganisé, restructuré, réévalué en permanence. Les locaux ont été réadaptés, mesurés, cloisonnés, redessinés, codés, désinfectés.

De nouvelles notions sont apparues : distanciation sociale, gestes barrières, télétravail, visio et vidéoconférences, webinaires...

Certains rassemblements, dont les réunions du Conseil, ont été délocalisés vers des locaux plus adaptés, voire organisés en vidéoconférence et même mis en ligne pour assurer la publicité des débats.

Il va sans dire que ce virus a eu impact non seulement sur l'organisation interne des services mais également sur la communauté messancéenne tout entière.

Heureusement, les nouvelles technologies ont largement contribué, grâce au transfert de documents et d'informations, à maintenir ce lien nécessaire entre le personnel communal, les administrés et nos mandataires.

Cette crise sanitaire a peut-être provoqué des prises de conscience et donné l'impulsion nécessaire pour aborder la vie professionnelle d'une manière différente, plus en phase avec l'évolution des mentalités et des technologies.

A force de persévérance, on s'en sort plutôt bien. C'est à peine si l'on constate un léger ralentissement dans certains projets, un peu moins de formations suivies cette année, un peu de retard dans certains dossiers et surtout moins de festivités c'est sûr, par la force des choses ...

En dépit des vents contraires, et « comme si de rien n'était », nous vous présentons le rapport d'activité de l'Administration communale, version 2019-2020.

TABLE DES MATIÈRES

Administration générale	
Le Conseil communal	3
Le Collège communal.....	4
Conseil conjoint commune CPAS.....	7
PST et RGPD	8
Le Personnel communal	
Covid et Télétravail	11
Finances	14
Evolution de certaines recettes du budget	15
Evolution de certaines dépenses du budget.....	17
Taxes et Redevances	19
Informatique	24
Secrétariat	27
Patrimoine	32
Marchés Publics	39
Communication	50
Culture	51
Travaux	52
Auteur de Projets	62
Etat-civil - Cimetières	64
Population – Permis de conduire - Etrangers	72
Enseignement	87
Accueil extra-scolaire	92
Conseil communal des enfants	97
Energie Logement	99
Mobilité	109
Urbanisme-Environnement	110
Service interne de prévention et de protection	112
Planification d’urgence	115

ADMINISTRATION GENERALE

LE CONSEIL COMMUNAL

Suite au contexte actuel de la crise Covid-19, des consignes organisationnelles quant au déroulement des futures séances du Conseil ont été données par Monsieur le Bourgmestre, Président. Le ressenti, les implications et conséquences au niveau communal, ont été dès le printemps, évoquées.

Depuis le 19 mai 2020, en raison des mesures de distanciations sociales prévues par l'Arrêté du Gouvernement Wallon du 24 mars 2020 des pouvoirs spéciaux n° 6, et par décision du Collège communal du 07 mai 2020, les séances du Conseil communal ont eu lieu au Complexe sportif du Lac, 50 route d'Arlon.

Plus récemment, le décret du 01 octobre 2020 organisant jusqu'au 31 mars 2021 la tenue des réunions des organes communaux et provinciaux, prévoit que « *Les séances du conseil communal et les séances communes avec le conseil de l'action sociale ...peuvent se tenir de manière virtuelle, par téléconférence ou vidéoconférence, par décision du collège communal ou à la demande d'un tiers des membres du conseil communal.* »

Ainsi, il a été décidé, au cours de la séance du Collège communal du 29 octobre 2020 et suite à la note du Service Public Wallon du 29 octobre 2020 relative à l'organisation des séances du Conseil, d'organiser les séances du Conseil communal à partir du 09 novembre 2020 (et jusqu'à nouvel ordre) en vidéoconférence avec diffusion de la séance publique sur le site Web de la commune, afin d'assurer la publicité des débats.

Le Conseil communal s'est réuni à **9 reprises** entre le 1^{er} décembre 2019 et le 30 novembre 2020. Au total 177 décisions (au 30 novembre) (dont 22 en huis clos) ont été votées. (**188** en 2016, **167** en 2017, **135** en 2018, **207** en 2019 dues notamment à la révision des taxes). Le nombre de décisions reste stable malgré la crise COVID .

En plus des points traités habituellement en séance publique, le Conseil a ratifié, dans le cadre du COVID , des ordonnances du Bourgmestre (31 août 2020) ainsi qu'une décision relative à la compensation aux indépendants.

Les points traités en huis clos concernent :

Les ratifications « Enseignement » et les points relatifs aux personnes (promotions, mises en disponibilité, nominations, et une nouveauté cette année, le télétravail...)

LE COLLEGE COMMUNAL

Toujours dans le contexte de la crise du Covid, les séances du Collège ont également été réorganisées : réunions extraordinaires en urgence, réunions en vidéoconférence.

Le Collège communal s'est réuni à **57 reprises** entre le 01 décembre 2019 et le 30 novembre 2020, dont **7 fois en vidéoconférence** entre le 02 avril et le 30 avril, conformément à l'Arrêté du Gouvernement Wallon du 24 mars 2020 de pouvoirs spéciaux n° 6.

Le Collège s'est réuni à **5 reprises en réunion extraordinaire**, les 13 mars, 16 mars, 10 avril, 21 avril et le 03 novembre 2020 afin de prendre les nombreuses mesures spécifiques et urgentes qui s'imposaient dans le cadre du Covid : fermeture d'établissements, interdiction de festivités, participation aux cérémonies civiles, annulation des stages, acquisition et fourniture de masques chirurgicaux à usage du personnel, gestion des PMC, réouverture des recyparcs, télétravail, accueil du public, organisation des prochaines séances du Conseil, fermeture des plaines de jeux, annulation des ventes de bois ...

Suite à l'Arrêté Ministériel du 01 novembre 2020 « Nouvelles mesures COVID », le Collège extraordinaire du 03 novembre a été contraint une nouvelle fois, dans le cadre de la « 2^{ème} vague » de reprendre des mesures particulières telles que le travail à bureau fermé, le télétravail obligatoire dans la mesure du possible, l'accueil du public sur rendez-vous.

Le décret du 01 octobre 2020 organisant jusqu'au 31 mars 2021 la tenue des réunions des organes communaux et provinciaux, prévoit que « *Les séances du collège communal peuvent se tenir de manière virtuelle, par téléconférence ou vidéoconférence, par décision du collège communal.* »

En plus des points habituellement traités au Collège et des nombreuses mesures prises en urgence lors des réunions extraordinaires du Collège, les décisions suivantes ont été prises en raison de la crise sanitaire :

Collège du 12 mars :

- ✓ Décision de postposer le recrutement d'un ouvrier contractuel saisonnier pour les Espaces verts
- ✓ Annulation du Voyage scolaire en Normandie pour les primaires

Collège du 19 mars :

- ✓ COVID-19-Prise de mesures organisationnelles : fonctionnement en service restreint, mise en application du télétravail, fonctionnement du complexe sportif, suspension jusqu'à nouvel ordre des séances du Conseil...

Collège du 26 mars

- ✓ Mesures de lutte contre le Coronavirus : organisation des services, missions essentielles, dispense de service pour cas de force majeure...

Collège du 02 avril :

- ✓ Fonctionnement du Conseil durant la crise Covid 19
- ✓ Annulation du feu d'artifice

Collège du 09 avril :

- ✓ Compensation aux indépendants, commerçants en raison du Covid-19

Collège du 30 avril

- ✓ Distribution de masques mis à disposition par le Fédéral
- ✓ Organisation du travail dans le cadre d'un déconfinement progressif

Collège du 07 mai

- ✓ Décision d'organiser les séances du Conseil au Complexe sportif

Collège du 28 mai 2020 :

- ✓ Réouverture des plaines de jeux
- ✓ Reprise d'entraînements sportifs
- ✓ Position du Collège quant aux stages, plaines de jeux durant les vacances scolaires – respect des obligations en matière de lutte contre le Covid-19
- ✓ Reprise des activités scolaires (circulaire du 27 mai)
- ✓ Annulation du voyage scolaire en Normandie – remboursement

Collège du 11 juin :

- ✓ Délivrance gratuite des compositions de ménage dans le cadre du retrait de masques du Fédéral
- ✓ Demande de gratuite de la salle de réunion dans le cadre Covid

Collège du 02 juillet

- ✓ Demande de remboursement de cours baby dance

Collège du 13 août

- ✓ Fourniture de masques chirurgicaux à usage du personnel – approbation de l'attribution

Collège du 27 août

- ✓ Vente publique de bois - Remboursement du bois non exploité

Collège du 03 septembre

- ✓ Mise en quarantaine du personnel de retour de zones rouges – déclaration de chômage temporaire

Collège du 10 septembre

- ✓ Fourniture de masques chirurgicaux à destination du personnel enseignant des écoles communales – approbation de l'attribution
- ✓ Stages Toussaint – modalités d'organisation

Collège du 17 septembre

- ✓ Fourniture de masques à destination du personnel – approbation de l'attribution

Collège du 22 octobre

- ✓ Personnel communal - Directives dans le cadre des mesures particulières COVID _
Circulaires du 30 septembre et du 20 octobre 2020 (télétravail, mise en quarantaine, dispense de service, chômage temporaire...

Collège du 29 octobre 2020

- ✓ Fourniture de masques chirurgicaux à usage du personnel – Novembre 2020 –
Approbation de l’attribution
- ✓ Décision d’annulation de tous les voyages scolaires avec nuitée pour l’année scolaire
2020-2021 suite à la crise sanitaire COVID-19 pour les écoles communales de
Messancy
- ✓ Délégation du P.O. à l’Echevine de l’enseignement ou au Bourgmestre pour prendre
la décision de fermer une classe ou une école en urgence
- ✓ Fermeture de la classe de 2^{ème} et 3^{ème} maternelle de l’implantation de Longeau pour
cause de COVID- 19
- ✓ Fermeture de la classe de 5^{ème} et 6^{ème} primaire de l’implantation de Hondelange pour
cause de COVID-19
- ✓ Fermeture des classes de maternelle à Sélange pour cause de COVID-19
- ✓ COVID-19 – Demande d’informations complémentaires

Collège du 04 novembre

- ✓ Mesures complémentaires du P.O. pour l’enseignement fondamental

Collège du 19 novembre

- ✓ Suppression et extension de certaines périodes de dérogations aux jours de repos
hebdomadaire
- ✓ Annulation du banquet de fin d’année – COVID

Collège du 26 novembre 2020

- ✓ Remboursement d’indemnités de dédit au centre de Mozet suite à l’annulation de
voyage scolaires

2181 points (entre le 01.12.2019 et le 30.11.2020), dont 704 en statut « information » ont été portés à l’ordre du jour via le nouveau logiciel INFORIUS, utilisé pour la gestion journalière des points de délibération et du courrier, soit une moyenne de 43 points par séance.

Répartition par service (*) :

	2020	2019	2018
- Conseiller en Prévention	13	10	10
- Secrétariat - (+Direction Générale)	410	455	370
- Marchés Publics	354	457	394
- Urbanisme	431	358	430
- Finances/non valeurs	298	445	298
- Personnel	147	162	161
- Informatique/communication	104	208	136
- Ecopasseur	48	67	24
- Enseignement/AES	220	219	197
- Etat Civil/Cimetières	108	235	232

- Population	26	48	42
- PLANU	1		
- Complexe sportif	21		

(*) statistiques clôturées au 30.11.2020

LE CONSEIL CONJOINT COMMUNE/CPAS

Le Conseil conjoint Commune/CPAS a eu lieu le mardi 17 novembre 2020 . L'assemblée s'est également réunie en vidéoconférence avec diffusion de la séance publique sur le site Web de la commune, afin d'assurer la publicité des débats.

Les points suivants ont été inscrits à l'ordre du jour :

1. Présentation de la note de politique générale du C.P.A.S.
2. Présentation du rapport annuel sur l'ensemble des synergies existantes et à développer entre la Commune et le Centre public d'action sociale.

REPRESENTATION AUX INTERCOMMUNALES ET ASSOCIATIONS

Aucune modification n'a été enregistrée en ce qui concerne les représentations aux Intercommunales. Le tableau récapitulatif présenté dans le précédent rapport est toujours d'actualité.

COMPOSITION ET ATTRIBUTIONS DU COLLEGE COMMUNAL

Aucun changement n'est intervenu dans la composition et les attributions des membres du Collège .

LE PROGRAMME STRATEGIQUE TRANSVERSAL (PST)

Comme expliqué l'an passé, le PST est une démarche qui se veut évolutive. Certaines fiches ont déjà été mises en œuvre ; d'autres ont été décalées d'une ou plusieurs années.

Le 21 octobre 2020, les agents ont reçu une formation de gestion du PST et vont pouvoir, d'ici la fin de l'année, actualiser les fiches en vue de préparer l'évaluation de mi-mandat.

LE REGLEMENT GENERAL SUR LA PROTECTION DES DONNEES (RGPD)

Introduction

Depuis le 25 mai 2018, le nouveau règlement européen relatif à la protection des données à caractère personnel¹, le **RGPD**, est d'application. Cette nouvelle législation européenne a pour but de mieux protéger la vie privée et la confidentialité des citoyens.

Toutes les organisations, les entreprises et les instances publiques qui collectent et traitent les données personnelles de citoyens européens doivent appliquer le RGPD, quel que soit leur pays d'implantation. De ce fait, l'Administration communale se doit d'être en conformité avec le RGPD.

L'*Autorité de Protection des Données* (APD), peut nous demander, en tant que *responsable de traitement*, de prouver que nous respectons les droits des personnes concernées quant à la gestion de leurs données personnelles. Ce contrôle peut avoir lieu à tout moment.

Par conséquent, l'Administration Communale a désigné la société **Consultis** afin de nous épauler dans cette démarche de mise en conformité avec le RGPD.

Les obligations dans le cadre du RGPD

➤ Désignation d'un nouveau délégué à la protection des données :

Un nouveau délégué à la protection des données a été désigné au cours de cette année ;

En tant que pouvoir locaux, l'Administration communale de Messancy est obligée de se doter d'un *Délégué à la Protection des Données* (DPD), cette désignation est une des mesures imposées par le RGPD. Son rôle est de conseiller et d'accompagner le responsable de traitement afin qu'il veille à la sécurité de ses données.

En mai 2018, le Collège communal avait désigné à titre provisoire Monsieur WAGNER Benoit, Directeur Général, en tant que Délégué à la Protection des Données(DPO).

Considérant que le délégué à la protection des données doit exercer sa fonction de manière indépendante, entre autres, ne pas avoir de conflit d'intérêt et considérant les recommandations de l'Autorité de la protection des données (APD) quant à l'incompatibilité de la fonction de Délégué à la Protection des Données (DPO) avec celle de Directeur Général, en janvier 2020, le Collège communal a désigné Madame SAAD Aurélie, Employée administrative, en tant que Délégué à la Protection des Données (DPO) pour la Commune de Messancy. Cette information a été transmise à l'Autorité de protection des données (APD).

¹ Le Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données

➤ **Création et évolution du registre des activités de traitement**

Dans le cadre de sa mission, la société Consultis accompagne l'Administration communale dans la réalisation d'un « **registre des traitements** ». Cette démarche est obligatoire afin de permettre à l'Administration communale d'être en conformité avec le RGPD.

Afin de nous aider dans cette grande tâche, des séances de formation dirigées par la société Consultis, ont eu lieu afin de communiquer et d'épauler les membres du personnel dans cette démarche essentielle et importante. Ce registre représente un travail qui prendra du temps mais qui est néanmoins nécessaire et obligatoire pour que l'Administration communale poursuive son objectif d'être en conformité avec le RGPD.

La réalisation de ce registre est en cours de clôture. Un travail de longue haleine a été opéré à la fois par la société *Consultis* mais également par tous les membres du personnel communal.

➤ **Réalisation d' une analyse d'impact relative à la protection des données (AIPD)**

L'analyse d'impact est une analyse de risques relative à la protection des données personnelles :

- Elle vise à identifier les sources du risques (humaines interne/externe et non-humaines) par traitement comportant des données sensibles
- Elle vise à identifier les événements redoutés (accès illégitime, modification non-désirée des données ou perte/vol de données personnelles)
- Elle vise à identifier la probabilité de survenance du risque : échelle de 1 à 4
- Elle vise à identifier la gravité du risque : échelle de 1 à 4
- Elle donne ensuite la criticité du risque : probabilité*impact ☐ risque calculé sur une échelle de 1 à 16
- Lorsque le risque dépasse 6, il convient de réfléchir à des mesures de réduction du risque



A l'heure actuelle, nous nous trouvons dans cette deuxième mission.

Les prochaines missions sont citées ci-dessous ainsi qu'une brève explication de ces dernières.

➤ **Etablissement d'un plan d'actions**

Le but de cette mission est que l'Administration Communale puisse établir et cadencer sa progression vers une mise en conformité plus complète dans le futur.

➤ **Élaboration des processus de gestion des droits des personnes concernées**

Il s'agira de définir le processus depuis la demande d'une personne concernée jusqu'à la réponse donnée à cette personne. Un processus de traitement d'une violation de données

sera également à convenir. Ce sera une étape cruciale du RGPD d'organiser les processus internes afin de donner une substance aux droits des personnes concernées.

➤ **Constitution du dossier de conformité**

Toutes les étapes réalisées qui ont été citées ci-dessus, permettront d'alimenter le dossier de conformité. Celui-ci servira de documentation prouvant la mise en conformité et pourra être transmis à l'Autorité de Protection des Données (APD), le cas échéant.

LE PERSONNEL COMMUNAL

TELETRAVAIL

Depuis le début de la crise sanitaire, plusieurs circulaires relatives à l'organisation du travail ont été diffusées.

Des prises de mesures organisationnelles ont été prises rapidement par le Collège en séance du 19 mars 2020 autorisant le fonctionnement des activités en service restreint.

Dans le cadre de la crise COVID, le télétravail a donc été rendu possible pour les agents communaux, dès la 1^{er} vague, à partir de mi-mars jusqu'à la fin du mois de mai.

Plus récemment, dans le cadre de la 2^{ème} vague, le Ministre des Pouvoirs locaux, Monsieur Philippe COLLIGNON prévoit dans sa circulaire du 20 octobre 2020, en plus d'autres mesures, la mise en place du télétravail.

Il a été précisé, dans l'arrêté ministériel du 18 octobre 2020 que *« le télétravail à domicile redevient la règle et qu'il doit être appliqué obligatoirement pour les fonctions qui s'y prêtent »*.

Le Collège communal, réuni en séance du 21 octobre 2020, a chargé le Directeur Général de mettre en place le télétravail, en concertation avec le personnel, avec comme objectif d'assurer la continuité du service public, tout en assurant la sécurité du personnel.

Une partie du personnel a opté pour le télétravail à raison d'un ou deux jours par semaine, et ce, à partir du 26 octobre 2020. Depuis le 01 novembre, le télétravail a été rendu possible dans une plus large mesure.

Le nouvel Arrêté ministériel du 1^{er} novembre 2020 impose dorénavant le télétravail pour tous les membres du personnel *« sauf si c'est impossible en raison de la nature de la fonction, de la continuité de la gestion de l'entreprise, de ses activités ou de ses services »*

LE CADRE ET LES STATUTS DU PERSONNEL

Modification des statuts

Les Statuts du personnel n'ont pas été modifiés entre le 01.12.2019 et le 30 novembre 2020.

Révision du cadre du personnel administratif et du personnel ouvrier (cfr fiche-projet 12/3 du PST)

La dernière modification du cadre du personnel administratif a été votée en séance du Conseil communal du 29 avril 2019. Aucune modification n'est intervenue depuis cette date.

LE REGLEMENT DE TRAVAIL

Aucune modification n'y a été apportée.

STATISTIQUES

Au 18 novembre 2020, les statistiques communales renseignaient un nombre de **66,97** (66,14 en 2019, 65,46 en 2018, 64,62 en 2017, 62,27 en 2016 - 62,88 en 2015) personnes ETP (Equivalents temps plein), dont 29,97 femmes (32,47 en 2019, 32,14 en 2018, 31,80 en 2017) et 37 hommes (33,67 en 2019, 33,32 en 2018, 32,82 en 2017) en fonction au sein des services communaux.

Ventilation par niveau :

Niveau	Novembre 2019	Novembre 2020
A	3 personnes (1 homme, 2 femmes)	4 personnes (2 hommes, 2 femmes)
B	8 personnes (8 femmes)	9 personnes (8 femmes, 1 homme)
C	3 personnes (1 femme, 2 hommes)	3 personnes (1 femme, 2 hommes)
D	51 personnes (24 femmes, 27 hommes)	54 personnes (25 femmes, 29 hommes)
E	25 personnes (21 femmes, 4 hommes)	24 personnes (20 femmes, 4 hommes)

LE PERSONNEL COMMUNAL SE FORME et S'INFORME – Fiche-projet n° 12/1 du PST

La fiche-projet n° 12/1 du PST fait état du plan de formation ; l'objectif opérationnel étant « **d'Assurer le développement organisationnel de l'institution, le bien-être du personnel et le développement des compétences et capacités en fonction des besoins de l'institution et des évolutions administratives et techniques** ».

Le RGPD, Règlement Général de Protection des Données, est entré en vigueur le 25 mai 2018.

Dans ce cadre et dans la continuité des travaux/formations effectués l'année dernière, l'ensemble du personnel a été invité à participer individuellement par vidéo-conférence à une réunion de coordination en vue de compléter et consolider les registres de traitement.

Sur ces bases, Monsieur DERVAUX (Consultis) présentera un registre global communal.

D'une manière générale, nous constatons une diminution des formations suivies cette année. Cela est dû principalement à la crise sanitaire du COVID-19. Une tendance s'affirme cependant : les formations par webinaire, disponibles pour certains services et qui viendront compenser les formations en présentiel.

JOBISTES

Les services « Population » et le service « Travaux » accueillent habituellement durant les mois de juillet et août des étudiants jobistes.

Pour des raisons de sécurité liées au COVID, il a été décidé (décision du Collège du 20 mai 2020) de ne pas accueillir d'étudiant au service « Travaux » durant l'été. Seules 6 candidatures dont 3 répondant aux conditions d'âge nous étaient parvenues.

Deux candidats jobistes ont été recrutés pour le service « Population » (décision du 16 janvier 2020) .

STAGES EFFECTUES DANS LE CADRE D'UNE FORMATION

Une candidate a été recrutée dans le cadre de sa formation (1^{ère} BAC) en « Communication » à la Haute Ecole de Province de Liège (HEPL).

Un candidat a été recruté dans le cadre de sa formation (2^{ème} BAC) en « Conseiller en Développement Durable » à la Haute Ecole de la Province de Namur.

FINANCES

STATISTIQUES FINANCES

Finances	2019	2020*
Bons de commande	1319	1064
Imputations	4614	3270
Mandats établis	3429	2396
Droits comptabilisés	1953	1335
Factures établies	869	631

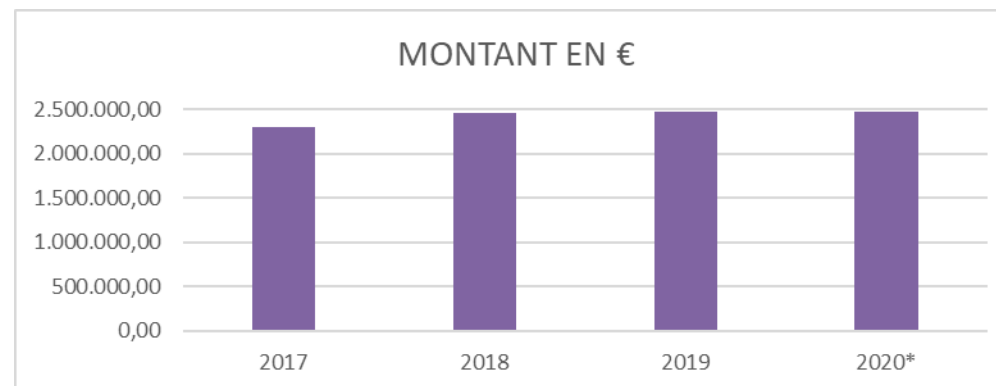
*Au 10/11/2020

FINANCES - EVOLUTION DE CERTAINES RECETTES DU BUDGET

COMPENSATION FRONTALIERS 00010/466-48

ANNEE	MONTANT EN €
2017	2.293.737,05
2018	2.457.582,80
2019	2.465.292,62
2020*	2.465.292,62

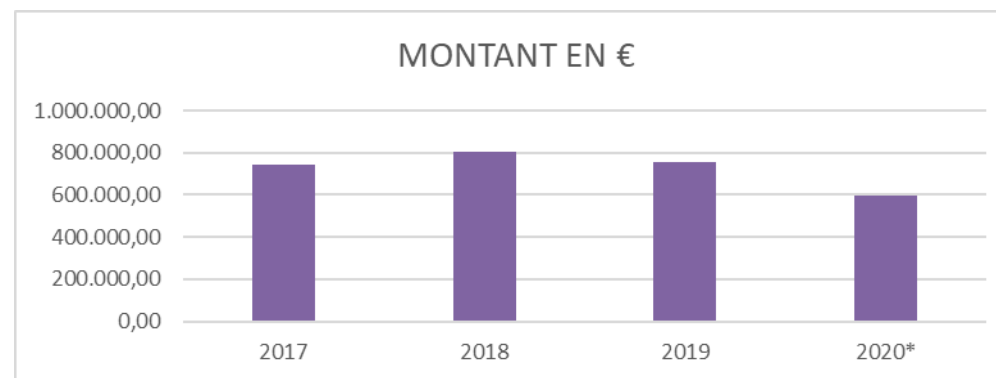
* montant prévisionnel



IMPOTS PERSONNES PHYSIQUES 040/372-01

ANNEE	MONTANT EN €
2017	744.352,14
2018	806.492,18
2019	757.071,63
2020*	596.861,90

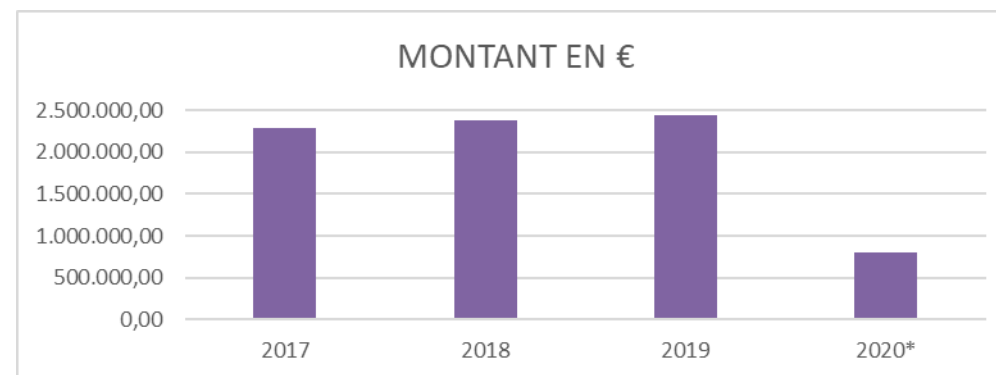
* non clôturé



PRECOMPTE IMMOBILIER 040/371-01

ANNEE	MONTANT EN €
2017	2.284.327,87
2018	2.386.491,50
2019	2.441.855,41
2020*	807.201,07

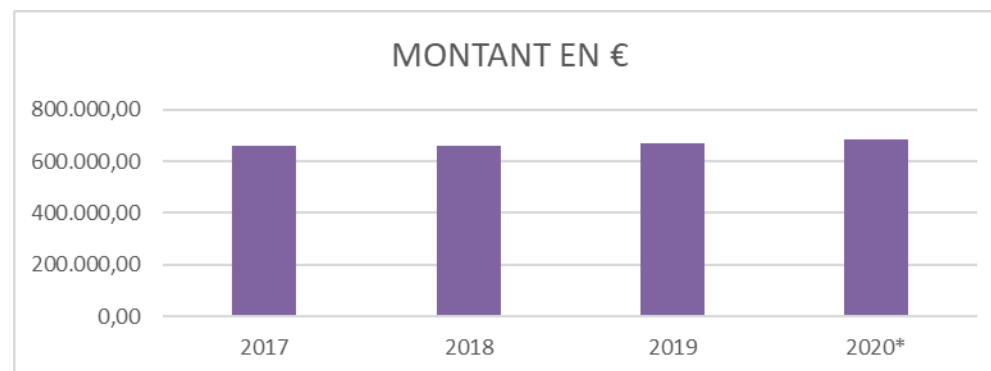
* non clôturé



TAXES IMMONDICES 040/363-03

ANNEE	MONTANT EN €
2017	661.263,33
2018	661.923,33
2019	670.900,00
2020*	682.995,00

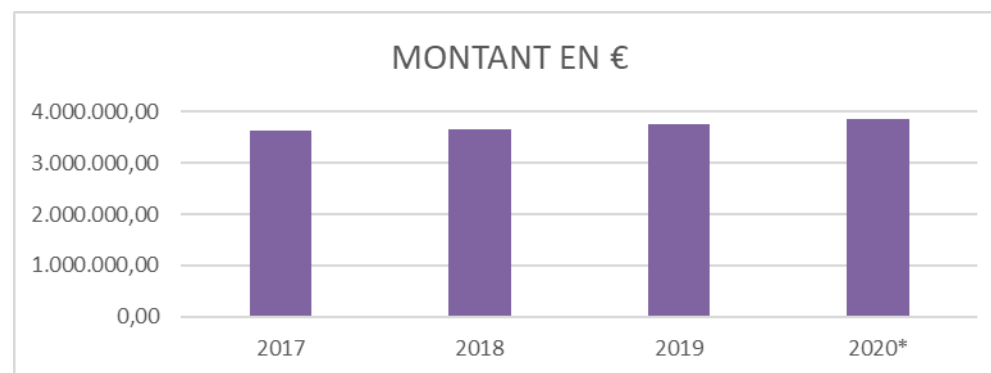
* non clôturé



FONDS DES COMMUNES 021/466-01

ANNEE	MONTANT EN €
2017	3.639.512,21
2018	3.654.417,67
2019	3.759.783,32
2020*	3.856.155,02

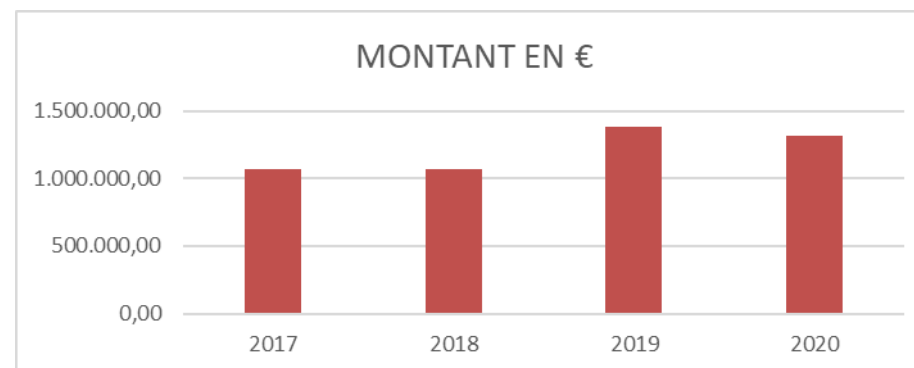
* montant prévisionnel



FINANCES - EVOLUTION DE CERTAINES DEPENSES DU BUDGET ORDINAIRE

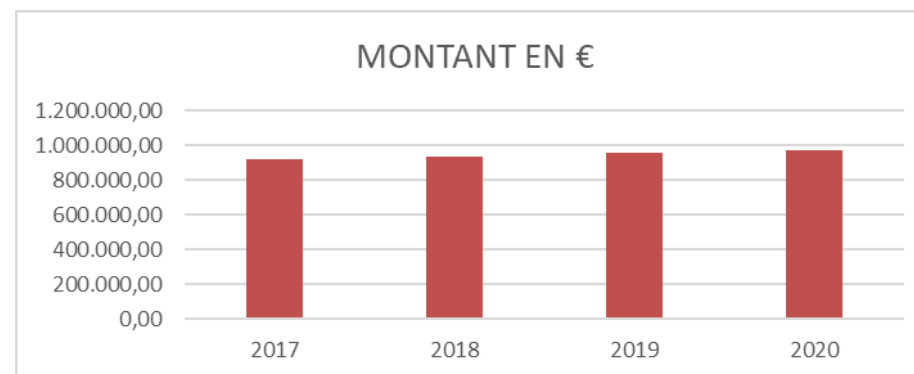
CPAS 831/435-01

ANNEE	MONTANT EN €
2017	1.072.707,05
2018	1.072.707,05
2019	1.379.047,32
2020	1.310.631,07



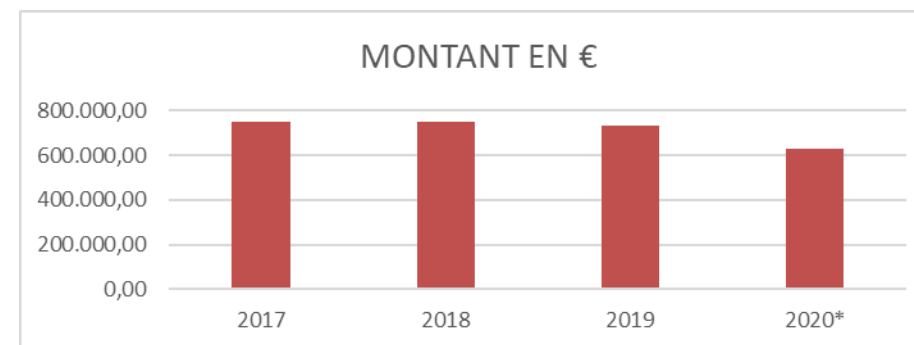
POLICE 330/435-01

ANNEE	MONTANT EN €
2017	919.849,90
2018	938.246,90
2019	957.011,84
2020	976.152,08



RAMASSAGE ET TRAITEMENT IMMONDICES 876/124-06

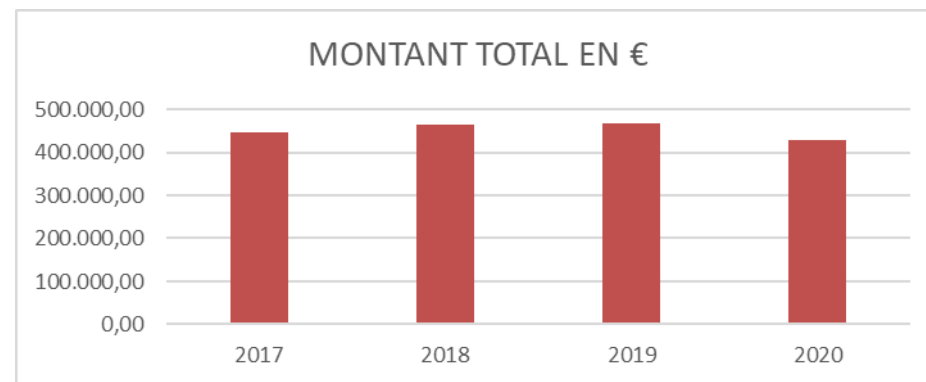
ANNEE	MONTANT EN €
2017	749.504,93
2018	749.896,83
2019	729.927,82
2020*	631.402,94



* non
clôturé

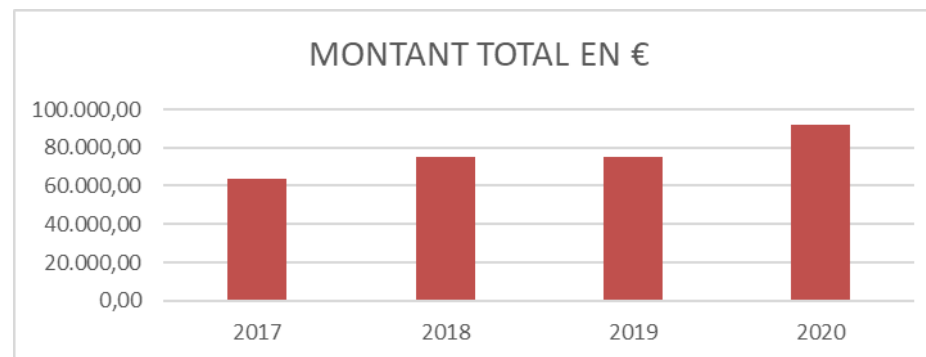
SERVICE INCENDIE 351/43501-01

ANNEE	MONTANT TOTAL EN €
2017	446.301,97
2018	464.154,05
2019	465.863,02
2020	427.788,74



FABRIQUES D'EGLISE 790/435-01

ANNEE	MONTANT TOTAL EN €
2017	63.447,47
2018	75.380,72
2019	75.281,31
2020	92.059,17



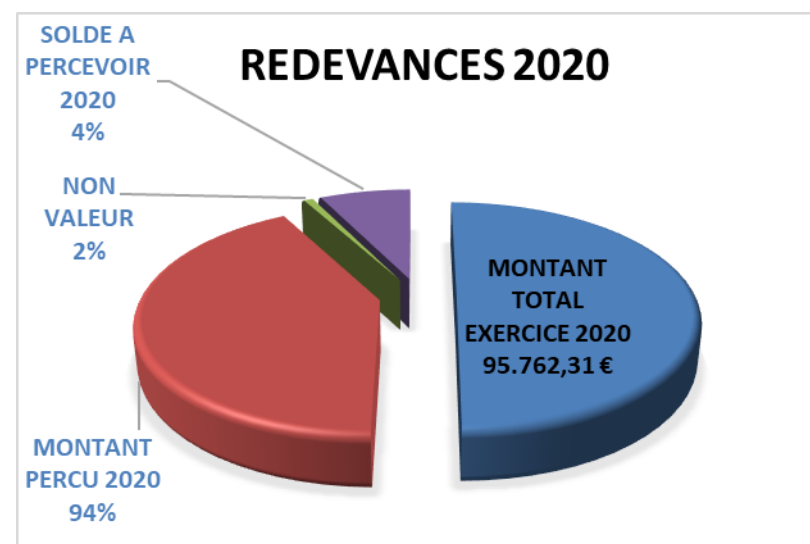
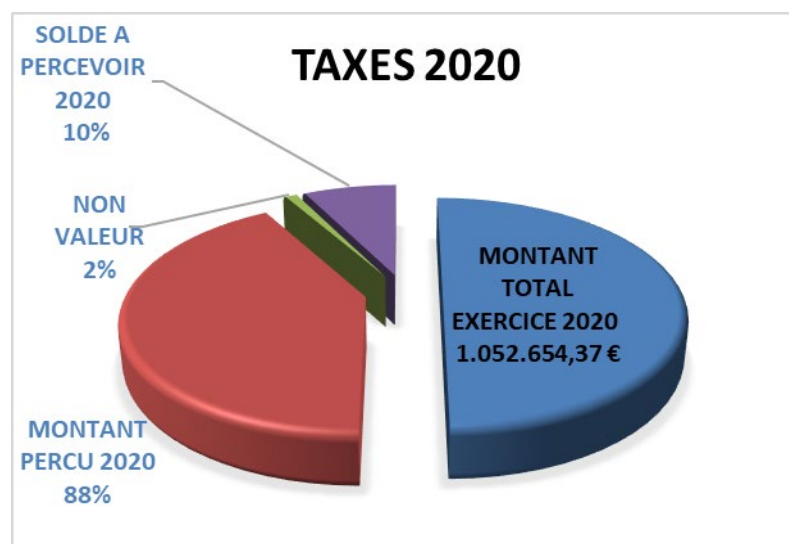
SANCTIONS ADMINISTRATIVES COMMUNALES 2020

Nombre de sanctions administratives au 03/11/2020 : 45

OBJET	NOMBRE	MONTANT
SAC Payées	26	2892,00
Non-valeurs	8	870,00
Huissier	0	

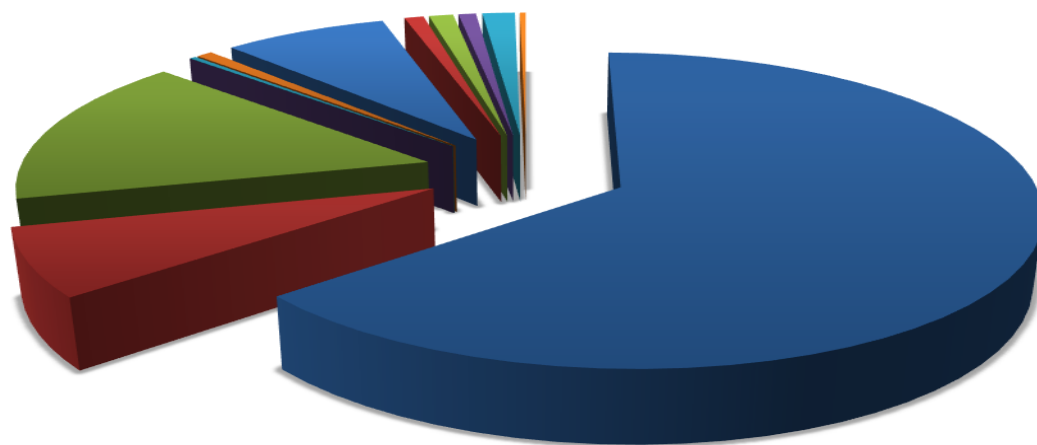
INFORMATIONS TAXES COMMUNALES DONT LE TRAITEMENT INCOMBE TOTALEMENT AU SERVICE FINANCES

SITUATION AU 09/11/2020	TAXES	REDEVANCES
NOMBRE D'ARTICLES EXERCICE 2020	7591	4339
RAPPELS EXERCICE 2020	0	0
SOMMATIONS EXERCICE 2020	0	0
RAPPELS EXERCICE 2019	514	220
SOMMATIONS EXERCICE 2019		0
CONTRAINTES EXERCICE 2019		0
PLANS DE PAIEMENT 2019 DEMANDES		79
PLANS DE PAIEMENT 2020 DEMANDES		71
POURCENTAGE ARTICLES 2020 PAYES	84,20%	92,03%
MONTANT TOTAL EXERCICE 2020	1.052.654,37 €	95.762,31 €
MONTANT PERCU 2020	877.208,97 €	79.960,13 €
NON VALEUR ET IRRECOUVRABLE 2020	19.113,95 €	1.396,12 €
SOLDE A PERCEVOIR 2020	156.331,45 €	13.973,81 €



TAXE	MONTANT	PERCU AU 09/11/2020	DEGREVEMENT/ IRRECOUVRABLE	REMBOURSEMENTS	SOLDE AU 09/11/2020
IMMONDICES (01)	673.575,00	580.018,62	5.330,00	0,00	88.226,38
FORCE MOTRICE (02)	75.238,94	70.378,14	0,00	0,00	4.860,80
EGOUTS (04)	164.655,00	141.965,12	1.305,00	526,31	21.911,19
ENSEIGNES (05)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CLUBS PRIVES (08)	3.000,00	2.100,00	0,00	0,00	900,00
AFFICHAGE (10)	7.848,10	4.590,54	1.962,39	0,00	1.295,17
SECONDES RESIDENCES (23)	79.800,00	52.930,00	9.600,00	0,00	17.270,00
CONTAINERS IMMONDICES (32)	9.420,00	8.690,00	730,00	0,00	0,00
IMPRIMES 1er TRIMESTRE (44)	11.849,62	8.006,05	186,56	0,00	3.657,01
IMPRIMES 2ème TRIMESTRE (45)	8.576,17	6.168,31	0,00	0,00	2.407,86
IMPRIMES 3ème TRIMESTRE (46)	15.803,04	0,00	0,00	0,00	15.803,04
SEJOUR (50) janvier à juin	2.888,50	2.888,50	0,00	0,00	0,00
TOTAL	1.052.654,37	877.735,28	19.113,95	526,31	156.331,45

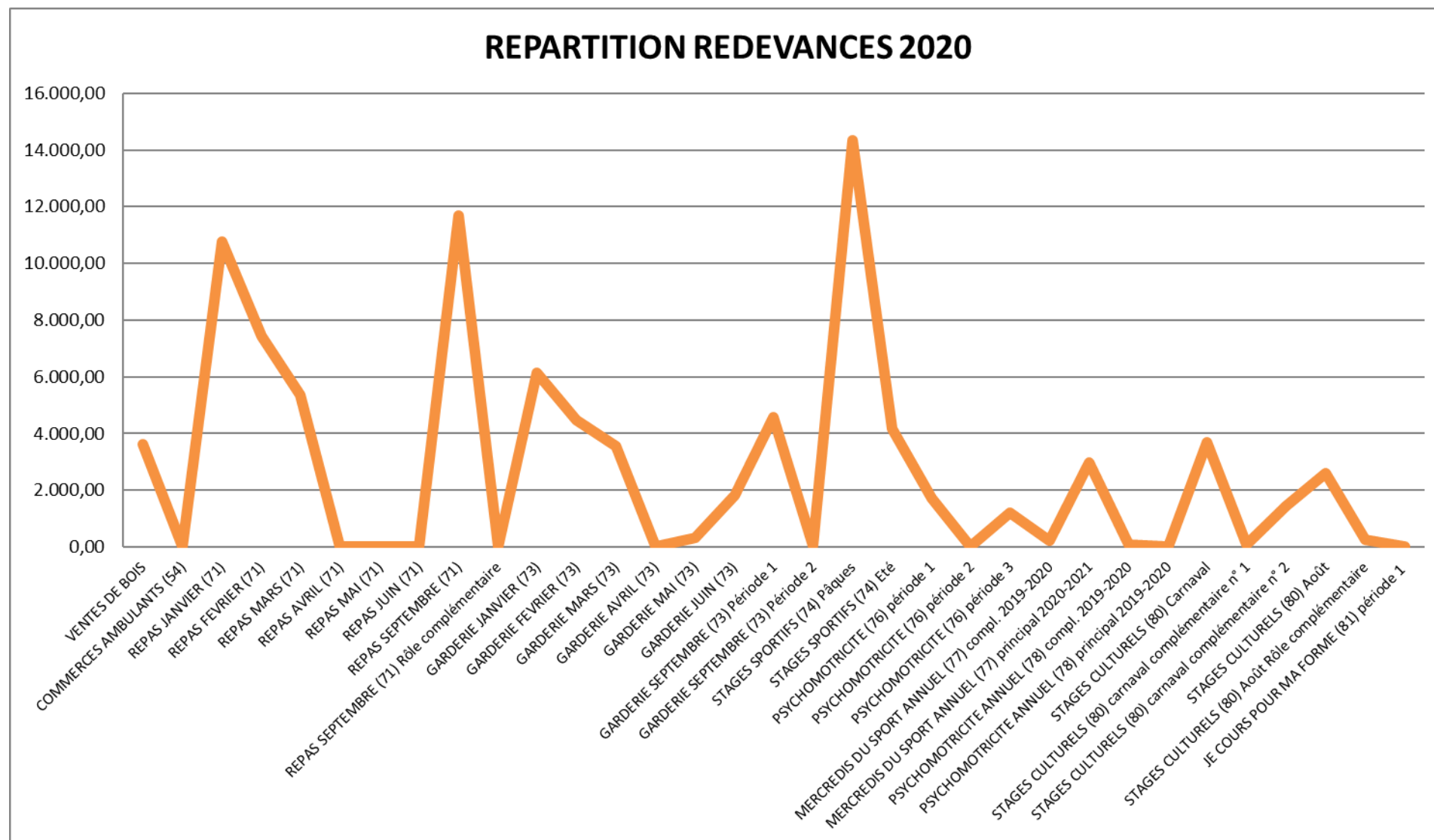
REPARTITION TAXES 2020



- IMMONDICES (01)
- FORCE MOTRICE (02)
- EGOUTS (04)
- ENSEIGNES (05)
- CLUBS PRIVES (08)
- AFFICHAGE (10)
- SECONDES RESIDENCES (23)
- CONTAINERS IMMONDICES (32)
- IMPRIMES 1er TRIMESTRE (44)
- IMPRIMES 2ème TRIMESTRE (45)
- IMPRIMES 3ème TRIMESTRE (46)
- SEJOUR (50) janvier à juin

REDEVANCE	MONTANT	PERCU AU 09/11/2020	DEGREVEMENT/ IRRECOUVRABLE	REMBOURSEMENTS	SOLDE AU 09/11/2020
VENTES DE BOIS	3.619,31	2.773,17	0,00	0,00	846,14
COMMERCES AMBULANTS (54)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
REPAS JANVIER (71)	10.779,60	9.562,80	0,00	0,00	1.216,80
REPAS FEVRIER (71)	7.446,00	6.681,60	0,00	0,00	764,40
REPAS MARS (71)	5.348,40	4.819,50	0,00	129,00	657,90
REPAS AVRIL (71)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
REPAS MAI (71)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
REPAS JUIN (71)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
REPAS SEPTEMBRE (71)	11.674,50	7.863,90	0,00	0,00	3.810,60
REPAS SEPTEMBRE (71) Rôle complémentaire	11,70	11,70	0,00	0,00	0,00
GARDERIE JANVIER (73)	6.149,00	5.560,35	0,00	0,00	588,65
GARDERIE FEVRIER (73)	4.487,60	4.060,55	7,80	0,00	419,25
GARDERIE MARS (73)	3.559,40	3.732,90	0,00	664,95	491,45
GARDERIE AVRIL (73)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
GARDERIE MAI (73)	311,35	254,80	0,00	0,00	56,55
GARDERIE JUIN (73)	1.826,50	1.547,60	0,00	10,40	289,30
GARDERIE SEPTEMBRE (73) Période 1	4.575,90	3.206,70	0,00	11,90	1.381,10
GARDERIE SEPTEMBRE (73) Période 2	43,40	43,40	0,00	0,00	0,00
STAGES SPORTIFS (74) Pâques	14.352,00	14.121,40	871,00	640,40	0,00
STAGES SPORTIFS (74) Eté	4.173,00	4.173,00	26,00	26,00	0,00
PSYCHOMOTRICITE (76) période 1	1.700,00	1.550,00	0,00	0,00	150,00
PSYCHOMOTRICITE (76) période 2	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PSYCHOMOTRICITE (76) période 3	1.200,00	1.100,00	0,00	50,00	150,00
MERCREDIS DU SPORT ANNUEL (77) compl. 2019-2020	220,00	165,00	73,32	54,99	36,67
MERCREDIS DU SPORT ANNUEL (77) principal 2020-2021	2.970,00	0,00	0,00	0,00	2.970,00
PSYCHOMOTRICITE ANNUEL (78) compl. 2019-2020	100,00	100,00	0,00	0,00	0,00
PSYCHOMOTRICITE ANNUEL (78) principal 2019-2020	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
STAGES CULTURELS (80) Carnaval	3.680,00	3.520,00	160,00	0,00	0,00
STAGES CULTURELS (80) carnaval complémentaire n° 1	80,00	32,00	48,00	0,00	0,00
STAGES CULTURELS (80) carnaval complémentaire n° 2	1.440,00	1.280,00	80,00	0,00	80,00
STAGES CULTURELS (80) Août	2.600,00	2.405,00	130,00	0,00	65,00

STAGES CULTURELS (80) Août Rôle complémentaire	260,00	260,00	0,00	0,00	0,00
JE COURS POUR MA FORME (81) période 1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
JE COURS POUR MA FORME (81) période 2	2.400,00	2.010,00	0,00	0,00	390,00
GARDERIES STAGES (83) Période 3 (stages d'été)	603,20	579,15	0,00	10,40	34,45
GARDERIES STAGES (83) Période 4 (stages d'août)	151,45	143,65	0,00	0,00	7,80
TOTAL	95.762,31	81.558,17	1.396,12	1.598,04	13.973,81



ESTIMATION SACS DISTRIBUES GRATUITEMENT 2020

Personnes dans le ménage	Nombre de ménages	Sacs gris gratuits	Sacs bios gratuits
Ménage 1 personne	1019	20380	10190
Ménage 2 personnes	1079	21580	10790
Ménage 3 personnes	524	10480	5240
Ménage 4 personnes	552	11040	5520
Ménage 5 personnes et plus	264	10560	5280
Ménages seconds résidents	133	2660	1330
TOTAL	3571	76700	38350

CONTENTIEUX FISCAL 2020

OBJET	NOMBRE	MONTANT
NON VALEUR TAXES		- €
NON VALEUR REDEVANCES		- €
RECLAMATION OFFICIELLE		
TAXATION D'OFFICE		

L'année 2020 a été bouleversée par la crise liée à la pandémie de COVID-19. La situation exceptionnelle a bien entendu un impact important sur les taxes et redevances communales puisque des stages ont été annulés (pâques 2020), des repas n'ont plus été servis suite à la fermeture des écoles, des cours n'ont plus été dispensés au complexe sportif, des ristournes ont été accordées sur certaines taxes (affichage, containers, ...), la taxe sur les enseignes a été supprimée pour l'année 2020 afin d'aider les commerçants de la Commune dans cette période compliquée pour tous, ...

INFORMATIQUE

DESCRIPTION DU SERVICE

Le service informatique assure la fourniture de matériel, le reconditionnement des anciens PC, la gestion des contrats et abonnements internet, l'installation et la configuration des PC, la gestion des accès internet et de la messagerie, la gestion du réseau (sécurité, mise en réseau).

Le service informatique assure également l'assistance technique nécessaire pour le Service travaux, le complexe sportif, le CPAS, la crèche, les écoles, le service Auteurs de Projets et le Receveur.

Le parc informatique représente 89 ordinateurs et 6 serveurs répartis sur 10 sites distincts.

PARC INFORMATIQUE

Administration communale

- Ordinateurs / Postes clients 35
- Imprimantes multifonctions 10
- Imprimantes de bureau 2
- Serveurs 3
- NAS 3
- Routeurs 1

Service Travaux

- Ordinateurs / Postes clients 6
- Imprimantes multifonctions 2
- Imprimantes de bureau 3
- Routeurs 1

Auteurs de projets

- Ordinateurs / Postes clients 3
- Imprimantes de bureau 2

Receveur

- Ordinateurs / Postes clients 2
- Imprimantes de bureau 1

Complexe sportif

- Ordinateurs / Postes clients 3

- Imprimantes multifonctions 1

CPAS

- Ordinateurs / Postes clients 13
- Imprimantes multifonctions 3
- Serveurs 1
- NAS 1
- Routeurs 1

Crèche

- Ordinateurs / Postes clients 2
- Imprimantes multifonctions 1

Écoles

- Ordinateurs / Postes clients 9
- Ordinateurs Cyberclasse 16
- Imprimantes multifonctions 5
- Imprimantes de bureau 2
- Serveurs 3
- Routeurs 5

Principaux projets en cours

iA.Bibliotheca - La bibliothèque virtuelle du patrimoine historique local

Photos, cartes postales, plaquettes, périodiques locaux et documents relatifs à la vie de nos territoires sont encore très présents dans nombres de foyers, parfois oubliés au fond de greniers ou caves.

iA.Bibliotheca permettra de numériser ce patrimoine historique afin de le préserver et d'en assurer la transmission vers les générations futures.

Alimentée principalement par notre Cercle historique, cette bibliothèque virtuelle organisera et publiera les archives personnelles et servira de véritable relais historique local, accessible à tous les citoyens.

Solution FRT Digitales

Grâce à FRT Digitales, notre Administration offrira à chaque citoyen qui le désire la possibilité de recevoir ses documents numériques associés à un moyen de paiement électronique. Outre l'avantage de l'envoi presque instantané, le traitement automatisé des données d'une facture, d'une redevance ou d'une taxe digitale réduira de manière radicale les tâches administratives.

L'amélioration de la relation citoyenne

Dématérialiser nos factures, redevances et taxes peut se révéler être un avantage performant ainsi qu'un élément de communication à ne pas négliger.

Passer à la facture électronique permettra de valoriser l'image de notre Administration en misant sur un côté innovant, écologique et dynamique tout en gagnant en notoriété auprès de nos citoyens.

Selon le choix du citoyen, ses factures, ses redevances et ses taxes lui parviendront en format digital ou en format papier. Notre Administration pourra ainsi accompagner les citoyens à faire le pas de la transition numérique selon leurs possibilités.

SECRETARIAT

MISSIONS

Assister le Directeur Général dans les tâches administratives qui lui incombent et assurer le suivi de dossiers très diversifiés émanant du Collège, du Conseil ou des citoyens.

COLLEGE ET CONSEIL COMMUNAL

Depuis octobre 2017, l'encodage et la gestion des délibérations et du courrier se fait via le nouveau logiciel INFORIUS .

Depuis la crise du COVID au printemps 2020, les réunions du Collège se sont tenues dans un premier temps en vidéoconférence, puis à la salle du Conseil communal.

De même, afin de respecter la distanciation sociale, les réunions du Conseil communal se sont tenues au Complexe sportif. La délocalisation de ces réunions a engendré du travail supplémentaire notamment pour le réaménagement de l'espace et l'installation des outils informatiques.

Compte tenu de ces différentes adaptations, il a été décidé de scanner et de présenter un maximum de documents en lien avec les délibérations, afin de faciliter la consultation des dossiers à distance par les mandataires. Cette nouvelle manière de procéder a également engendré un surcroît de travail pour les services informatique et administratifs, mais se révélera un outil intéressant pour le futur.

Les procès-verbaux des réunions du Collège sont générés par le système, mis en page et transmis pour information aux mandataires dans les délais impartis via l'Extranet. Les procès-verbaux des Conseils sont visibles dès leur validation, sur le site internet de la commune.

COURRIERS ET CLASSEMENT

Des statistiques INFORIUS, il ressort que 301 « courriers entrants » (335 en 2019) ont été pris en charge, encodés et suivis par le Secrétariat .

Environ 410 dossiers ont été encodés pour le Collège, soit pour information ou décision (services propriétaires : Secrétariat et Direction générale).

Les « courriers sortants » rédigés concernent principalement :

- Les réponses à candidatures emploi et stages
- Les relations avec les administrations, intercommunales , ministères, citoyens,

- courriers liés à l'acquisition et à la location de biens communaux : courriers aux propriétaires, locataires Krebling , comité d'acquisition d'immeubles
- courriers liés au dossier de calamités agricoles

Nous constatons d'une part une diminution des envois courrier par voie postale (un nombre croissant de messages, de demandes, d'invitations, de courriers, nous parviennent et sont envoyés par voie électronique) et d'autre part, un accroissement non négligeable des encodages. Le métier évolue et devient plus abstrait.

INTERCOMMUNALES

Les Assemblées générales (ordinaires, extraordinaires ou stratégiques) se réunissent en général deux fois par an, en juin et en décembre.

En raison des circonstances particulières liées au COVID, et compte tenu des dispositions reprises dans l'AGW de pouvoirs spéciaux n° 32 du 30 avril 2020 relatif à la tenue des réunions des organes des intercommunales, les Assemblées Générales prévues en juin se sont réunies pour la plupart en vidéoconférence. L'intercommunale IMIO a décidé de reporter son AG au mois de septembre.

Les Assemblées Générales du mois de décembre se tiennent dans les mêmes conditions, sans la présence physique de nos représentants mais au moyen de techniques de télécommunication permettant une participation . les conditions n'étaient en effet pas réunies pour assurer le respect des règles de distanciation sociale.

Dans ce contexte, toutes les dossiers de convocation et les annexes ont été portés à la connaissance de nos mandataires via les liens dans INFORIUS .

PERSONNEL

✓ Suivi des dossiers de candidatures :

31 dossiers de candidatures spontanées (50 en 2017 – 49 en 2018 – 43 en 2019) ont été examinés par le Collège communal.

✓ Dossiers étudiants

6 (16 en 2017, 10 en 2018, 9 en 2019) demandes de jobs d'étudiants (juillet-août) ont été introduites pour le service « Travaux » et **1** pour le service « Informatique ».

2 candidatures ont été introduites et acceptées pour le service « Population » .
Les demandes de jobs d'étudiant sont en nette diminution.

✓ Stages de formation ou d'apprentissage

11 demandes nous sont parvenues (9 en 2017 – 12 en 2018 – 13 en 2019)

Deux candidatures ont été retenues cette année . Les candidats ont été affectés au service Communication (du 02 au 18 mars 2020 – stage interrompu à cause du COVID) et au service Energie (du 03 au 28 février 2020).

✓ **Formation du personnel**

Le personnel communal continue à se former et à s'informer (tableau récapitulatif des formations suivies - voir chapitre «Personnel – le personnel communal se forme »).

Ces formations sont suggérées le Directeur général, le Conseiller en prévention, les chefs de service ou demandées par les membres du personnel à des fins d'évolution de carrière ou d'accroître leurs compétences personnelles. Comme indiqué dans ce chapitre, les formations sont en diminution cette année.

RAPPORT ADMINISTRATIF

Il est le fruit du travail conjoint entre tous les membres du personnel.

Le document est élaboré sur base des recherches entreprises et des renseignements collectés dans les différents services.

PATRIMOINE : acquisitions, ventes, emprises, cessions (détail voir chapitre « Patrimoine »)

L'introduction des demandes d'estimation et autres doit se faire dorénavant via des « formulaires PDF intelligents » à télécharger sur le Portail de la Wallonie – Comité d'acquisition - et envoyées accompagnées de toutes les annexes par voie électronique.

SITE DES BULLES rue KREBLING – LOCATIONS (cfr. chapitre Patrimoine)

L'enregistrement des baux de location obligatoire est nouvellement régi par l'Arrêté Royal du 22 juin 2020. Les formulaires à utiliser y sont annexés et téléchargeables via MyMinfin.

CALAMITES AGRICOLES – SECHERESSE 2020

Suite à la sécheresse de 2020, la Commission de constats de dégâts aux cultures s'est réunie à deux reprises (les 31 août et 28 septembre 2020) afin de déterminer les pourcentages de pertes par récolte dues à la sécheresse de l'été 2020.

31 Procès-verbaux de constats de dégâts ont été introduits par les agriculteurs.

La procédure s'est encore complexifiée par rapport aux années précédentes et les exigences de transmission d'informations accrues (numéros de TVA, numéros de producteurs, formulaires PAC, codes cultures, superficies totales par culture...)

Les dossiers complets (version papier ET version électronique) accompagnés des procès-verbaux des réunions et du formulaire de demande de reconnaissance officielle d'un phénomène naturel exceptionnel comme calamité agricole, ont été transmis au SPF Finances, au SPW Direction générale de l'agriculture à Namur et à Libramont.

AUTRES DOSSIERS :

✓ **Vaccinations grippe :**

Le Collège communal a, comme chaque année, répondu à l'appel de Mensura incitant les communes à proposer à leurs agents de se faire vacciner contre la grippe. Cette année, à cause du COVID, l'accent a été mis sur l'importance des vaccinations.

La Commune prend en charge le coût des vaccins. Il a été porté à 20,50 euro (contre 17,50 euros en 2019) par personne, vaccination comprise.

24 personnes (contre 21 en 2019) ont répondu à notre proposition de se faire vacciner.

Cependant, en raison du manque de vaccins, et suite aux nouvelles priorités qui ont été établies et qui nous ont été communiquées en date du 05 novembre 2020, les vaccinations ont été annulées à l'exception des personnes à risque qui en auraient fait la demande. Une personne « à risque » a pu en définitive bénéficier du vaccin.

✓ **Stérilisation des chats errants**

La commune continue à participer aux frais de stérilisation et inscrit chaque année un montant de 3.500 euros au budget.

Suite à un appel d'offre auprès de 3 cabinets vétérinaires, une convention a été signée le 20 mars 2020 avec le Cabinet vétérinaire du Lac, route d'Arlon à Messancy en vue de la stérilisation des chats errants (Décision du Collège communal du 19 mars 2020).

Nous travaillons en étroite collaboration avec une bénévoles très impliquée et efficace qui capture les chats sur le terrain. Le Secrétariat centralise les demandes de particuliers et transmet les informations utiles en vue de la capture.

Sur une période de 7 mois, soit de mai à novembre, une trentaine de chats a été capturée et stérilisée. Des chatons ont pu être adoptés.

✓ **Déclarations de mandats – bonne gouvernance et éthique – Registre institutionnel wallon**

En date du 25 septembre, le service Public de Wallonie nous informe, dans le cadre de la « Bonne gouvernance » et de la « transparence », de la mise en service du site internet dédié au Registre Institutionnel wallon. Il s'agit d'un annuaire dressant une cartographie précise des institutions (organismes publics et parapublics) et des mandats qui y sont exercés.

Etabli sous la responsabilité du Directeur Général, ce Registre institutionnel permet de renseigner sans délai, via une nouvelle application, toute modification des organes des institutions ou de la situation des personnes qui y sont désignées.

✓ **Locations chasse**

Le Collège communal , en séance du 12 décembre 2019, a marqué son accord sur la reprise du bail de chasse par un nouvel adjudicataire et un nouvel associé pour le lot 4 (chasse de Messancy).

En raison de la peste porcine et de l'impossibilité de chasser, le Collège communal a également marqué son accord pour l'exemption du paiement de la location de la chasse pour l'année 2020 (décisions du collège du 17 septembre 2020) .

PATRIMOINE

ACQUISITIONS 2019-2020

**1. Acquisition pour cause d'utilité publique, la moitié d'une parcelle dans le cadre du projet de Rénovation urbaine « Fiche 6B - Flanc Ouest »
Décision du Conseil du 02 septembre 2019**

- Superficie totale acquise : 1 are 30 ca (dans parcelle de 2 ares 60 ca)
- Parcelle cadastrée DIV1 n° A 1178 E
- Coût : 5200 euros
- Propriétaire : Monsieur Paul WOLFF
- Actes signés le 10 septembre 2020

**2. Acquisition pour cause d'utilité publique : 1 parcelle dans le cadre de l'aménagement d'une liaison cyclo-piétonne reliant le site du lac de Messancy à Cora
Décision du Conseil du 24 février 2020.**

- Parcelle DIV1 Messancy, section A n° 345a
- Superficie : emprise de 11 ares 50 ca
- Coût : 7500 euros
- Propriétaires : Madame SCHMIT Zoé
- Actes signés le 08 juin 2020

3. Acquisition pour cause d'utilité publique : 1 parcelle supplémentaire dans le cadre du dossier INTERREG Mobilité douce « Domicile – Travail » - création d'une liaison piétonne entre les gares de Messancy , d'Athus et différentes gares grand-ducales et françaises) - Décision du Conseil du 19 mai 2020.

- Parcelle DIV1 Messancy, section C n° 612C
- Superficie 1are 70 ca
- Coût : 300 euros
- Propriétaires : Consorts GEORGES
- Actes signés le 14 juillet 2020

**4. Acquisition pour cause d'utilité publique : Salle Concordia à Messancy dans le cadre du projet de Rénovation urbaine « Fiche n° 3 intitulée « Aménagement convivial et polyvalent de la place accompagné par la construction d'un immeuble mixte ouvert sur l'espace public »
Décision du Conseil du 06 juillet 2020**

- Superficie totale acquise : 1 are 93 ca
- Parcelle cadastrée DIV1 n° A 952L

- Coût : 150.000 euros
- Propriétaire : ASBL « Harmonie Royale Concordia »
- Actes signés le 02 octobre 2020 (Notaire Bricart)

**5. En cours d'acquisition pour cause d'utilité publique, le tiers d'une parcelle dans le cadre du projet de Rénovation urbaine « Fiche 6B - Flanc Ouest »
Décision du Conseil du 19 mai 2020**

- Superficie totale à acquérir : 73,33 ca (dans parcelle de 2 ares 20 ca)
- Parcelle cadastrée DIV1 n° A 1193C
- Coût : 2933,32 euros
- Propriétaires : Monsieur et Madame Nicole SOSSON et Monsieur Sylvain SOSSON
- Actes en cours

6. En cours d'acquisition pour cause d'utilité publique : plusieurs emprises dans le cadre du projet d'aménagement d'une liaison cyclo-piétonne reliant le site du lac de Messancy à Cora . Décision du Conseil du 15 juin 2020.

- Parcelle DIV1 Messancy
- Superficie : emprises de 3142 ca
- Coût : 20000 euros
- Propriétaires : S.A. CORA
- Actes en cours

ECHANGE

**7. Echange de parcelles en cours pour cause d'utilité publique , dans le cadre du projet de Rénovation urbaine « Fiche 6B – Flanc Ouest »
Décision du Conseil du 02 septembre 2019**

- Partie de parcelle cadastrée DIV1 Section A 1191B
- Contenance : 2ares 02 ca
- Propriétaire : Madame NEU
- Echange sans soulte contre parcelle communale de 1 are 59 ca.
- Actes signés le 25 septembre 2020

VENTES

Vente d'une parcelle communale de 7ca Wolkrange dans le cadre d'un projet de construction de 3 maisons unifamiliales (projet mitoyen des logements sociaux gérés par les HSL).

L' estimation a été réceptionnée. Le dossier a été examiné au Collège du 05 novembre 2020, pour un prix de vente de 1000 euros.

CESSIONS

Sentier n° 31 à Habergy – Acquisition de la parcelle cadastrée 2^{ème} division – section A n° 322 G. – Cession à titre gratuit. Cette servitude sera intégrée dans le domaine public communal. Décision du Collège communal du 24 septembre 2020. Dossier à soumettre à l'appréciation du Conseil.

LOCATIONS

1. Location hangar/bulles rue Krebling – situation au 01 novembre 2020

Information destinée à une utilisation en interne (Règlementation RGPD)



Les conditions de location ont été revues à la baisse par décision du Conseil communal du 20 mai 2019.

Conditions : 2,5 euros/m² (intérieur) et 0,17 euros/m² (extérieur) non indexés.

Suite aux nouvelles mesures, toutes les bulles à louer sont actuellement occupées. Plusieurs demandes n'ont pu être satisfaites.

A titre indicatif, loyers mensuels perçus (situation au 01.12.2020) : 5310,68 euros

2. Location de terres – situation au 01 novembre 2020

Des terres agricoles sont louées à une vingtaine d'exploitants agricoles.

Le montant total des locations pour 2020 s'élève à 4984,65 euros

3. Location Salle de gymnastique Complexe sportif Villa Claingé au club de gymnastique « Les Flammes Essor » suivant convention du 20 octobre 2016 (durée 20 ans)

Loyer annuel indexé payable en décembre de chaque année : 15.000 euros (indice santé septembre 2016)

4. Location VILLA CLAINGE - Du 01 décembre 2019 au 30 novembre 2020



Introduction

Ce 01 mai 2020, la Villa Claingé a soufflé ses 5 bougies de réouverture. Aucune année ne se ressemble et celle-ci va nous apporter son lot de surprises.

Occupation des salles :

Le rez-de-chaussée, a accueilli, comme chaque année, les dons de sang organisés par la Croix-Rouge. Ils ont pu occuper les lieux, à titre gracieux, 4 fois. Malgré le confinement et l'arrêt des activités, ils ont pu maintenir les collectes de sang des mois de juin et septembre qui représentent une « activité » essentielle pour la santé publique.

La salle de banquet a été louée 10 fois. Il y a eu 8 anniversaires , 1 souper dansant et une soirée de nouvel an. En raison de la pandémie due au Covid, elle n'a pu être accessible qu'une petite partie de l'année.

Nous avons été obligés d'annuler 10 locations.

Cette année, la somme perçue pour ces locations est de 2.400 euros.

L'accueil extra-scolaire de Messancy a organisé 2 formations.

Les salles 1, 2 et 3 ont profité à l'organisation de 8 réunions des différents partis politiques de notre commune.

La salle 1 est occupée les mardis de 20h00 à 23h00 pour l'organisation des **cours d'œnologie**. En mars, ces cours ont dû s'arrêter. Afin de terminer la session commencée dans le respect des distanciations sociales , la responsable a fait une demande au Collège communal afin de pouvoir permuter son local avec la salle de banquet. Réponse favorable pour l'organisation de 9 soirées .

La salle 2 était utilisée par **l'Art Floral** un mercredi et un jeudi par mois de 20h00 à 22h00.

La salle 3 a profité à l'**Académie de musique d'Arlon**. Elle y dispense des cours les lundis et jeudis de 16h00 à 19h00 et ce durant toute l'année scolaire. A partir de septembre 2020, les cours sont organisés à Wolkrange.

Le 1er étage est occupé essentiellement par l'**accueil extra-scolaire** de Messancy tous les mercredis de 12h00 à 19h00. Il utilise également les salles 1, 2, 7 et la salle de banquet.

L'accueil extra-scolaire y organise également les journées pédagogique pour les différents réseaux de la commune ainsi que les réunions de staff.

La salle 4 est utilisée de façon occasionnelle (3 fois par an) par le club des cyclos.

La salle 5 (cuisine de l'étage) est occupée les samedis de 12h00 à 18h00 par le club des cyclos.

Le 2ème étage est dédié exclusivement au club de tennis de table de Messancy.

La salle 7 accueille **plusieurs groupes de musique** :

- ✓ Les « Distrainz » viennent tous les mercredis de 19h00 à 22h30.
- ✓ Les « Maga mach' machine », petits nouveaux ont commencé en février. Ils répètent tous les jeudis de 18h00 à 23h00.
- ✓ Les « Zik'Ones » utilisent les lieux les dimanches matin de 9h00 à 12h00 depuis le mois de janvier. En cas de réservation de la salle de banquet, les répétitions se font le samedi au même horaire.
- ✓ Les « Vieux Schnocks » occupent les locaux les dimanches de 15h00 à 18h00, sauf en cas d'occupation de la salle de banquet.

Le club des jeunes de Messancy ayant fait une demande pour l'obtention d'un local plus grand, a pu occuper ce local à partir de décembre. Suite au non-respect des lieux et du matériel, le contrat a pris fin en février 2020.

L'ensemble des locaux est occupé également par le CPAS de Messancy pour l'organisation des plaines de vacances du 31 juillet au 21 août 2020.

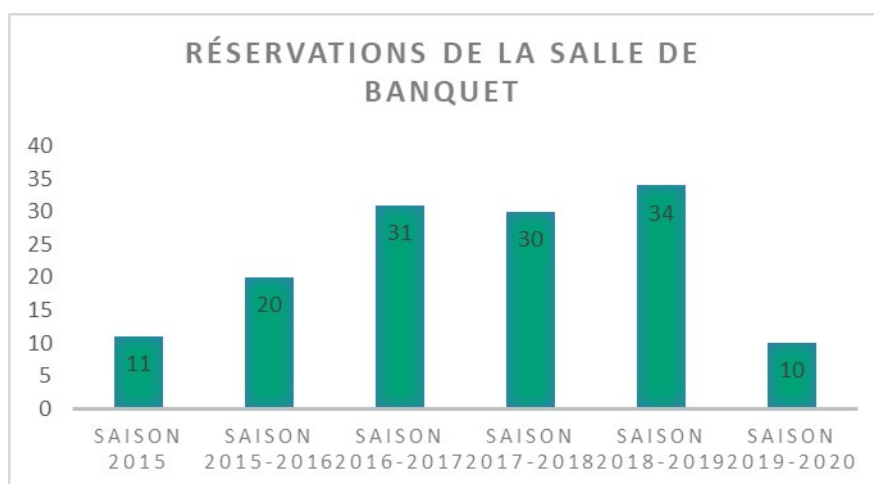
L'accueil extra-scolaire y organise des stages : 5 jours à carnaval, 5 jours en août et 5 jours à la Toussaint.

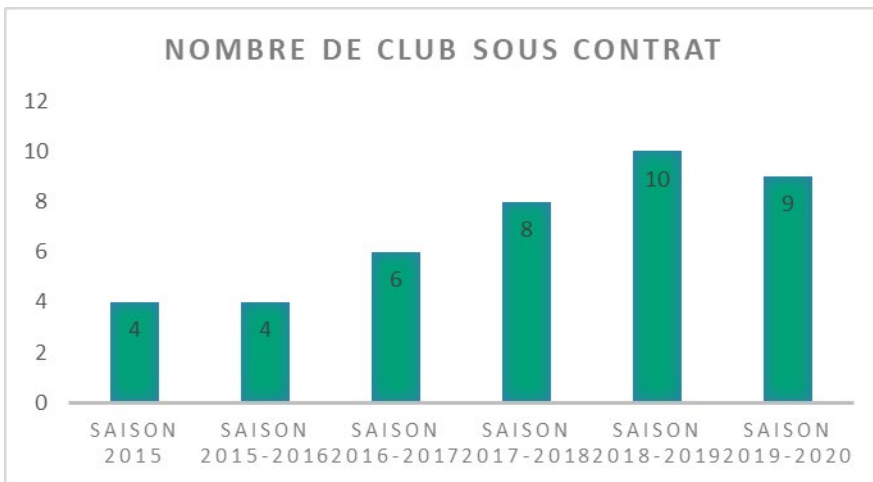
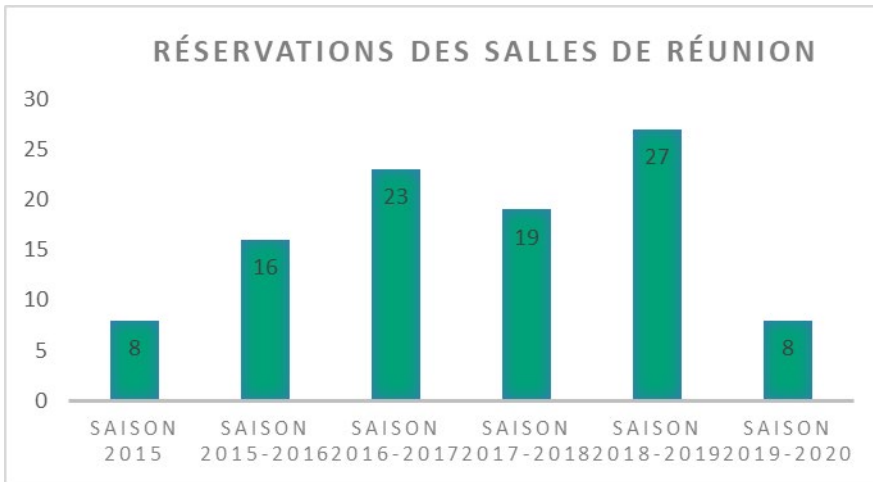
TARIFS :

Type d'occupation	Tarif	Caution
Salle + vaisselle (48 heures max)	250 euros	150 euros
Salle + vaisselle (journée)	150 euros	50 euros
Salle + bar (48 heures max)	200 euros	150 euros
Salle + bar (après-midi)	100 euros	50 euros
Salle de réunion	20 euros pour 3 heures	

Salle (maximum 6 heures /semaine)	Superficie	Forfait annuel (11mois)
Rez n°1	32,05 m ²	260 €
Rez n°2	32,05 m ²	260 €
Étage 1 n°3	37 m ²	300 €
Étage 1 n°4	47,65 m ²	385 €
Étage 1 n°4 et 5	67,3 m ²	500 €
Cave n°6	61,65 m ²	500 €
Cave n°7	100 m ²	800 €
Étage 2 – plateau total	284,45 m ²	1700 €

LA SAISON EN GRAPHIQUES





CONCLUSION :

L'année avait bien commencé pour l'ensemble des activités à la villa Claingé. L'arrivée de nouveaux groupes, un calendrier de réservations qui se remplissait et... pourtant en ce mois de mars 2020 nous mettons toutes les occupations sur « Pause » le temps d'une période indéterminée. Les protocoles se suivent mais ne se ressemblent pas. Cette situation incertaine se ressent sans aucun doute sur les occupations de la Villa Claingé, tant au niveau des fêtes de famille que dans l'arrivée et le départ des clubs .

MARCHES PUBLICS

MARCHÉS DE TRAVAUX FOURNITURES ET SERVICES ATTRIBUÉS D'OCTOBRE 2019 À OCTOBRE 2020

Les décisions que peuvent prendre les membres du Conseil communal et du Collège communal en matière de marchés publics sont notamment :

- | | |
|-------------------------|--|
| Conseil communal | <ul style="list-style-type: none">✓ décisions de faire dresser le projet de travaux✓ approbations du projet, de l'estimation, du cahier spécial des charges et des documents du marché✓ décisions choisissant le mode et les conditions de passation du marché |
| Collège communal | <ul style="list-style-type: none">✓ décisions choisissant la date d'ouverture des offres✓ décisions d'arrêter la procédure de marché public✓ décisions désignant les entreprises à consulter dans le cadre de la procédure négociée sans publicité✓ décisions attribuant le marché à l'entreprise ayant remis l'offre régulière la plus avantageuse✓ décisions donnant ordre de commencer les travaux✓ approbations des états d'avancements✓ approbations des avenants si les travaux supplémentaires dépassent plus de 10% du montant initial des travaux✓ décisions donnant ordre de suspendre et de reprendre les travaux✓ approbations du décompte final✓ décisions levant partiellement ou totalement le cautionnement |

MARCHÉS DE TRAVAUX

➤ Création d'une liaison cyclo-piétonne reliant les gares de Messancy et d'Athus

- ✓ Travaux subsidiés dans le cadre du projet Interreg V-A – Mobilité 3 frontières – Mobilité douce domicile/travail sur l'agglomération des 3 frontières
- ✓ Taux de subvention : le projet est subsidié à 90% par le FEDER (Fonds européens) et la Région wallonne, 10% restant à charge de la Commune.
- ✓ Auteur de projet : Commune de Messancy
- ✓ Adjudicataire : S.A. Deumer de Houffalize
- ✓ Montant de l'adjudication : 1.159.690,90 €, 21% TVA comprise
- ✓ Début des travaux : en 2021

Pour rappel :

Les Communes d'Aubange, Pétange et la Communauté d'Agglomération de Longwy sont aussi impliquées dans cet appel à projets.

Celui-ci vise à améliorer l'offre en matière de mobilité durable pour faciliter le déplacement des travailleurs frontaliers et des étudiants.

Cette liaison de près de 3km sur notre territoire se connecte à la liaison piétonne récemment inaugurée, longe la ligne de chemin de fer pour rejoindre la liaison qui sera créée sur la Commune d'Aubange à hauteur d'Athus, dans le cadre du même projet Interreg.

➤ **Travaux d'entretien extraordinaire des voiries et trottoirs en 2020**

Ce marché est divisé en lots afin d'une part de permettre aux entreprises de plus petites entités de remettre offre et d'autre part de réduire les délais d'exécution

Le lot 1 reprend les voiries et trottoirs suivants:

Sélange : Voirie et trottoirs ancienne route provinciale

Voirie rue de Clémency

Trottoirs rue de Clémency et carrefour rue des 4 Vents

Le lot 2 reprend les voiries et trottoirs suivants :

Hondelage : Voirie et trottoirs rue des Blés d'Or

Hondelage : rue de l'Amicale

Wolkrange : rue de Sesselich

Messancy : Rue d'Aubange(carrefour rue Grande jusqu'au carrefour rue Emile-Kirsch)

Turpange : rue du Chemin de Fer

Longeau : rue Beau-Séjour

✓ Auteur de projet : Commune de Messancy

✓ Adjudicataire :

Lot 1 : S.A. Tragesom de Ruelle

Lot 2 : Sprl Serge Englebert de Bastogne

✓ Montant de l'adjudication :

Lot 1 : 420.816,22 € tvac

Lot 2 : 424.464,38 € tvac

✓ Début des travaux : 15 septembre 2020

N.B : la société Deumer a adressé un courrier nous informant des difficultés rencontrées en raison de la crise sanitaire actuelle et de l'impossibilité d'entamer les travaux à la date fixée.

Le contexte actuel de la lutte contre le coronavirus peut être identifié à un cas de force majeure susceptible de libérer temporairement les parties contractantes de tout ou partie de leurs obligations contractuelles. Dans ces conditions la date de début d'exécution du marché a été reportée à une date ultérieure.

➤ Réalisation d'une liaison cyclo-piétonne sécurisée entre le Domaine du Lac et la rue de la Ferme dans le cadre de la mobilité active

- ✓ Travaux subsidiés dans le cadre de l'appel à projets lancé par la Région wallonne
- ✓ Montant de la subvention : 100.000,00 €
- ✓ Auteur de projet : Commune de Messancy
- ✓ Adjudicataire : S.A. LAMBERT FRÈRES de Bastogne
- ✓ Montant de l'adjudication : 506.993,63 €, 21% TVA comprise
- ✓ Début des travaux : en 2021

MARCHÉS DE FOURNITURES, DE SERVICES OU DE PETITS TRAVAUX

Description	Attribué à	Montant de commande TVAC
Achat de 8 coussins berlinois et 5 radars préventifs	EUROSIGN SA, Rue Au-Dela De L'eau 3 à 6852 Maissin	€ 15.780,82
Plantations d'hiver	Pépinière des Trois Frontières - Ets Titeux Jean-Marie, Impasse Reizer, 6 à 6790 Aubange	€ 6.329,26
Réparation des sanitaires au complexe sportif	Socclair Equipement S.A., Route de Bascharage, 130 à L-4513 Differdange	€ 7.770,33
Fourniture d'une sono portable à usage de l'accueil extrascolaire	Vanden Borre, Slesbroekstraat, 101 à 1600 Sint-Pieters-Leeuw	€ 239,95
Remplacement du système d'éclairage de la grande salle du Complexe Sportif de Messancy	East & West Trade Link Sàrl, Rue du Niederpallen, 30 à LU-8506 Rédange-sur-Attert	€ 19.927,26
Fourniture de panneaux de signalisation	VIRAGE S.A., Z.I. de Biron - Rue du petit Elevage, 2 à 5590 CINEY	€ 1.631,83
Fourniture de bouteilles de gaz propane pour le désherbage dans les cimetières	Ets Jules Louis DURAY, Avenue de Péville, 281 à 4030 GRIVEGNEE	€ 707,85
Animateur de soirée - 10.01.2020	Michel TOURET, Rue Claie, 51 à 6792 Aix-sur-Cloie	€ 400,00
Fourniture et pose de solins en aluminium laqué - complexe sportif	Toiture Dupont G., rue de la Promenade, 55 à 6780 Messancy	€ 4.162,40
Remplacement de la centrale intrusion de l'Hôtel de Ville	V.L.V. SA, Rue Du Parc 50 à 4432 Alleur	€ 5.031,34
Fourniture d'une plaque vibrante à moteur thermique	Megabel SPRL, Rue Claude Berg, 28A, Zone Artisanale à 6700 Weyler	€ 2.359,50
Fourniture d'un groupe électrogène professionnel portable	ProLine, Rue Robert Krieps, 21 à LU-4702 Pétange	€ 1.663,75
Fossoyage dans les cimetières communaux du 01.01.2020 au 31.12.2022	Ets Dell, Rue Saint Nicolas, 47 à 6780 Hondelange	€ 5.578,10
Fourniture de 2 tableaux blancs interactifs - école de Wolkrange	Econocom, Chaussée de Louvain, 510 B80 à 1930 Zaventem	€ 5.054,30

Marché d'assurances 2020-2023	Ethias Assurances, Rue des Croisiers, 24 à 4000 Liège	€ 69.902,63 par an
Démontage, abattage et évacuation de houppiers ou d'arbres	Owly Tree, Rue de la Gare, 38 à 6740 Sainte-Marie-Sur-Semois	€ 38.300,00
Acquisition d'un dispositif permettant les démarches administratives en ligne	iMio , Rue Léon Morel, 1 à 5032 Isnes	€ 4.536,42
Aménagement de la parcelle de dispersion au cimetière de Habergy	Sprl HAUS et GENIN, Rue de la Source, 24 à 6782 GUELF	€ 13.225,30
Fourniture d'un système d'éclairage pour grilles d'exposition	Pixink SPRL, Rue de Sendrogne, 37 à 4141 Louveigné	€ 3.690,50
Solution de backup pour serveur	CBC Informatique SA, Zone Op Zaemer, 9 à LU-4959 Bascharage	€ 338,80
Fourniture de deux débroussailleuses thermiques portables	ProLine, Rue Robert Krieps, 21 à LU-4702 Pétange	€ 2.637,80
Fourniture d'une scie à onglet radiale électrique	ProLine, Rue Robert Krieps, 21 à LU-4702 Pétange	€ 1.379,40
Fossoyage de 16 sépultures dans le cimetière de Habergy	MDA STONE SA, Rue De Diekirch 187 à 6700 Arlon	€ 41.357,80
Remplacement de 2 exutoires de désenfumage	ACIERS GROSJEAN SA, Rue De Zone 23 à 6032 Mont-Sur-Marchienne	€ 5.013,03
Nettoyage des vitres et châssis des bâtiments communaux	Luxembourg Cleaning Company S.A., Route de Saint-Hubert, 20 à 6800 Recogne	€ 12.092,52
Correction acoustique de différents locaux communaux	dB MUTE, Rue de Theux, 57 à 1040 Bruxelles	€ 7.992,05
Achat de bancs	GLASDON EUROPE, Avenue Georges Henri 85 à 1200 Woluwe-Saint-Lambert	€ 2.038,85
Fournitures en vue du renouvellement du parc informatique	CBC Informatique SA, Zone Op Zaemer, 9 à LU-4959 Bascharage	€ 34.649,44
Fourniture de poubelles classiques vertes	NIEZEN SA, Chaussee De Mons 38 à 7940 Brugelette	€ 2.212,85
Fourniture d'armoires-vestiaires pour l'Hôtel de Ville et écoles	BEDIMO, Rue du Bourgmestre, 28 à 1050 Bruxelles (Ixelles)	€ 756,25
Fourniture d'imprimantes pour les services Travaux et Auteurs de projets	CBC Informatique SA, Zone Op Zaemer, 9 à LU-4959 Bascharage	€ 602,58
Fourniture d'un ordinateur pour le Service Auteurs de projets	Econocom PSF S.A, Rue d'Arlon, 4 à LU-8399 Windhof	€ 779,19
Fourniture de plantations, confection et culture des vasques communales en 2020	La Jardinerie du Magenot, Rue de Hertanchamp, 1 à 6740 Sainte-Marie-Sur-Semois	€ 5.683,30
Achat de panneaux de signalisation	VIRAGE SA, Rue De La Croix Limont 21 à 5590 Ciney	€ 4.739,88
Remplacement des survitrages - Eglise de Habergy	Jan Jacobs, rue de la Genette, 12 à 5570 Beauraing	€ 1.201,29

Fourniture de plaquettes de bois sèches et criblées	Vanheede environnement Logistics S.A., Rue de la Hart, 8 à 6780 Messancy	€ 17.569,20
Fourniture de semences pour la réalisation de prairies fleuries	Jardirama - H. Lejeune, Rue de la Gare, 12 à 4608 Warsage/Dalhem	€ 5.118,53
Fourniture et installation d'un système d'extinction automatique dans une hotte	SICLI SA, Rue Du Merlo 1 à 1180 Uccle	€ 3.109,70
Fourniture et pose d'une porte battante avec hublot et de 2 grilles coupe-feu	BALN MENUISERIE SPRL, Avenue De La Gare 103 à 6720 Habay-La-Neuve	€ 5.272,03
Fourniture d'une armoire ignifuge pour produits dangereux	Schäfer Shop, Excelsiorlaan, 14 à 1930 Zaventem	€ 2.373,72
Taille d'arbres	Établissement Jungers Michel, Rue Le Routy, 274 à 6717 Heinstert (Attert)	€ 6.292,00
Restauration du cadran de l'horloge de l'église de Habergy	Campa sa, Mont Du Carillon 39 à 6927 Tellin	€ 2.586,98
Site en ligne pour gestion du patrimoine historique	iMio SCRL, Rue Léon Morel, 1 à 5032 Isnes	€ 4.345,20
Achat de masques faciaux	J & JOY SA, Avenue Edmond Leburton 6 à 4300 Waremme	€ 17.998,75
Fourniture de livres scolaires et petit matériel sportif – Année scolaire 2020-2021		
* Lot 2 (Petit matériel sportif)	IdemaSport, ZI Les Plenesses – Rue de l'Avenir, 8 à 4890 Thimister	€ 2.000,00
* Lot 1 (Livres scolaires)	Le Point Virgule, Grand-Place, 21 à 6700 Arlon	€ 7.500,00
Fourniture de 10 tablettes numériques pour l'école de Wolkrange	E.S.I. Informatique SPRL, Chaussée de Heusy, 225 à 4800 Verviers	€ 2.359,50
Acquisition de modules RH	CIVADIS SA, Rue De Néverlée, 12 à 5020 Suarlée	€ 226,08
Covid19 – Location de cabines WC pour l'école communale de Turpange	Polygone Solutions Modulaires Sprl, Morhet, 56 B à 6640 Vaux-Sur-Sure	€ 79,86
Travaux de démolition des trottoirs au cimetière de Habergy	Tragesom SA, RUE DE LONGUYON 37 à 6760 VIRTON	€ 13.310,97
Fourniture de mobilier scolaire 2020	Alvan Diffusion SPRL, Rue De Berlaimont, 2 à 6220 Fleurus	€ 8.495,41
Covid19 – Fournitures de matériel de protection et signalisation	Doublet SAS, Rue de Lille, 67 à FR-59710 Avelin	€ 1.165,23
Services d'éradication de nids de chenilles processionnaires en 2020	RHS Hygiène Service, Um Knupp, 16 à LU-9648 Erpeldange	€ 435,60
Formation montage/démontage/contrôle d'échafaudage 2020	HAUTEUR.BE sprl, Rue de Lantin, 153 Bte 25 à 4000 Rocourt	€ 1.240,25
Fourniture d'un smartphone pour le Service Communication	Lux Informatique SPRL, Rue des Ardennes, 28/A à 6780 Messancy	€ 299,99
Fourniture d'une boulonneuse sur accus	ProLine, Rue Robert Krieps, 21 à LU-4702 Pétange	€ 861,52

Réparation JCB	Ets Molitor M. et Fils SPRL, Rue Saint-Nicolas, 31 à 6780 Hondelange	€ 10.580,70
Fourniture de trousse de secours et armoires à pharmacie	EURODIST S.A., Rue Louis Braille 10 à 1402 Thines	€ 2.546,45
Fourniture de produits pour trousse de secours 2020-2022	Pharmacie Groffy, Avenue de la Gare, 3 à 6790 Aubange	€ 3.000,00
Fourniture d'un treuil à commandes manuelles	Ets Molitor M. et Fils SPRL, Rue Saint-Nicolas, 31 à 6780 Hondelange	€ 2.855,60
Acquisition d'un petit camion – permis B	Weyrich s.a., rue des Ardennes 87 à 6780 WOLKRANGE	€ 59.826,03
Remplacement de l'alarme intrusion au complexe sportif	ATMR S.A., Route de Neuchâteau, 62 à 6800 Libramont	€ 2.456,30
Placement et mise en service au Complexe sportif de 2 exutoires de fumée	TOITURES BERNARD SPRL, Avenue Thomas Edison 200 à 1402 Thines	€ 2.948,77
Service d'auteur de projet en vue de constituer le dossier de demande de permis d'urbanisme	Sprl Géosphère, Mandé Sainte Marie, 39 à 6640 SIBRET	€ 1.542,75
Marché de services d'auteur de projet-architecte en vue de la restauration des peintures intérieures de l'église de Turpange	Province de Luxembourg – Service bâtiment, Square Albert 1 ^{er} , 1 à 6700 ARLON	€ 13.000,00
Fourniture d'une remorque double essieux	Garage Noiset Latour SPRL, La Chaussée (N4), Malmaison, 49 à 6637 Fauvillers	€ 7.592,07
Matériel informatique – Service Auteur de Projet	CBC Informatique SA, Zone Op Zaemer, 9 à LU-4959 Bascharage	€ 7.598,50
Outil numérique de communication des écoles vers les parents	Konecto – DigiSoft Solutions, Rue Edmond Debatty, 3 à 6900 Marche-en-Famenne	€ 1.270,50
Achat d'une pompe à eau thermique	ProLine, Rue Robert Krieps, 21 à LU-4702 Pétange	€ 326,58
Fourniture de huit tronçonneuses thermiques	ARMA SA, Rue des Ardennes, 89 à 6780 Messancy	€ 8.753,30
Remplacement battant de cloche	Artisan campanaire, Rue léon Charlier, 231 à 6927 Tellin	€ 1.161,60
Remplacement des châssis extérieurs au presbytère de Turpange	SG Concept sprl, rue d'Udange, 62 à 6700 Toernich	€ 13.185,92
Lettrage des véhicules du Service Travaux – Nouvelle image	Urban Vision, Route de Bastogne, 340 à 6700 Arlon	€ 5.233,25
Acquisition de 24 parties centrale pour coussins berlinois	Eurosign SA, Rue Ernest Montellier, 20 à 5380 Fernelmont	€ 2.697,09
Fourniture de Goodies – Nouvelle image	Inside Communication, Rue de Koerich, 62 à LU-8437 Steinfort	€ 6.217,83
Fourniture de masques chirurgicaux à usage du personnel	BCO 44quipements, Rue de Koerich, 66 à LU-8437 Steinfort	€ 2.226,00

Fourniture de pavés pour réfection de l'allée du cimetière de Sélange	Gedimat Bechet, Rue des Deux Luxembourg, 2 à 6791 ATHUS	€ 8.278,09
Location d'un bulldozer pousseur sur chenilles sans chauffeur	MAKO S.A., Zone industrielle Scheleck II à LU-3225 Bettembourg	€ 2.568,83
Installations photovoltaïques pour les écoles communales de Longeau et Sélange	Alter Energies, Rue des Gamelles, 5 à 6741 VANCE	€ 24.468,01
Fourniture de 2 sièges ergonomiques	Berhin, Avenue Prince de Liège, 205 à 5100 Jambes	€ 900,24
Mobilier de bureau pour le service urbanisme	BEDIMO SA, Rue Du Bourgmestre 28 à 1050 Bruxelles	€ 1.736,35
Aménagement de la rue d'Aubange – Équipement de la parcelle HSL	ENGLEBERT SERGE SPRL, Luzery 238 à 6600 Bastogne	€ 164.462,90
Fourniture de masques chirurgicaux à usage du personnel	Gross Belgium SA, Ernest Solvay, 28 à 1480 Tubize	€ 1.435,50
Désamiantage – Local WC – École de Turpange	Areno SA, Rue du Parc Industriel, 54 à 4300 Waremme	€ 2.101,98
Levé de terrain – abords logements et salle de village rue Saint-Roch à Habergy	AgéDell, Rue du Musée, 19 à 6743 Buzenol	€ 847,00
Fourniture et placement de câbles de sécurité retenant le battant des cloches	BAUDRI Olivier, Rue Léon Charlier, 231 à 6927 Tellin	€ 1.149,50
Fourniture et transport de sel de déneigement pour les besoins de l'hiver 2020-2021	FAM INTERNATIONAL NV, Elsenstraat 3 à 2170 Merksem	€ 85,79
Fourniture d'une hydrocureuse	Ets Molitor M. et Fils SPRL, Rue Saint-Nicolas, 31 à 6780 Hondelange	€ 108.718,50
Fourniture de plantations d'hiver en 2020	Lux Green SA – Jardinerie Messancy, Rue des Ardennes, 25 à 6780 Wolkrange	€ 3.515,00
Fourniture d'une scie de table	ProLine – Rue Robert Krieps, 21 à LU-4702 Pétange	€ 1.208,79
Fourniture d'un tableau blanc interactif pour l'école de Sélange	Centrale de marché de la FWB – Econocom Chaussée de Louvain, 510 B80 à 1930 Zaventem –	€ 2.527,15
Campagne de dératisation sur l'ensemble du territoire du 01.01.2021 au 31.12.2024	Vermilux – rue de la Fache, 11 – 6792 Rachecourt	€ 1.754,50 €/an
Fourniture de 2 chaises ergonomiques pour le service auteur de projet	Berhin – Avenue Prince de Liège, 205 à 5100 Jambes – Marché du SPW	€ 900,24
Fourniture de bulbes et plantation mécanisée au Parc de Mathelin et le long de la liaison piétonne	Natura Loci Sprl – Rue De Louvain 5 à 1315 Incourt	€ 2.492,60
Marché de services – migration des mails	UpFront	€ 4.477,00
Fourniture pour réfection des toilettes de l'école de Turpange	Kroëll SA – Bati-C - Rue Pietro Ferrero, 8 à 6700 Arlon	€ 731,71

Fourniture de masques chirurgicaux à usage du personnel	Gross Belgium S.A. Ernest Solvay, 28 à 1480 Tubize	€ 1.944,30
---	--	------------

AVIS DE LEGALITE DU RECEVEUR REGIONAL – ART L1124-40 DU CDLD

Les marchés suivants ont reçu un avis de légalité favorable de la part du Receveur régional tant sur les décisions d'approbation des conditions du marché que sur les décisions d'attribution du marché :

- ✓ Marché d'assurances 2020-2023
- ✓ Nettoyage des vitres et châssis des bâtiments communaux
- ✓ Fourniture en vue du renouvellement du parc informatique
- ✓ Interreg V-A - Mobilité-3-frontières - Mobilité douce domicile/travail sur l'agglomération des 3 frontières - Création d'une liaison cyclo-piétonne reliant les gares de Messancy et d'Athus
- ✓ Installation d'un dégrilleur de rivière automatique sur le Wasser Grund
- ✓ Travaux de rénovation énergétique et mise en conformité incendie du bâtiment communal sis rue Muller-Tesch, 38 à Messancy
- ✓ Camionnette de type Pick-Up surbaissé simple cabine
- ✓ Amélioration du chemin agricole de la Mardelle à Hondelange
- ✓ Coordination santé-sécurité
- ✓ Auteur de projet en vue d'établir le projet de la fiche 3 de RU - Place Concordia
- ✓ Services d'auteur de projet architecte pour la rénovation de l'ancienne Justice de Paix de Messancy
- ✓ Services d'auteur de projet architecte pour la rénovation du presbytère de Sélange
- ✓ Aménagement des rues Basses, de Barnich et Hasenberg à Sélange dans le cadre du PIC 2019-2021
- ✓ Réalisation d'expertises de sol, de travaux de démolition et d'assainissement du site Schneider à Messancy
- ✓ Aménagement de trottoirs en 2017 - avenant
- ✓ Entretien des plantations de 3 giratoires situés le long de la RN81 et sur le parking du triangle lorrain
- ✓ Concession d'exploitation d'un appareil automatique de photographie d'identité et d'un monnayeur
- ✓ Acquisition d'un petit camion - permis B
- ✓ Services d'auteur de projet architecte pour la construction d'une nouvelle école communale à Turpange

- ✓ Entretien extraordinaire des voiries et trottoirs en 2020, lots 1 et 2
- ✓ Remplacement des châssis extérieurs au presbytère de Turpange
- ✓ Installations photovoltaïques pour les écoles communales de Longeau et Sélange
- ✓ Aménagement de la rue d'Aubange - Équipement de la parcelle HSL
- ✓ Fourniture d'une hydrocureuse
- ✓ Liaison cyclo-piétonne sécurisée entre le Domaine du Lac et la rue de la Ferme dans le cadre de la mobilité douce

DECISIONS D'ATTRIBUTION DE MARCHES SOUMISES A LA TUTELLE GENERALE D'ANNULATION (ART L3122-1 ET L3122-5 DU CDLD)

Les décisions suivantes sont devenues pleinement exécutoires :

- ✓ Acquisition d'un petit camion
- ✓ Services d'auteur de projet architecte pour la construction d'une nouvelle école communale à Turpange
- ✓ Entretien extraordinaire des voiries en 2020, lots 1 et 2
- ✓ Marché de services d'assurances 2020-2023

TRAVAUX EN COURS D'ETUDE

➤ **Construction d'une nouvelle école à Turpange**

Le marché d'auteur de projet architecte pour ce dossier a été lancé en mai 2020 et notifié, après approbation de la tutelle, à l'association momentanée Architectes Associés SA et TGI SA le 29 juillet 2020.

Les travaux seront divisés en deux phases afin de bénéficier de deux sources de subsides distinctes.

Dans un premier temps, construction d'un bâtiment abritant un réfectoire et pouvant également accueillir des cours de psychomotricité. Ensuite, construction de l'aile pédagogique.

L'architecte a déjà remis un avant-projet pour l'ensemble de la construction, approuvé par le Collège communal en date du 17 septembre 2020, et travaille désormais sur le projet de la première phase de travaux.

➤ **Rénovation de l'ancienne Justice de Paix de Messancy**

Le marché d'auteur de projet architecte pour ce dossier a été lancé au début du mois de septembre 2020 et devrait pouvoir être attribué dans le courant du mois de novembre 2020.

Les travaux de rénovation ont pour objectifs principaux de remettre le bâtiment aux normes actuelles (électricité, incendie, accueil de public, consommation énergétique, ...) et de le

transformer en un espace culturel pouvant accueillir une salle de spectacle ainsi que divers locaux de réunion et de répétition.

➤ Rénovation du Presbytère de Sélange

Le marché d'auteur de projet architecte pour ce dossier a été lancé à la mi-octobre et les offres des architectes sont attendues pour le 10 novembre 2020 au plus tard.

Les travaux de rénovation ont pour buts principaux de remettre le bâtiment aux normes actuelles (électricité, incendie, accueil de public, consommation énergétique, ...) et de le transformer :

- D'une part en différentes salles pouvant accueillir trans des réunions que le Club des Jeunes au rez-de-chaussée,
- D'autre part en logements aux étages.

➤ Mise en œuvre de la fiche 3 de Rénovation urbaine – Place Concordia

Le marché de service d'auteur de projet pour ce dossier vient d'être lancé et devrait pouvoir être attribué dans le courant du mois de novembre 2020

Ce projet consiste principalement à aménager la place publique, les voiries et carrefours y attenants, faciliter l'accès aux piétons, mais aussi à démolir la « salle Concordia » pour construire un immeuble à l'affectation mixte avec obligation de logements.

LES DIFFICULTÉS RENCONTRÉES DANS CERTAINS DOSSIERS

➤ **Interreg – liaison cyclo-piétonne entre les gares de Messancy et d'Athus.**

* Le marché public de travaux a été attribué le 26.03.2020 à l'entreprise Deumer de Houffalize pour un montant de 1.159.690,90 €, 21% TVAC. La notification de ce marché est tributaire des avis favorables de la Région wallonne. **Nous sommes en attente de ces avis. À noter que ces avis doivent être favorables sans quoi les subventions pourraient être retirées.**

Nous espérons pouvoir commencer ces travaux dans le courant du 2^{ème} semestre 2021.

* La réglementation sur le traitement et la traçabilité des terres excavées complique encore un peu plus la progression de ce dossier.

Cela demande un marché de services pour le prélèvement et l'analyse des terres. La difficulté est de savoir ce qu'il faut exiger dans les clauses techniques pour répondre parfaitement aux exigences du décret de la Région wallonne du 1er mars 2018 relatif à la gestion et à l'assainissement des sols.

A ce sujet, la Commune a pris une décision de principe d'adhérer à la centrale de marchés de la Région wallonne. Le marché public lancé par la Région wallonne fait l'objet de recours au Conseil d'Etat. En raison de cela, il n'est pas encore possible de faire appel à cette centrale de marché pour nos dossiers.

* La perception des subsides : encodage trimestriel des dépenses sur une plateforme dédiée à cet effet. Procédure lourde et lente

Pour rappel : ce projet est subventionné à 90% par des Fonds Feder et de la Région wallonne.

➤ **Site à réaménager (SAR) Krebling**

(DAOv = Direction de l'Aménagement Opérationnel et de la ville)

La procédure de demande de reconnaissance en SAR du site Krebling a débuté en novembre 2016 avec le dépôt du dossier de demande de reconnaissance à la DAOv. L'étude de pollution a été introduite à la Direction de l'assainissement des sols (DAS) en octobre 2017. La version complétée a été envoyée en juin 2018. L'étude de pollution a été approuvée par la DAS en août 2018. Le Rapport d'incidences environnementales (RIE), finalisée sur base de cet étude de pollution approuvée a été déposé à la DAOv en janvier 2019. En janvier 2020, la DAOv nous a fait part de trois remarques minimales. Le RIE a été adapté en conséquence. Il a été ré-envoyé à la DAOv. En juillet 2020, la DAOv a souhaité qu'une rencontre soit organisée avec le bureau d'étude, la Commune, le représentant du Fonctionnaire délégué, IDELUX Projets publics et elle-même, ce afin de discuter du document, de sa finalisation et de la procédure en cours.

La DAOv précise que le projet est intéressant, que nous sommes face à un véritable SAR qui mérite d'être assaini. Concernant le RIE, la **DAOv précise que le document en l'état est bon mais qu'il devrait être quelque peu adapté afin de pouvoir être approuvé par l'Administration.**

➤ **Fiche de Rénovation urbaine n°10 - Site à réaménager (SAR) Schneider**

Procédure lourde et lente : Dans le cadre de la rénovation urbaine chaque étape doit être approuvée du pouvoir subsidiant.

L'objectif immédiat de la Commune est l'assainissement du site (démolition et dépollution), puis la mise en oeuvre de la fiche-projet. Ce site a été définitivement reconnu en SAR ce 24 février 2020. Les travaux d'assainissement projetés ont fait l'objet d'une décision d'affectation de subsides dans le cadre du Plan wallon d'investissement – Sowafinal 3. Du fait de cette reconnaissance en SAR et de cette décision d'affectation de subsides, la Commune souhaite avancer. Elle vient de mandater IDELUX pour désigner un expert-sol et un bureau d'étude.

La DAOv précise que rien n'a encore été décidé au niveau wallon pour ce qui est du financement des sites retenus dans le cadre de l'appel à projets Sowafinal 3.

COMMUNICATION

Description et missions

La finalité de la fonction est d'assurer la communication de la Commune et la diffusion de toute information interne et externe de l'organisme.

La communication de crise

Le service communication a, depuis mars 2020, revêtu sa casquette D5. C'est comme cela que l'on nomme la discipline chargée d'informer la population et les différents publics en cas de crise. Nous avons beaucoup communiqué vers différents publics cible en fonction des nouvelles mesures : les parents d'élèves, les collègues, les gestionnaires de salles, les responsables d'associations et de clubs sportifs, les fabricants d'église, les mandataires, la population en général... Nous avons travaillé à la fois sur le fond mais aussi sur la forme des messages envoyés.



Retour sur 2020

2020 a été une année chargée pour le service communication.

Lorsque l'actualité COVID nous a permis de faire un break, nous avons pu nous concentrer sur l'élaboration de nos nouveaux moyens de communication tant au niveau de la forme (logo, charte graphique, motif) que le contenu (information davantage claire et surtout à jour).

Le 11 septembre sont sortis les nouveaux logos (CPAS et commune) et ont été mis en ligne les nouveaux outils de communication (site web, page Facebook et application « Messancy en poche »)

En a découlé une refonte du [bulletin communal](#) pour coller aux prescrits de la charte graphique.



Cette année a eu lieu la première « Rencontre comm' » organisée par Idelux. Une matinée d'échange qui nous a permis de nous rencontrer pour, éventuellement élaborer des projets dans le futur... à voir.

Enfin nous soulignerons le [travail avec le CPAS](#) qui s'est davantage développé cette année.

Perspectives pour 2021

Il nous reste encore une nouveauté importante pour 2021 : le [e-guichet](#), plateforme en ligne qui permet aux citoyens d'obtenir des documents administratifs de chez eux.

Il sera nécessaire également d'être rigoureux dans l'utilisation des nouveaux outils afin de les maintenir opérationnels et à jour pour que le citoyen ait envie de les consulter/utiliser.

CULTURE

L'objectif de ce service est d'assurer le développement de la culture, la gestion et le suivi des dossiers y afférents.

Retour sur 2020

La COVID ayant mis à mal toute organisation culturelle, aucun événement n'a eu lieu cette année. La [commission consultative de la culture](#) s'est réunie trois fois, en janvier-février lorsque nous avions encore l'espoir d'organiser la Fête de la Musique et les Rencontres Culturelles. Nouveauté cette année, nous avons créé des sous-groupe de travail.

Le marché de services pour la [rénovation du bâtiment de la justice de paix](#) a été lancé en septembre 2020 et nous espérons pouvoir désigner un architecte d'ici la fin de l'année.

Perspectives 2021

L'an prochain, il faudra se réinventer, trouver des solutions pour l'organisation d'événements « Covid compatible » car il est plus que probable que l'an prochain soit aussi morne que 2020.

TRAVAUX

NOMENCLATURE NON EXHAUSTIVE DES TRAVAUX RÉALISÉS PAR LE PERSONNEL OUVRIER.

La liste des travaux ci-après englobe tant les travaux d'entretien habituels et systématiques que des travaux particuliers. Il n'est pas possible dans le cadre de ce rapport de décrire dans le détail l'ensemble des travaux réalisés. Toutefois, vous y trouverez un aperçu assez significatif.

Voiries

- ⇒ Déneigement des routes communales et des entrées de bâtiments publics.
- ⇒ Deux campagnes de débouchage et curage de tous les avaloirs.
- ⇒ Nettoyage des fossés et désherbage des bordures et filets d'eau.
- ⇒ Trop nombreuses interventions de ramassage de dépôts clandestins.
- ⇒ Ramassage hebdomadaire des déchets jonchant les bas-côtés des voiries.
- ⇒ Réparations diverses : campagnes de rebouchage des trous dans les routes.
- ⇒ Empierrement de plusieurs chemins agricoles et forestiers.
- ⇒ Remplissage des joints et recalage de pavés sur les ralentisseurs.
- ⇒ Remplacement des panneaux de signalisation abîmés et manquants.
- ⇒ Découpage et évacuation des arbres tombés en hiver.
- ⇒ Gestion du radar pédagogique sur remorque.
- ⇒ Entretien des bancs publics.
- ⇒ Remplacement de tous les potelets manquants au niveau des ralentisseurs.
- ⇒ Remplacement des poubelles publiques abîmées ou manquantes.

Festivités

- ⇒ Cette année, les contraintes engendrées par le Covid19 ont empêché leur déroulement.
- ⇒ Transport aller/retour des tentes pour le camp des Scouts d'Athus.

Espaces verts et autres

- ⇒ Entretien des aires de jeux, pelouses, plantations.
- ⇒ Fiches de contrôle des aires de jeux.
- ⇒ Mise en terre des divers plants de fleurs (vivaces et autres).
- ⇒ Placement des pots de fleurs (été/hiver) dans tous les villages de la commune.
- ⇒ Arrosage de tous les bacs à fleurs et pots suspendus.
- ⇒ Elagage annuel et abattage d'arbres.
- ⇒ Taille des diverses plantations et haies.
- ⇒ Peinture des bancs publics en bois.
- ⇒ Broyage branches.
- ⇒ Arrangement des espaces publics de toute la commune.
- ⇒ Entretien et renouvellement des prairies fleuries.
- ⇒ Coupe et enlèvement pour séchage et destruction obligatoire par le feu des plantes invasives.

Service bâtiment – électricité – maçonnerie

- ⇒ Dépannages et contrôle des différentes installations électriques des bâtiments communaux.
- ⇒ Montage des illuminations de Noël : Complexe sportif – sapin au parc.
- ⇒ Mise aux normes de l'électricité des bâtiments communaux qui le nécessitent (suite).
- ⇒ Nettoyage des chenaux des bâtiments communaux, (feuilles etc...).
- ⇒ Tri et distribution des fournitures scolaires dans toutes les écoles de la commune.

Ecoles

- ⇒ Divers travaux de maintenance
- ⇒ **Pendant chaque vacance scolaire** une équipe est chargée du nettoyage des poubelles vertes et les vendredis, du ramassage des poubelles dont le contenu a fait l'objet d'un tri.
- ⇒ Nettoyage et entretien des cours et abords des écoles communales
- ⇒ **Une fois par mois** un ouvrier fait le tour des cuves à mazout afin d'en relever le niveau et de pouvoir passer commande (48 heures de délai !). Il relève également les compteurs d'eau et d'électricité pour notre éco-passeuse.

Et plus particulièrement, tous services confondus, cette année :

Divers

- ✓ Approvisionnement en sapins de Noël achetés chez Ecobam à Habergy.
- ✓ Approvisionnement en sapins de Noël donnés par M. HUBERTY à Rachecourt.
- ✓ Contrôle afin de déterminer les boîtiers de Noël réellement utilisés pour en adapter la facture électrique.
- ✓ Placement et remplacement de signalisation en divers endroits de la commune.
- ✓ Placement des panneaux "enquête publique".
- ✓ Profilage et compactage des accotements le long de plusieurs voiries.
- ✓ Débroussaillage et fauchage des servitudes.
- ✓ Obturation des trous de trop plein des vasques de fleurissement afin d'augmenter leur capacité en eau.
- ✓ Nettoyage des abords et des berges en amont des ouvrages anti crues.
- ✓ Placement de plaquettes didactiques relatives au petit patrimoine (lavoirs, abreuvoirs et moulins).
- ✓ Vidange et évacuation des déchets des fosses des cimetières.
- ✓ Dans le cadre du Covid 19, organisation d'un système de collecte des déchets (PMC) durant une bonne partie de la période de fermeture du parc à conteneurs.
- ✓ Placement des dispositifs de communication, de protection et de désinfection aux endroits le nécessitant afin de répondre aux exigences sanitaires du Covid 19.
- ✓ Nettoyage des lavoirs.

Bébange

- ✓ Placement des 2 panneaux de Rue et dessous, de 2 panneaux explicatifs, rue Raymond Kintziger
- ✓ Elagage avec la scie sur tracteur des arbres longeant la Rue de la Hêtraie
- ✓ Réparation des marches à l'entrée du cimetière et de quelques parties d'allées.
- ✓ Réalisation et placement de bacs à fleurs à usage de ralentisseur à la rue de la Hêtraie.

Differt

- ✓ Enlèvement et mise à l'abri des effets d'une expulsion rue de l'Institut, dans un hangar à Krebling.
- ✓ Mise à disposition de matériel pour les élections sociales à l'école Cardijn-Lorraine.

Habergy/Guelff

- ✓ Déplacement de 15-20 mètres en amont du dispositif de fleurissement avec F1 (cause visibilité sortie hangar), rue de Rachecourt.
- ✓ Remplacement des arbres dans les chicanes de la rue de la Source à l'entrée du village.
- ✓ Aménagement d'une rampe d'accès au terrain multisports.
- ✓ Fabrication et pose d'escaliers provisoires en bois pour les entrées extérieures du bâtiment rénové (ancienne école).

Hondelange

- ✓ Réfection du trottoir devant le n°12 rue Um Bechel.
- ✓ Enlèvement des pavés cassés et remplacement par des pavés de récupération à la rue des Rochers.
- ✓ Nivellement, mise en œuvre et compactage de déchet de raclage sur un chemin situé dans le prolongement de la rue de la Garde.
- ✓ Remplissage des trous avec déchets de raclage et compactage au rouleau compresseur à la rue de la Mardelle.
- ✓ Réalisation et placement de bacs à fleurs à usage de ralentisseur à la rue du Pont.
- ✓ Mise à disposition de 50 sacs de sables anti inondations à la rue de la Biff.
- ✓ Placement d'une plaque en lave émaillée : « Ici commence la mer » (reçue via la SPGE et le contrat de rivières) à côté d'un avaloir, à proximité de la Place Rosenbour, (passage de nombreux piétons).
- ✓ Placement de lavabos dans la cour de l'école afin de répondre aux exigences sanitaires du Covid 19.

Longeau

- ✓ Réglage de la hauteur de quelques bancs à l'école, dans la classe de Mme Sabine (P1-P2).
- ✓ Réalisation et placement de deux garde-corps de part et d'autre du pont donnant accès à l'ancien moulin.
- ✓ Réparation de la porte coulissante à l'école, du côté des maternelles.
- ✓ Décaissement, empierrement et pavage de la cour de récréation derrière l'ancien bâtiment de l'école.

- ✓ Placement de cinq bancs dans les cours de récréation de l'école.
- ✓ Fauchage de la prairie fleurie à la rue Welschen.
- ✓ Arasement des baliveaux et rejets sur les berges du ru longeant la rue d'Athus.

Messancy

- ✓ Refixation du panneau d'insonorisation au plafond à la Villa Claingé.
- ✓ Débroussaillage/fauchage des servitudes et des prairies fleuries.
- ✓ Rangement et nettoyage du hangar et des abords des bulles à Krebling.
- ✓ Ebranchage / tronçonnage / élimination des arbres et buissons en bordure de bois, le long de la rue des Ronces.
- ✓ Détection défaut et réparation : certaines lampes font déclencher le disjoncteur différentiel, au CPAS, rue d'Arlon.
- ✓ Nettoyage / enlèvement des feuilles dans les chenaux de l'Hôtel de Ville.
- ✓ Brûlage des "renouées du Japon" entreposées au dépôt Krebling.
- ✓ Placement des barrières forestières.
- ✓ Curage en profondeur du ruisseau de Sélinge, dans sa portion longeant le parc de Mathelin.
- ✓ Création d'une digue en bordure du canal de crues afin de protéger les riverains.
- ✓ Création d'une prairie fleurie en accotement de la rue de Krebling.
- ✓ Arrachage de la haie à l'extrémité ouest de la rue d'Armagh et nouvelles plantations.
- ✓ Toutes les remorques : Préparation pour contrôle technique.
- ✓ Tracteur MF5445: Contrôle et réparations électriques (clignotants).
- ✓ Mitsubishi-SAN 707: Réparations sommaires des parties rouillées de la carrosserie.
- ✓ Réparation par soudage du support de garde-boues du tracteur MF 5445.
- ✓ Remise en ordre de l'hydro cureuse : remplacement de plusieurs organes essentiels.
- ✓ Réparation du broyeur forestier.
- ✓ Réparation du broyeur à branches.
- ✓ Réparation de l'attelage de la remorque « Joskin ».
- ✓ Réparation du tracteur multi usages « Carraro » et de quelques tondeuses.
- ✓ Placement d'une tringle et d'un rideau dans la douche en cave de l'hôtel de ville.
- ✓ Travaux divers pour les besoins du service extrascolaire à la Villa Claingé.
- ✓ Placement de deux mains courantes de part et d'autre de l'escalier de l'appartement du dépôt Krebling.
- ✓ Aménagement des parterres bordant la liaison piétonne le long de la MESSANCY au Domaine du Lac.
- ✓ Réalisation et fixation à la benne du FUSO d'une caisse en aluminium pour le rangement des outils.
- ✓ Sécurisation de l'accès au n°24 de la rue de la Gare à Messancy.
- ✓ Placement d'un support TV au mur de la salle des fêtes au RDC de la Villa Claingé.
- ✓ Réalisation et placement d'un caisson de protection du boiler à côté de l'évier grande salle étage Villa Claingé.
- ✓ Plantation d'une haie de lauriers et de deux arbres "parasol" le long de la clôture de la crèche "Lac'Aline".
- ✓ Remplacement de la porte de l'abri des bouteilles de gaz le long de la façade latérale gauche de la Villa Claingé.
- ✓ Réparation d'un des éléments du parcours santé implanté le long de la liaison piétonne au Domaine du Lac.
- ✓ Remise en état des potelets d'éclairage autour de l'Hôtel de Ville.
- ✓ Remplacement d'une planche de sol à la passerelle sur la rivière (accès au Terrain B du football).

- ✓ Signalisation pour l'abattage d'arbres aux abords de l'hôtel de ville.
- ✓ Signalisation pour le cortège carnavalesque de l'école fondamentale libre de Messancy, à la rue de la Station.
- ✓ Remise en état du portail à l'extrémité Ouest de la rue d'Armagh.
- ✓ Pose de tentures dans la cave de répétition des « Vieux schnock » à la Villa Clainge.
- ✓ Rafrâichissement du petit local situé sous l'escalier de la cave de la villa Clainge.
- ✓ Fabrication et placement de deux fenêtres au magasin de l'entrepôt, rue Muller-Tesch.
- ✓ Nettoyage atelier /magasin espaces verts / véhicules et outillage espaces verts Entrepôt Muller-Tesch.
- ✓ Réparation parvis de l'hôtel de ville.
- ✓ Réalisation et placement d'un grand parterre à bordures en acier avec « Messancy » e en buis dans le talus du parc de Mathelin, en face du bas de la rue de Luxembourg.
- ✓ Réalisation et placement de bacs à fleurs à la rue de la gare, afin de sécuriser les piétons.
- ✓ Réalisation et placement de bacs à fleurs et d'un ralentisseur dans le bas de la rue de Luxembourg.
- ✓ Stabilisation de l'accotement autour du trapillon devant le n°54 de la rue Emile Kirsch.
- ✓ Placement aux deux entrées du lac de signalisation "Obligation de tenir les chiens en laisse".
- ✓ Placement de plaques en lave émaillée : « Ici commence la mer » (reçues via la SPGE et le contrat de rivières) à côté de 3 avaloirs : devant l'Hôtel de Ville, devant l'entrée du complexe sportif et devant la librairie, (passages de nombreux piétons).
- ✓ Remplacement des arbres manquants dans les chicanes de la rue de Luxembourg.
- ✓ Nettoyage des ventilations mécaniques et grilles d'extraction du vestiaire n°2 du complexe sportif.
- ✓ Abattage et évacuation des sapins malades à l'arrière du parking du CPAS et le long du canal bordant le lac. Placement de robinets à l'extérieur du complexe sportif afin de répondre aux exigences sanitaires du Covid 19.
- ✓ Enlèvement des « tags » et remise en peinture du kiosque dans le parc de Mathelin.
- ✓ Transport matériel pour élections sociales à PLAN IT.
- ✓ Transport matériel pour élections sociales à VULCAST (ex Magolux).
- ✓ Transport matériel pour élections sociales à AMPACET.
- ✓ Transport matériel pour élections sociales à CORA.

Sélange

- ✓ Adaptations pour recevoir les tableaux interactifs à l'école.
- ✓ Fabrication d'un couvercle de chambre de visite en tôle d'acier pour l'allée de garage maison louée par le CPAS.
- ✓ Comblement à plusieurs reprises des nids de poules avec tarmac à froid. Rue Sainte-Odile.
- ✓ Fauchage des prairies fleuries Klaus et rue de Clémency.
- ✓ Stabilisation et réfection de l'accotement autour du trapillon en trottoir en amont du n°22 de la rue du Bois.
- ✓ Placement d'une plaque en lave émaillée : « Ici commence la mer » (reçue via la SPGE et le contrat de rivières) à côté d'un avaloir, à proximité de l'entrée de l'école, (passage de nombreux piétons).
- ✓ Pose d'une cloison entre 2 classes maternelles ; déplacement radiateur, prises et interrupteurs à l'école.
- ✓ Petits travaux d'entretien CDJ et à l'église.
- ✓ Creusage tranchée pour alimentation électrique du nouvel éclairage public du chemin vers le tennis de table.
- ✓ Démontage des allées déformées, creusage d'un coffre, empierrement et nouveau pavage au cimetière.

Turpange

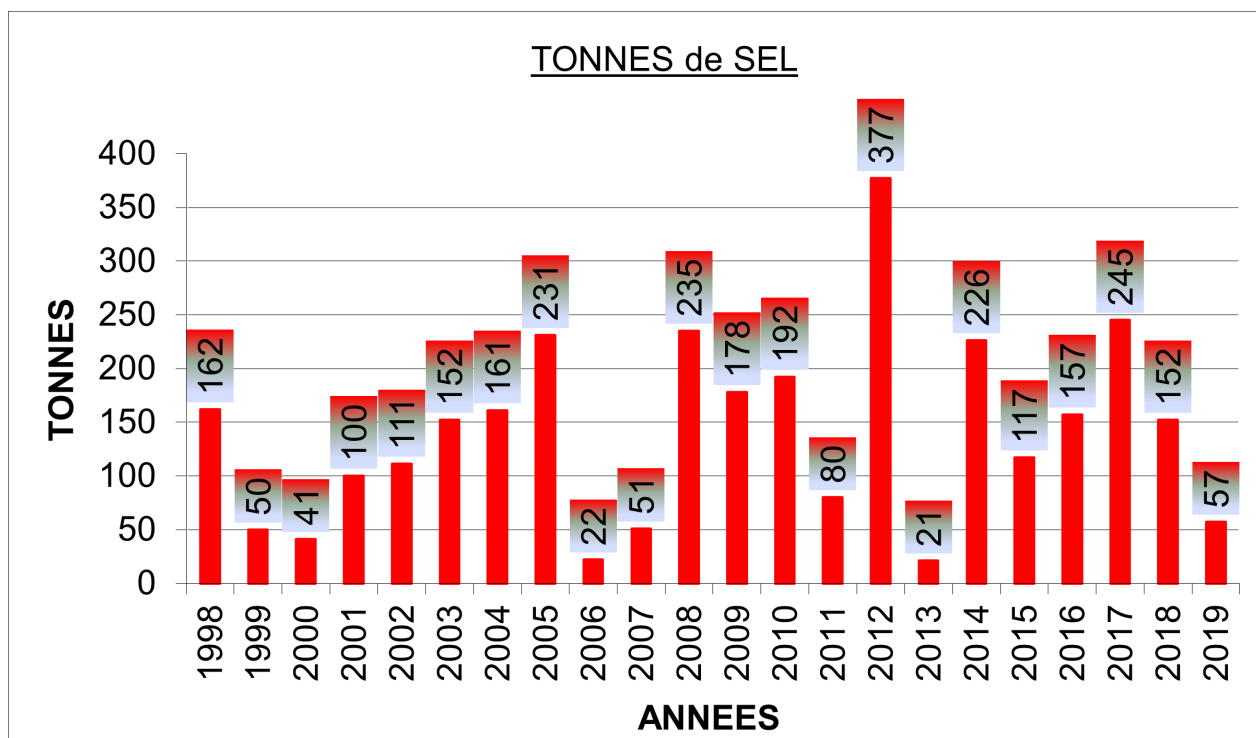
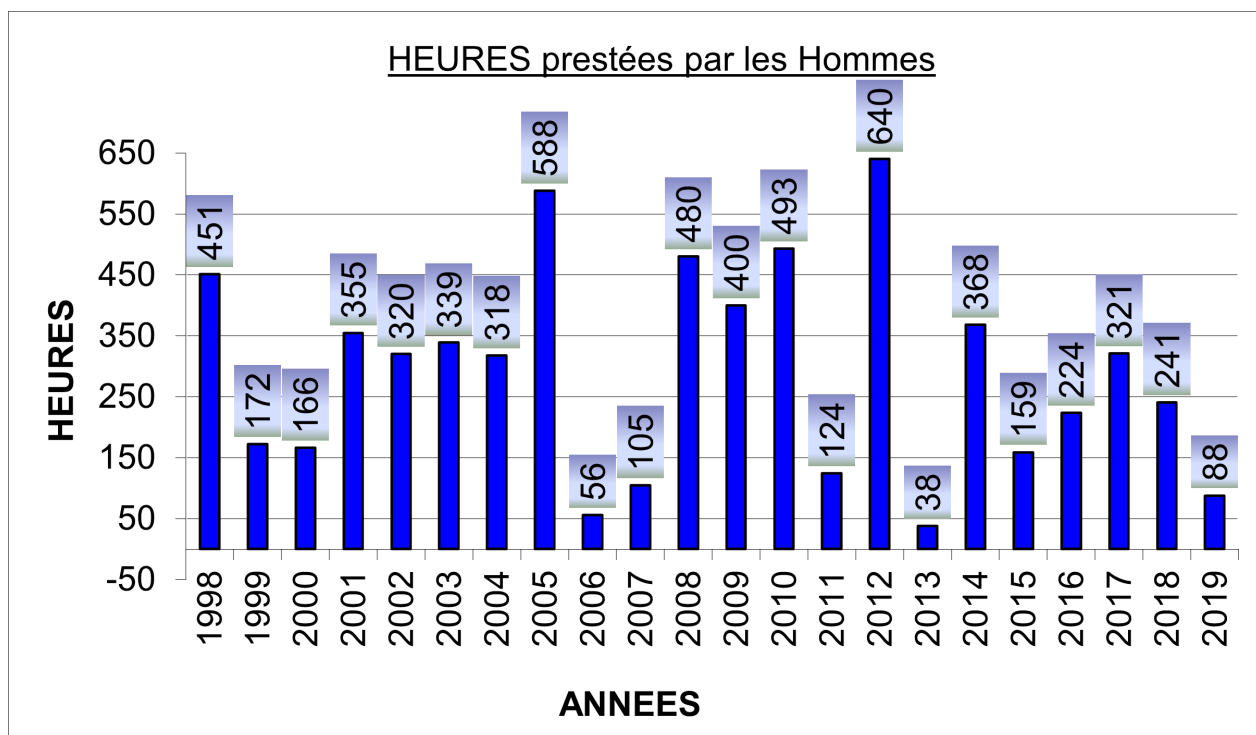
- ✓ Mise en place d'un dispositif de fixation pour le sapin de Noël devant l'église.
- ✓ Raccordement des différents points lumineux au boîtier sur poteau à place de l'église.
- ✓ Réalisation et placement de deux mains-courantes de chaque côté de l'escalier de la cave du presbytère.
- ✓ Réalisation d'une cunette et d'un contrefort au droit de l'aqueduc sur chemin agricole rue des Tisserands.
- ✓ Réalisation et pose d'une moustiquaire à la fenêtre de la cantine près du plan de travail, à l'école.
- ✓ Placement de lavabos dans la cour de l'école afin de répondre aux exigences sanitaires du Covid 19.
- ✓ Démontage et réalisation de fond en comble d'un tout nouveau local WC/sanitaires à l'école.

Wolkrange

- ✓ Signalisation pour le carnaval, à la rue Sainte-Croix.
- ✓ Remplacement d'une vitre cassée à l'ancienne école, rue des Tilleuls.
- ✓ Aménagements pour placement des tableaux interactifs, à l'école.
- ✓ Enlèvement et mise à l'abri des effets de 2 expulsions rue Albert 1° vers hangar à Krebling.
- ✓ Rechargement des accotements avec du déchet de raclage à la rue de Toernich.
- ✓ Réfection du monument aux morts.
- ✓ Placement d'un radiateur électrique et 2 prises dans le grenier de l'école.
- ✓ Adaptations électriques pour recevoir les tableaux interactifs à l'école.
- ✓ Placement d'une lampe extérieure dans la cour de l'ancienne école, rue des Tilleuls.
- ✓ Adaptation d'une partie des combles de l'école afin de la transformer en salle des profs.
- ✓ Création d'une nouvelle classe dans le bureau de la Direction et aménagement d'un petit local pour accueillir le directeur.
- ✓ Réparation des malfaçons de « Batifer » lors du raccordement à l'égout de l'immeuble 32, Rue de Sesselich.
- ✓ Déménagement de quelques meubles de l'harmonie de Wolkrange vers le grenier de L'école de Turpange



Prestations hivernales



Listing des véhicules opérationnel du service travaux en date du 01.12.2020

Type de véhicule	Marque	Modèle	Numéro d'immatriculation	n° de châssis	Date de la 1ère mise en circulation	Remarques
Tracteur	MASSEY FERGUSON	5445	629BBP	V014018	8/02/2010	
Tracteur	MASSEY FERGUSON	MF 390-4WD	HYB101	5009P07188	24/05/1989	Fin de vie - utilisation occasionnelle
Tracteur	MASSEY FERGUSON	5713 SL	1RGF249	VKKMV66DKGB292016	16/12/2016	
Tracteur	Antonio CARRARO	TIGRETRAC HST	TDT459	30405107411	7/04/2005	Mini tracteur pour les espaces verts
Tractopelle	JCB	3CXC4TEC	1AYY692	JCB3CXPCT02012833	14/10/2011	
Chariot élévateur	KOMATSU		GHF172	34300	26/07/1996	
Chariot élévateur	G CPOWER	FD35	1COT827	901385	20/01/2012	
Camionnette	MITSUBISHI	L300	SAN707	JMBJNP45VXA000764	20/08/1999	
Camionnette	VOLSWAGEN	CADDY	GYG737	WV1ZZZ9KZ1R513476	4/12/2000	Véhicule déclassé
Camionnette	PEUGEOT	BOXER	1NPG068	VF3YCSMFB12A82673	31/03/2016	
Camionnette Pick up	IZUZU	D-MAX 18 SC L 4WD	1 VWL 799	MPATFS87JJT007121	21/03/2019	Pi
Camionnette	FUSO	CANTER	1EUO488	TYBFEB01ELDX00784	25/03/2013	
Camionnette benne	VOLSWAGEN	CRAFTER	1YDK830	WV1ZZZ2FZE7007118	26/06/2014	
Camionnette pick-up	MITSUBISHI	L200	YUL740	MMBCNKB407D159140	28/05/2009	
Camionnette	CITROEN	BERLINGO	YJZ691	VF77B9HTC67008228	20/06/2008	
Camionnette	CITROEN	BERLINGO	1BUR978	VF77B9HXCBJ716108	7/09/2011	
Camionnette	CITROEN	BERLINGO	YJZ690	VF77B9HTC67009043	20/06/2008	
Camion conteneur	VOLVO	FL6H15,0	YKB587	YV2E4CBAX1B286503	30/03/2001	
Camion conteneur	MERCEDES-BENZ	AROCS	1KUE849	WDB9642071L943916	6/07/2015	
Camion balayeuse	RAVO	540	1LLV821	XL95F5HB2FA020283	23/10/2015	

Camionnette	CITROEN	JUMPER	1-KHG-545	VF7YCSMFB12845992(01)	5/05/2015	
Camionnette	CITROEN	JUMPER	1-KHG-503	VF7YCSMFB12849663(01)	5/05/2015	
Camionnette	RENAULT	MASTER	1-TDN-990	VF1VB000458599413(01)	3/10/2017	
Camionnette benne	PEUGEOT	BOXER	1YGD618	VF3YCCNAU12P14097(01)	20/08/2020	
Remorques						
Remorque	HAPERT		UFF742	XLHR1300000615091	1/03/1996	
Remorque	HAPERT		UKJ900	XLHR1300000603410	30/10/1992	
Remorque	HENRA	K3.27	QHM142	XLUK327B08H106155	22/10/2008	Remorque double essieux
Remorque	HAPERT	E	QACB914	XLHE3500000775847	17/12/2015	Remorque double essieux (long plateau)
Remorque	HAPERT	PAV/SR-1.3	USW025	XLHR1300000615090	6/04/2000	
Remorque	MECANO GALVA	M1DC1L	Pas de document	VNMAA164085US1009		Remorque pour radar préventif
Remorque barrières NADAR	SORIN		QALM690	VF9B413VF17549040-01	16/10/2020	Remorque pour barrières NADAR L2000
Remorque plateau	WIMAT		HYB101	WT6060025	19/10/2006	Remorque pour tracteur uniquement
Hydro cureuse	JOSKIN	8400S	HYB101	9375/060	1997	Hydro cureuse
Remorque tracteur	JOSKIN	6,5 T EX	HYB101	1800/065	1994	Remorque pour tracteur uniquement
Outils						
Tracteur tondeuse	STIGA	PARK PRO 21 4WD	Pas immatriculation	130701053A	2013	
Tracteur tondeuse	ETESIA	HYDRO	Pas immatriculation	99197	2007	
Mini pelle	NEUSON	3003	Pas immatriculation	AEO1326	2006	
Rouleau compresseur	AMMANN	AR65		149010	2007	
Scie tarmac	NORTON	CLIPPER CS1		99594	1998	
Nacelle	NIFTY	120 TAC		413203	2005	
Compresseur	ATLAS COPCO	XAS40	DP?830	V090901	1979	
Tracteur tondeuse	ISEKI	SXG323	Pas immatriculation	S11102480	2017	

AUTEURS DE PROJETS

RAPPORT DE SYNTHÈSE D'ACTIVITÉS 2020

Le Service Auteur de Projet de la commune de Messancy se compose d'un Attaché spécifique 1/3 temps et d'un employé D7 (dessinateur -surveillant de chantier) 1/3 temps
Depuis le 25 octobre , le service AP peut compter sur un Attaché spécifique 1/3 temps supplémentaire

Le service Auteur de Projet réalise des projets de travaux (depuis la désignation par le collègue jusqu'à la réception des travaux) ainsi que leur suivi .

Le Service AP assure également un rôle de conseiller technique auprès du collègue et des autres services communaux

Principaux dossier traités en 2020

n°	Intitulé	<i>estimation ou montant des travaux</i>	Commentaires
1	Projet Interreg . Cyclo piéton Messancy Athus	1.100.000,00 €	Dossier attribué , en attente RW pour début travaux
2	EE 2019 - Lot 1	420.000,00 €	Surveillance et direction
3	EE 2019 - Lot 2	350.000,00 €	Surveillance et direction
4	EE 2020 - Lot 1	400.000,00 €	Dossier - Surveillance et Direction
5	EE 2020 - Lot 2	410.000,00 €	Dossier - Surveillance et Direction
6	Lotissement rue d'Aubange - HSL	150.000,00 €	Dossier attribué , en attente RW pour début travaux
7	Aménagement de voiries à Sélange - PIC	600.000,00 €	Surveillance et direction des travaux
8	Liaison cyclo-piétonne Lac - Cora	490.000,00 €	Dossier attribué , en attente RW pour début travaux
9	Verdissement cimetières communaux	10.000,00 €	Elaboration dossier d'attribution
10	Aménagement de voiries à Sélange - PIC 2020	770.000,00 €	Dossier déposé au SPW , en attente avis sur projet
11	Aménagement du chemin de la mardelle à Hond	260.000,00 €	Dossier déposé au SPW , en attente avis sur projet
12	Plaine de jeux à Sélange	80.000,00 €	Dossier à l'étude

13	Columbarium dans les cimetières communaux	120.000,00 €	Dossier à l'étude
		5.222.000,00 €	

Principaux dossiers traités en tant que conseiller Technique

Divers dossiers relatifs à des équipements de permis d'urbanisation privés

Aménagement de la zone dite Flan Ouest

ETAT CIVIL - CIMETIERES

Des délibérations du Collège Communal, il a été extrait les délibérations suivantes concernant :

1. Cimetières (du 01.11.2019 au 31.10.2020)

Octroi de concession de sépulture	10
Octroi de concession de loge de columbarium	6
Octroi de concession d'une parcelle de terrain individuelle	3
Transfert de concession	1
Renouvellement de concession	0
Placement et restauration de monuments funéraires et caveaux	21
Renonciation à une concession de sépulture	1
Enlèvement de signes indicatifs de sépulture	0
Renonciation à une concession de loge de columbarium	0
Modification d'une liste de bénéficiaires pour une concession	0
Mise à disposition d'un emplacement pour foetus	0

2. Affaires économiques (exercice 2020)

Organisation d'une braderie	0
Demande de dérogation de fermeture en soirée	0
Demande Week-End « portes ouvertes »	0

MOUVEMENTS DE L'ETAT CIVIL EN 2019

A) Transcriptions et inscriptions diverses

Reconnaissance par le père avant naissance	27
Reconnaissance par le père après naissance	5
Adoption plénière	1
Transcription naissance survenue à l'étranger	4
Transcription reconnaissance à l'étranger par le père avant naissance	0
Changement de nom	1
Changement de prénom	3
Choix de nom	4
Attribution d'un prénom	0
Adoption simple	1
Changement de sexe	0

B) Acquisitions et attributions de la nationalité belge

Introduction d'acquisition de la nationalité belge art.12bis §1 ^{er}	8
Acquisition de la nationalité belge art. 12bis §1 ^{er}	15
Attribution de la nationalité belge art. 8	1

C) Déclarations et cessations de cohabitation légale

Déclarations de cohabitation légale	29	
Cessations de cohabitation légale	20	
	Suite à un mariage	7
	suite à un commun accord	12
	suite à un décès	1

D) Déclarations de mariage

23

E) Mariages

Contractés à Messancy	21
Contractés à l'étranger	0

F) Divorces

22

G) Jubilaires fêtés à l'Administration communale

Noces d'Or	5
Noces de Diamant	3
Noces de Palissandre	1

H) Dépôt et enregistrement de déclaration de dons d'organes

Depuis le 1^{er} juillet 2020, de nouvelles modalités d'enregistrement de la volonté relative au don de matériel corporel humain après le décès sont entrées en vigueur²
Pour rappel, en Belgique, il existe un consentement présumé pour le don de matériel corporel humain (organes, tissus et cellules) après la mort. Par conséquent, toute personne est présumée consentir au don de son matériel corporel après son décès.

Il est dorénavant possible d'enregistrer quatre décisions relatives au don de matériel corporel humain après le décès, à savoir :

- don d'organes pour la transplantation
- don de matériel corporel humain pour la transplantation
- don de matériel corporel humain pour la fabrication de médicaments
- don de matériel corporel humain pour la recherche

² Arrêté royal du 9 février 2020 relatif à l'enregistrement des déclarations de volonté concernant le prélèvement de matériel corporel humain, y compris les organes, après le décès.

Les déclarations sont directement et uniquement enregistrées dans l'application « Déclaration don matériel corporel humain ». Elles ne sont donc plus enregistrées au Registre National.

Après confirmation de l'enregistrement, l'application transmet automatiquement, immédiatement et uniquement après la réception des données un récépissé au format PDF. Cet accusé de réception doit être imprimé, signé par le fonctionnaire communal qui a procédé à l'enregistrement et ensuite remis au déclarant ou à son représentant accompagné du formulaire de déclaration qui a servi de base à l'enregistrement. Le formulaire original ne doit donc plus être envoyé au SPF Santé publique, Sécurité de la Chaîne alimentaire et Environnement.

Dorénavant, les citoyens qui souhaitent faire enregistrer leur volonté en la matière pourront toujours se rendre auprès de leur administration communale mais également,

- s'adresser à leur médecin généraliste
- s'enregistrer en ligne via le site www.masanté.be

Les mineurs d'âge et les personnes incapables d'exprimer seules leur volonté devront toujours se rendre auprès de leur administration communale.

I) Demande d'euthanasie

Depuis le 2 avril 2020³, la déclaration anticipée d'euthanasie aura automatiquement une durée illimitée. Auparavant, elle était valable pour cinq ans.

En pratique, les déclarations (déclaration initiale ou reconfirmation) ayant une date de déclaration antérieure au 2 avril 2020, restent valables 5 ans à compter de la date de la déclaration. Le déclarant doit lui-même veiller à ce que sa déclaration anticipée soit reconfirmée tous les 5 ans s'il souhaite qu'elle reste valide. Cette reconfirmation peut s'effectuer suivant les mêmes modalités que la rédaction de la déclaration anticipée initiale : nouvelle déclaration papier et nouvel enregistrement auprès de l'administration communale.

J) Dépôt et enregistrement à l'administration de déclarations de dernières volontés en matière de sépultures

11

K) Décès

	Hommes	Femmes	Total
Personnes décédées sur le territoire de la commune et ayant leur résidence habituelle dans la commune	16	31	47
Personnes décédées sur le territoire de la commune et ayant leur résidence habituelle dans une autre commune ou pays	1	2	3

³ 15 MARS 2020. - Loi visant à modifier la législation relative à l'euthanasie (M.B. du 23.03.2020) LOI 2020/03/15

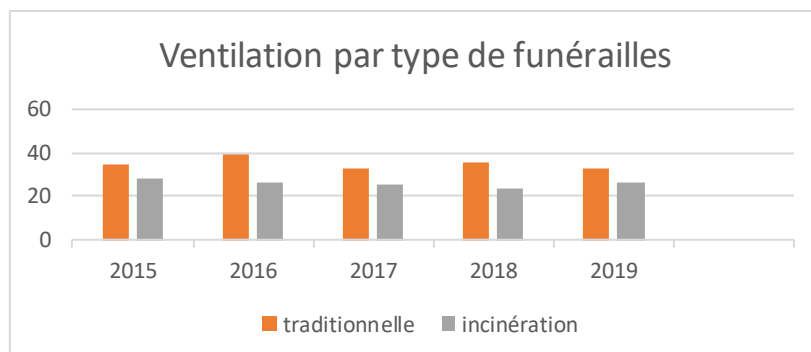
Personne décédée ayant sa résidence habituelle sur le territoire de la commune et décédée dans une autre commune ou pays	31	25	56

L) Crémations

De personnes ayant leur domicile dans la commune et dont les cendres ont été inhumées, dispersées ou déposées en columbarium dans un des cimetières communaux	3
De personnes ayant leur domicile dans la commune et dont les cendres ont été inhumées, dispersées ou déposées en columbarium hors commune	11
De personnes ayant leur domicile hors commune et dont les cendres ont été inhumées, dispersées ou déposées en columbarium dans un des cimetières communaux	1
De personnes décédées dans la commune ayant leur résidence hors commune et dont les cendres ont été inhumées, dispersées ou déposées en columbarium hors commune	1
De personnes ayant leur domicile dans la commune et dont les cendres ont été conservées dans une propriété privée	2

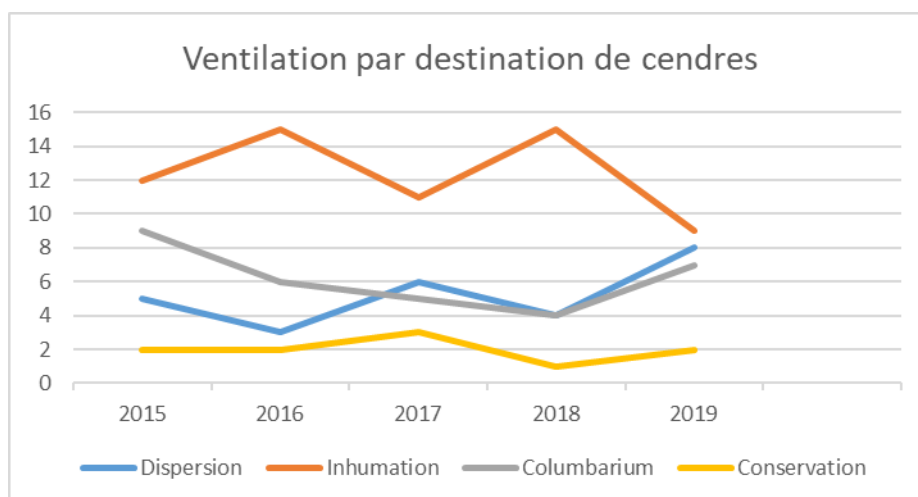
M) Ventilation inhumations/incinérations

	« Permis d'inhumer »		Inhumations	Incinérations
2015	63		35	28
2016	65		39	26
2017	58		33	25
2018	60		36	24
2019	59		33	26



Ventilation des incinérations par destination des cendres

	2015	2016	2017	2018	2019
Dispersion	5	3	6	4	8
Inhumation	12	15	11	15	9
Columbarium	9	6	5	4	7
Conservation	2	2	3	1	2



L'IMPACT SUITE A LA PROPAGATION DU CORONAVIRUS CODID-19

La pandémie de Covid-19 que nous connaissons depuis mars 2020 a engendré l'application d'une série de mesures en vue de ralentir la propagation du virus et de protéger les personnes vulnérables de la société.

Par conséquent, afin de garantir la continuité du service public, des mesures ont été imposées de manière à ce qu'aucun citoyen ne soit entravé ni dans l'exercice de ses droits ni dans l'accomplissement de ses obligations.

L'administration communale a donc été accessible durant des laps de temps bien définis, sur rendez-vous ou ouverte au public, tout en respectant les gestes barrières. La transmission d'informations ou de documents par courriels ou par téléphone a été privilégiée au possible. L'entrée en vigueur de la « BAEC » en mars 2019 a donc été un outil très utile durant cette année ainsi que l'accès au dossier personnel au Registre national via l'application « *Mon Dossier* ».

Le nombre de jubilaires, de mariages, ... célébrés au cours de cette année a donc diminué notamment en raison des mesures gouvernementales qui sont entrées en vigueur, telles que le nombre d'invités accepté lors des cérémonies, lors de banquets ou même de la fermeture du secteur horeca.

CIMETIERES

Programme GIG

Le programme GIG, développé par l'intercommunale IDELUX, est en cours d'encodage. Plusieurs cimetières ont été totalement encodés et les photos des monuments y ont été implémentées, à savoir : Bébange, Habergy, Turpange, Wolkrange 1 et 2 et Hondelage 1 et 2. Les efforts se concentrent actuellement sur le cimetière de Sélange.

Egalement, suite à la modification de la procédure d'encodage mise en place en 2019, le délai d'encodage des tombes a été amélioré. Aussi, au lieu d'une quarantaine de sépulture encodées annuellement, 208 sépultures ont été encodées. Le service Cimetières a mis une forte intensité sur ces encodages, afin d'amener le programme GIG vers une optimalisation la plus rapide possible.

A ce jour, un total de 1098 sépultures sur près de 2100 ont été encodées. Ces encodages reprennent le monument ainsi que toutes les informations relatives aux personnes inhumées et les concessions.

Embellissement des cimetières

Dans le cadre de la végétalisation des cimetières, et afin que celle-ci se passe de façon logique, l'ensemble des sépultures abandonnées/non concédées /non renouvelées a été exhumé à Habergy. Aussi, ce sont 16 sépultures qui ont été enlevées par la Marbrerie Colles&Dominicy, pour un montant de 41357,80€ TVAC. 3 stèles ont été remontées près de l'église de Habergy afin de protéger le patrimoine remarquable, tant social que structurel.

La suite de cette végétalisation nécessite l'enlèvement des trottoirs placés en pourtour de certaines sépultures. Ces trottoirs ont été construits sans autorisation ni redevance, et présentent des difficultés de circulation des usagers (constructions hors sol ou dégradées, marches, ...) et du service travaux pour la gestion du cimetière. Ce chantier a été adjugé à l'entreprise Tragesom pour un montant de 13310,97€ TVAC. A ce jour, nous attendons la réalisation.

Le cimetière de Sélange présentait des allées principales en autobloquants placés de longue date et dont la solidité a été mise à l'épreuve par le charroi. Aussi, le service travaux a remis ces allées à neuf. Coffrage et stabilisation, découpe et pose de nouveaux autobloquants, le tout pour un montant de 18281,79€ (temporaire et arrêté en date du 3 novembre 2020).

POLICE ADMINISTRATIVE – Arrêts de police et autorisations

Les chiffres suivants ont été établis du 1/11/2019 au 31/10/2020.

Ont été rédigés pour des travaux de :

Type	Nombre	Sociétés	Evolution par rapport à 2019
Egouttage	7	T-Palm, Octave, Jacquemin J-L, JW Terrassement, REnotec	---
Raccordements SWDE	23	Tegec, Simon J-L	-11,5%
Raccordements et travaux électriques et Télécommunications	26	Devresse, JMC Infra, Yvan Paque, Simon J-L, Collignon, Engie Fabricom, Constructel Modal, Lithobeton	-16%
Pose et raccordement gaz	17	Yvan Paque	-22,5%
Entretien et aménagement des voiries	18	Yvan Paque, Lecomte, Luxgreen, Signaroute, Colas Belgium, Tragesom, Englebert, Renotec, Jacops-Sud	-18%
Chantiers communaux	4	Abattage d'arbres, exhumations, bas-côtés	+100%
Ordonnances du Collège Communal	7		+16%
Divers	14	Yvan Paque, SPW-Infrastructures, Picard Construct, Jacobs, Jumatt, Idelux, Eurosign, Socogetra	-17,5%
Particuliers	1	Café de l'Alfa	-66,5%

Ont été rédigés en matière d'empiètement sur la voie publique :

Type	Nombre	Evolution par rapport à 2019
Stationnement	6	+100%
Container ou équivalent	18	+38%

Ont été délivrées des autorisations du Bourgmestre pour :

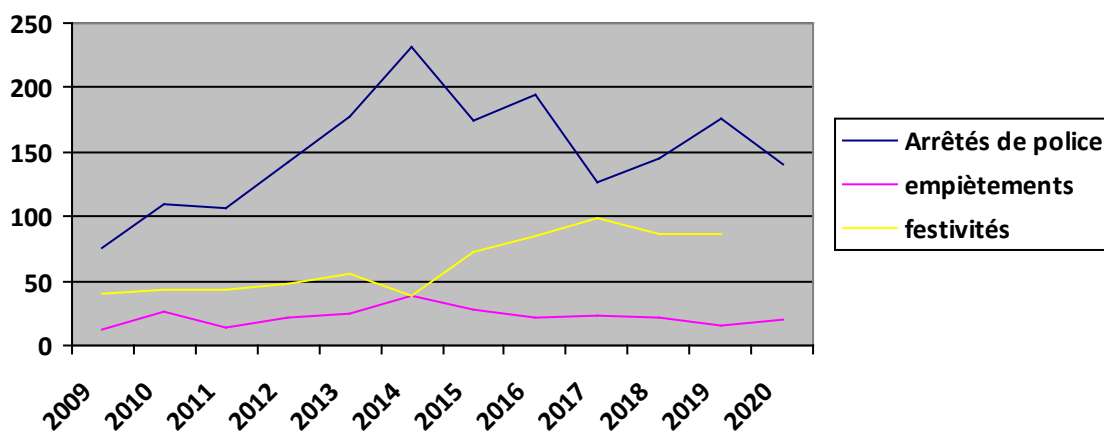
Raison	Arrêtés requis
Activités de Messancy-Longeau	2
Activités de Hondelage	2
Activités de Sélange	
Activités de Wolkrange-Buvange	2
Activités de Habergy-Bébange-Guelff	
Activités de Turpange	1

Le total des arrêtés de police est de 141 (dont 7 pour festivités).

En matière d'affichage publicitaire : 8 autorisations

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Arrêtés	110	107	142	177	231	175	194	127	145	176	141
Empiètements	26	14	21	24	39	28	22	23	21	16	20
Festivités	43	43	48	55	70	73	85	98	86	86	

Le diagramme ci-après vous offrira une vision du travail effectué au cours des dernières années.



POPULATION

Les Pouvoirs locaux, c'est-à-dire les provinces, les communes et les intercommunales, sont les institutions les plus proches des citoyens. En effet, leurs compétences les amènent à jouer un rôle essentiel dans la vie de ceux-ci.

Le service population, outre tous les travaux liés directement aux mouvements de la population, a notamment dans ses attributions :

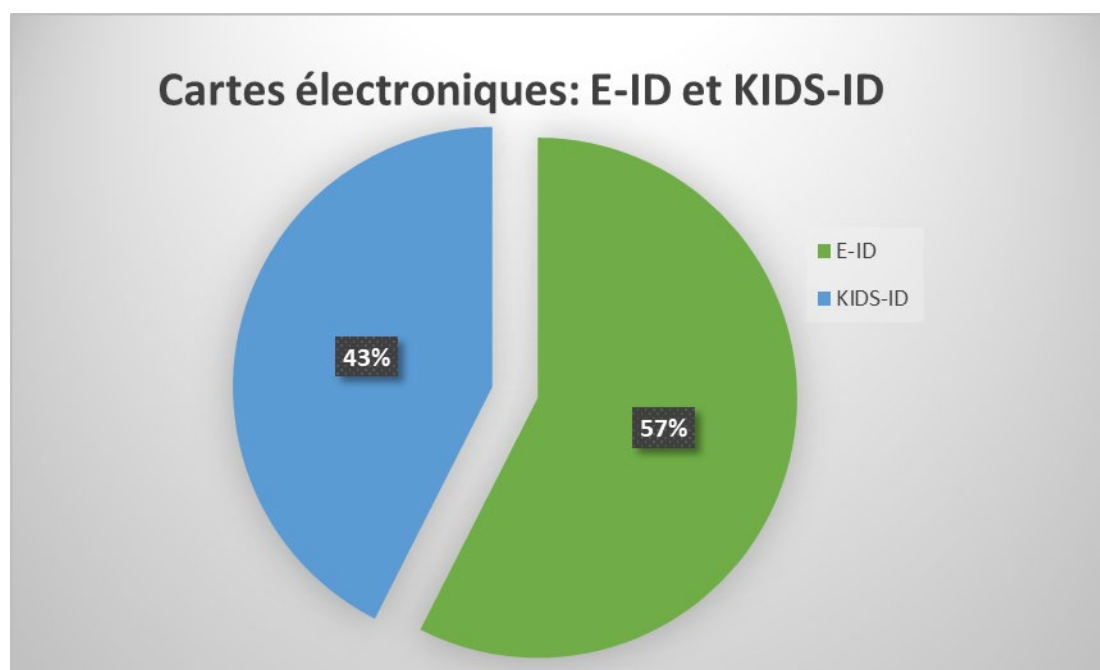
CARTES D'IDENTITÉ (période du 1^{er} novembre 2019 au 31 octobre 2020)

➤ Délivrance des cartes électroniques aux citoyens belges :

- **342** E-ID ont été délivrées sur l'année.
- Dont **2** E-ID ont été demandées selon la procédure d'urgence (2 jours)

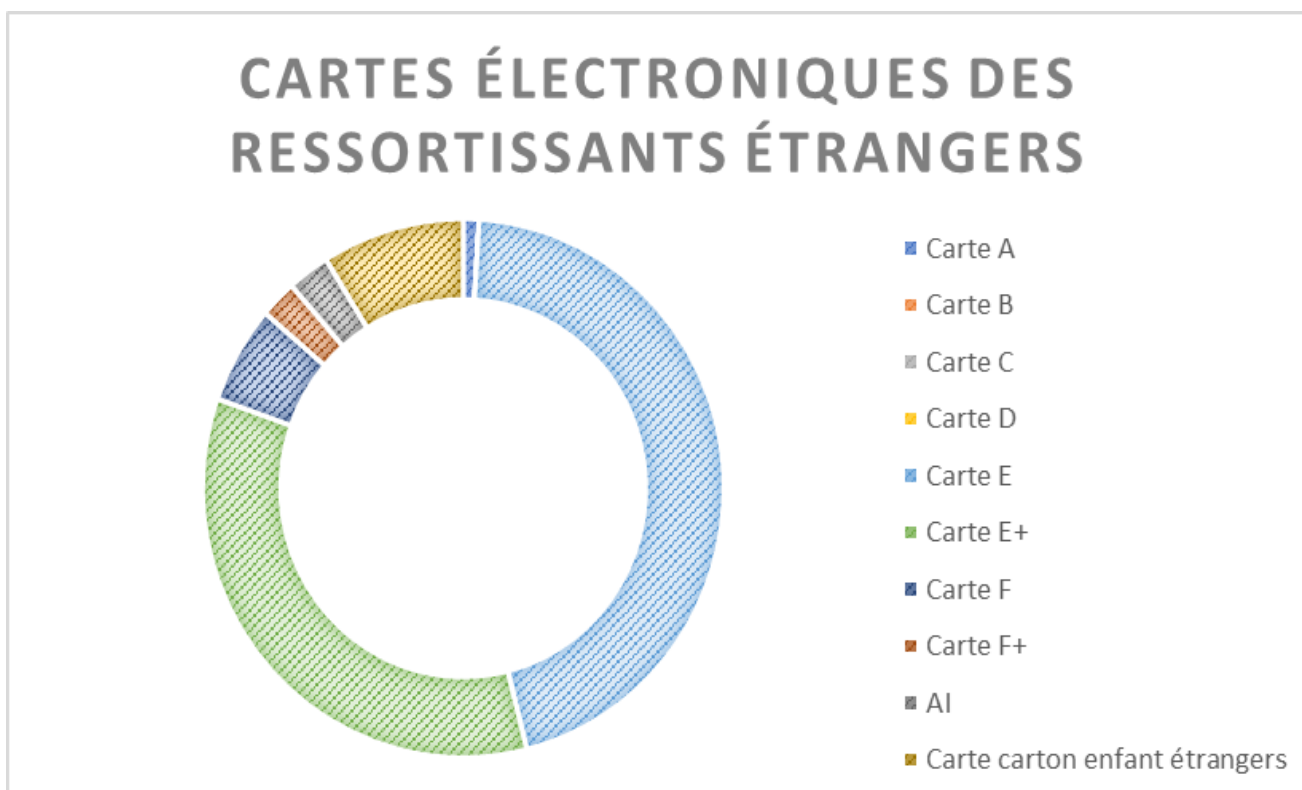
➤ Délivrance de cartes d'identité pour enfants de - de 12 ans :

- **253** Kids-Eid délivrées aux enfants belges
- Dont, **4** E-ID Kids ont été demandées selon la procédure d'urgence (2 jours)



➤ Délivrance de cartes électroniques aux ressortissants étrangers :

- Carte A / Certificat d'inscription au RE, séjour temporaire pour non EEE : **3**
- Carte B / Certificat d'inscription au RE pour non EEE : **0**
- Carte C / Certificat d'identité d'étranger pour non EEE : **0**
- Carte D / certificat d'identité d'étranger pour non EEE : **0**
- Carte E / Attestation d'enregistrement pour un EEE : **138**
- Carte E + / Document attestant de la permanence du séjour pour un EEE : **105**
- Carte F / Carte de séjour de membre de famille d'un citoyen de l'Union pour non EEE membre de famille : **18**
- Carte F+ / Carte de séjour permanent de membre de la famille d'un citoyen de l'Union : **7**
- Carte carton AI / Attestations d'immatriculation modèle A : **8**
- Certificats d'identité papier délivrés aux enfants étrangers de moins de 12 ans : **27**



➤ Informations et chiffres supplémentaires :

- **432** convocations ont été envoyées, documents édités par le Registre national complétés et envoyés par nos services,
- **156** demandes de duplicata de codes PUK liés aux cartes d'identité et ce, dans le but de générer des nouveaux codes PIN oubliés ou perdus. Nous invitons les citoyens, à se rendre sur le site « mon dossier », afin de commander eux-mêmes les codes pin /puk.

➤ Nouveautés : Nouvelle EID



Le mardi 14 janvier 2020, Filip Anthuenis, bourgmestre de la ville de Lokeren, et le Ministre de la Sécurité et de l'Intérieur d'alors, Pieter De Crem, ont délivré la première nouvelle carte eid.

La nouvelle carte d'identité électronique a un nouveau lay-out qui remplace celui datant de 2002. Elle satisfait ainsi aux règles internationales strictes qui ont pour but d'accroître l'efficacité des contrôles d'identité. La nouvelle carte est donc un document de voyage encore plus sûr et plus universel.

➤ Quelques changements importants :

- La nouvelle carte Eid reprend les empreintes digitales. Ce nouvel élément est ajouté afin de renforcer la lutte contre la fraude à l'identité. Les empreintes digitales figurent uniquement sur la puce sans contact de la carte (pas de banque de données centrale) et sont sécurisées. Seules les instances compétentes peuvent lire la puce sans contact. L'intégration des empreintes digitales est conforme au règlement européen 2019/1157 du 20 juin 2019 qui oblige les États membres à inclure les empreintes digitales sur leurs cartes d'identité.
- La photo se trouve à gauche et non plus à droite.
- Une image perforée de la photo figure à l'arrière de la carte.
- La puce de contact se trouve à l'arrière de la carte, ce qui nécessite d'insérer la carte d'une autre manière dans le lecteur de carte.
- La mention de la nationalité n'est plus « BELGE » mais « BEL », conformément aux normes ICAO.
- La carte a une autre nuance de couleurs.

La nouvelle Eid est actuellement délivrées dans quelques communes pilotes. L'ensemble des communes belges devraient délivrer cette nouvelle carte d'ici la fin de l'année.

En province du Luxembourg, le lancement est prévu pour le 26 novembre 2020

Les cartes Eid actuellement en circulation seront remplacées à la fin de leur période de validité ou avant en cas de déclaration de perte, de vol ou de destruction de la carte, ou pour tout autre motif tel qu'une photo non ressemblante, un changement de nom, ...

PERMIS DE CONDUIRE

Il a été délivré **398** permis de conduire selon la répartition reprise ci-dessous :

- 295 permis de conduire définitifs dont :
 - 106 par examen, nouvelle catégorie,
 - 59 pour perte, vol, destruction, vétusté,
 - 31 pour renouvellement de sélection médicale, CAP,
 - 56 pour passage au format carte bancaire,
 - 43 par échange de permis étrangers européens et non-européens,
- 84 permis de conduire provisoires
- 19 permis de conduire internationaux

En résumé, malgré la fermeture des centres de formations et d'examens durant ce printemps 2020 due aux mesures prises dans le cadre de la lutte contre le coronavirus, on constate malgré tout une légère augmentation dans la délivrance du nombre total des permis de conduire puisque celui-ci avoisine les 400 exemplaires.

On constate surtout que la délivrance des permis de conduire provisoires et des définitifs est en hausse. Les permis de conduire internationaux sont eux, par contre, en réelle baisse, ce qui n'étonnera personne au vu du contexte actuel.

➤ Quelques modifications entrées en vigueur cette année 2020

- En ce début d'année, l'arrivée d'un nouveau modèle de permis de conduire national belge et permis de conduire provisoire voit le jour. En effet, une nouvelle mise en page et des éléments de sécurité étendus et plus modernes sont introduits afin de réduire le risque de falsification.
- Les premiers permis de conduire au format carte bancaire ont été délivrés en juillet 2010. Ayant une validité de 10 ans, ces permis arrivent à échéance. Chaque citoyen à l'obligation de respecter la date de fin administrative de son permis de conduire et de demander à temps, le renouvellement de son permis de conduire.
- La plupart des organismes, dont les centres d'examens régionaux, les centres d'examens pour la réhabilitation médicale et psychologique liés à l'obtention et au

renouvellement du permis de conduire et du permis de conduire provisoire ont dû fermer dès le début de la crise du coronavirus. Cette situation a rendu impossible pour certains citoyens, l'exécution des démarches nécessaires pour l'obtention de leur permis de conduire ou le renouvellement.

Dès lors, différents arrêtés portant des mesures relatives au permis de conduire par rapport à la crise de Covid-19 sont désormais appliquées (prolongation des permis de conduire provisoire, des attestation du greffe, attestation de sélection médicale,...)

L'Union européenne a également pris des mesures en matière de permis de conduire et d'aptitude professionnelle afin entre autres, de prolonger automatiquement de 7 mois ces documents et ceci sur l'ensemble de l'Union européenne.

PASSEPORTS

➤ Préparation et suivi des passeports

207 passeports ont été délivrés dont :

- 206 en procédure normale : 122 adultes + 84 enfants
- 1 en procédure urgente : 1 adulte

L'impact des mesures sanitaires pour lutter contre le coronavirus se constatent ici également puisque 150 passeports de moins ont été délivrés cette année par rapport à l'an passé.

CASIER JUDICIAIRE CENTRAL

Depuis le 1^{er} janvier 2018, nous délivrons les extraits de casier judiciaire au citoyen exclusivement sur base du casier judiciaire central par le biais de l'application CJCS-CG, et non plus sur base du casier judiciaire communal.

Dès lors, depuis la mise en place de cette application, il est désormais, techniquement impossible de connaître le nombre d'extraits de casier judiciaire délivrés.

➤ Un QR code pour authentifier les extraits de casier judiciaire



Le 14 avril 2020, le SPF Justice a annoncé qu'il était désormais possible d'authentifier les extraits de casier judiciaire.

Le destinataire peut scanner le QR code avec un smartphone ou entrer l'adresse – qui commence obligatoirement par <https://certif.belgium.be> – et est redirigé vers la version électronique de l'extrait, ce qui lui permettra de comparer l'extrait présenté et l'original électronique.

Ce code et cette adresse ont une durée de validité de 3 mois.

DOCUMENTS DIVERS SORTIS VIA SAPHIR :

Certificat	Total
Modèle 2 : déclaration d'inscription	472
Modèle 2 - Rapport d'enquête	562
Modèle 2 - Convocation	514
Modèle 2 : demande d'inscription	12
Modèle 2 bis : déclaration inscription (mutation)	107
Modèle 3 : avis d'inscription	10
Modèle 4 : avis de NON-inscription	13
Modèle 5 : envoi documents personnels	314
Modèle 5 bis : récépissé envoi dossiers personnels	156
Modèle 6 : demande envoi avis inscription	8
Modèle 8 : certificat radiation des registres	118
Avertissement citoyen avant Rad.Office	18
Modèle 9 : avis décision non-inscription	15
Déclaration absence temporaire	1
CI : Attestation de demande de CI	1
CI : Récépissé de demande de CI	15
Autorisation parentale légalisée	146
Autorisation parentale plurilingue	35
C.I. enfant - 12 ans (verso)	33
C.I. enfant - 12 ans (recto)	33
Certificat d'état civil	22
Changement adresse mineur non émancipé	4
Accusé d'hébergement partagé	3
Convention d'hébergement partagé	1
Demande d'hébergement partagé	4
Historique d'adresse	15
Extrait du registre de population	19
Certificat de milice	3
Extrait pour mariage ou reconnaissance	7
Composition de ménage RN	44
Composition de ménage complète	1449
Composition de ménage résumée	2
Certificat de vie	46
Certificat de nationalité	20
Certificat inscription ou résidence	666
Certificat de résidence avec historique	251
Extrait des registres de la population (avec filiation)	6
Certificat avec certains Tls (historique)	75
Organes : Formulaire prélèvement et transplantation	17
Organes : envoi formulaire au Ministère Santé	12

<u>Certificat</u>	<u>Total</u>
Organes : accusé réception prélèv.et transpl.	18
CI : Convocation retrait nouveaux codes	206

Le Service population a également pour mission de délivrer **d'autres documents** tels que :

- Photocopies conformes
- Légalisations de signature
- Certificats de vie (frontaliers pensionnés France, GDL, RFA, Italie)

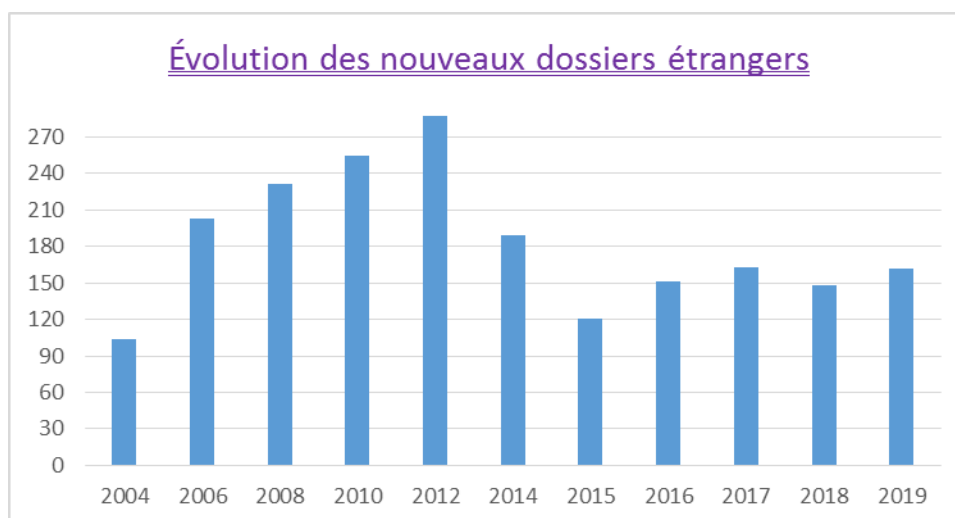
En dehors du travail spécifique propre à notre service, nous avons également à charge :

- La distribution des sacs poubelles gratuits
- L'accueil des citoyens (renseignements divers, téléphone, ...)

DOCUMENTS ÉTRANGERS DIVERS SORTIS VIA SAPHIR :

Etr annexe 3 : Déclaration d'arrivée	11
Etr annexe 3bis : Engagement prise en charge	15
Etr annexe 8	130
Etr annexe 8 bis	3
Etr annexe 15 : Attestation	20
Etr annexe 16 : Demande autorisation établissement	6
Etr annexe 16bis : Accusé de réception	6
Etr annexe 18 : Attestation de départ	4
Etr annexe 19	232
Etr annexe 19ter : Demande carte séjour famille	35
Etr annexe 20 : Décision refus séjour + OQT	4
Etr annexe 20 : Décision refus séjour sans OQT	36
Etr annexe 22 : Demande séjour permanent	3
Etr annexe 35 : Document spécial de séjour	0
Être annexe 37 : Attestation de retrait	19
Etr Bull.Rens. A	142
Etr Bull.Rens. C	50
Etr Feuille de renseignement Région wallonne	2

DOSSIERS « ETRANGERS »



Nous comptabilisons un total de 194 nouveaux dossiers « étrangers » pour la période du 01/11/2019 au 31/10/2020, soit 32 dossiers en plus qu'en 2019.

Il y a en général deux fois par an une période d'un mois plus calme concernant les nouvelles inscriptions de citoyens étrangers, ce fut le cas pour les mois de février et de juin 2020.

A titre indicatif, 36 nouveaux dossiers ont été réalisés rien que sur le mois de janvier 2020. Le même nombre de nouveaux dossiers est également comptabilisé lors de la première vague du Covid-19 (du 24 février au 24 avril 2020).

Le service des étrangers, c'est aussi :

Prise en charge (dont 0 refus)	8
Demande de séjour permanent (Citoyens UE désireux de passer au registre de la population – Carte E+)	0
Demande de statut résident longue durée (Les citoyens Non UE membre de famille d'un citoyen UE doivent faire cette demande après un séjour de 5 ans – Carte F+)	4
Demande de statut résident longue durée (Les citoyens Non UE doivent faire cette demande après un séjour de 5 ans – Carte D)	0
Naissances en Belgique	3
Accord du statut de réfugié ou obtention de la protection subsidiaire par le CGRA	0
Dossier en appel au Contentieux des étrangers	0

MOUVEMENTS DE LA POPULATION

ENTRÉES
653

Venant d'une commune belge	429
Provenant du Luxembourg (Grand-Duché)	79
de France	58
de Portugal	23
de Roumanie	13
d'Italie	13
d'Espagne	7
de Pologne	5
des Etats Unis d'Amérique	4
du Mexique	3
Du Burkina Faso	3
Du Maroc	2
de Chine	2
de République Tchèque	2
du Kirghizistan	1
des Pays-Bas	1
de Russie	1
d'Allemagne	1
d'Inde	1
du Royaume Unis	1
de Tunisie	1
de Colombie	1
du Liban	1
d'Autriche	1

Vers une commune belge	442
Vers le Luxembourg (Grand-Duché)	50
de France	34
le Portugal	4
l'Allemagne	2
le Mexique	2
la Roumanie	1
le Brésil	1
le Maroc	1
l'Australie	1
les Emirats Arabes Unis	1
le Canada	1
les Pays-Bas	1

SORTIES
541

Perte du droit au séjour	38
Radiation – Pas de droit d'inscription	3
Naissances	72
Décès	106
Mutations intérieures	296

Radiation d'Office

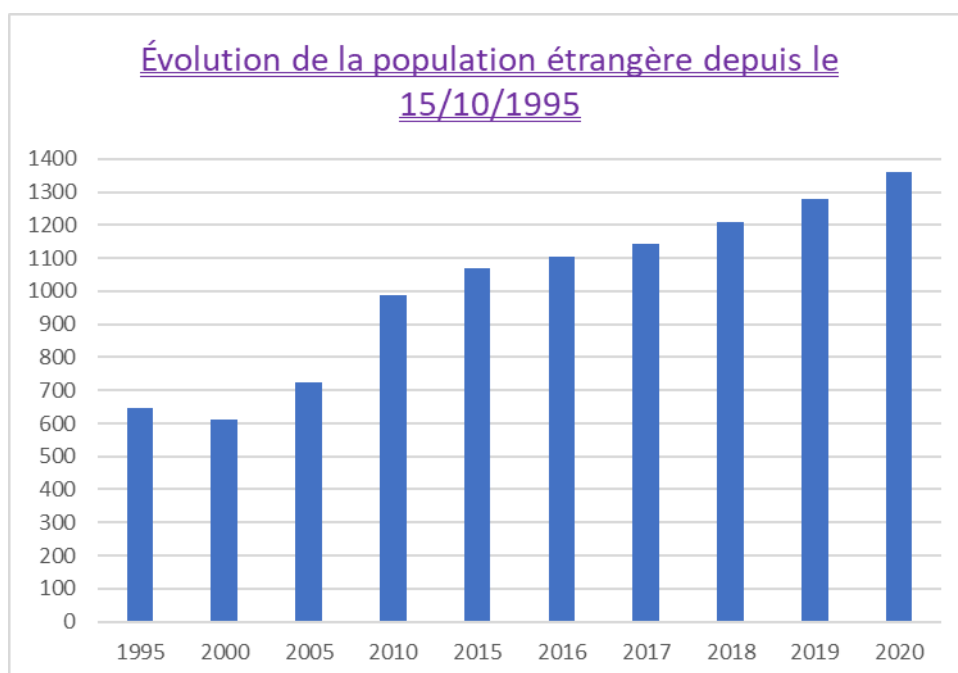
26 (16 belges et 10 membres de l'U.E.)

Inscriptions en adresse de référence au CPAS

5

STATISTIQUES DE LA POPULATION ETRANGERE AU 15.10.2020

	H	F	Total
Messancy	338	305	643
Turpange	29	33	62
Differt	18	24	42
Longeau	76	65	141
Habergy	24	13	37
Bébange	14	12	26
Guelff	5	8	13
Hondelange	81	75	156
Sélange	51	48	99
Wolkrange	32	37	69
Buvange	41	33	74
TOTAL :	709	653	1362



STATISTIQUES DE LA POPULATION BELGE ET ETRANGERE ET ETABLI PAR NATIONALITE AU 15.10.2020

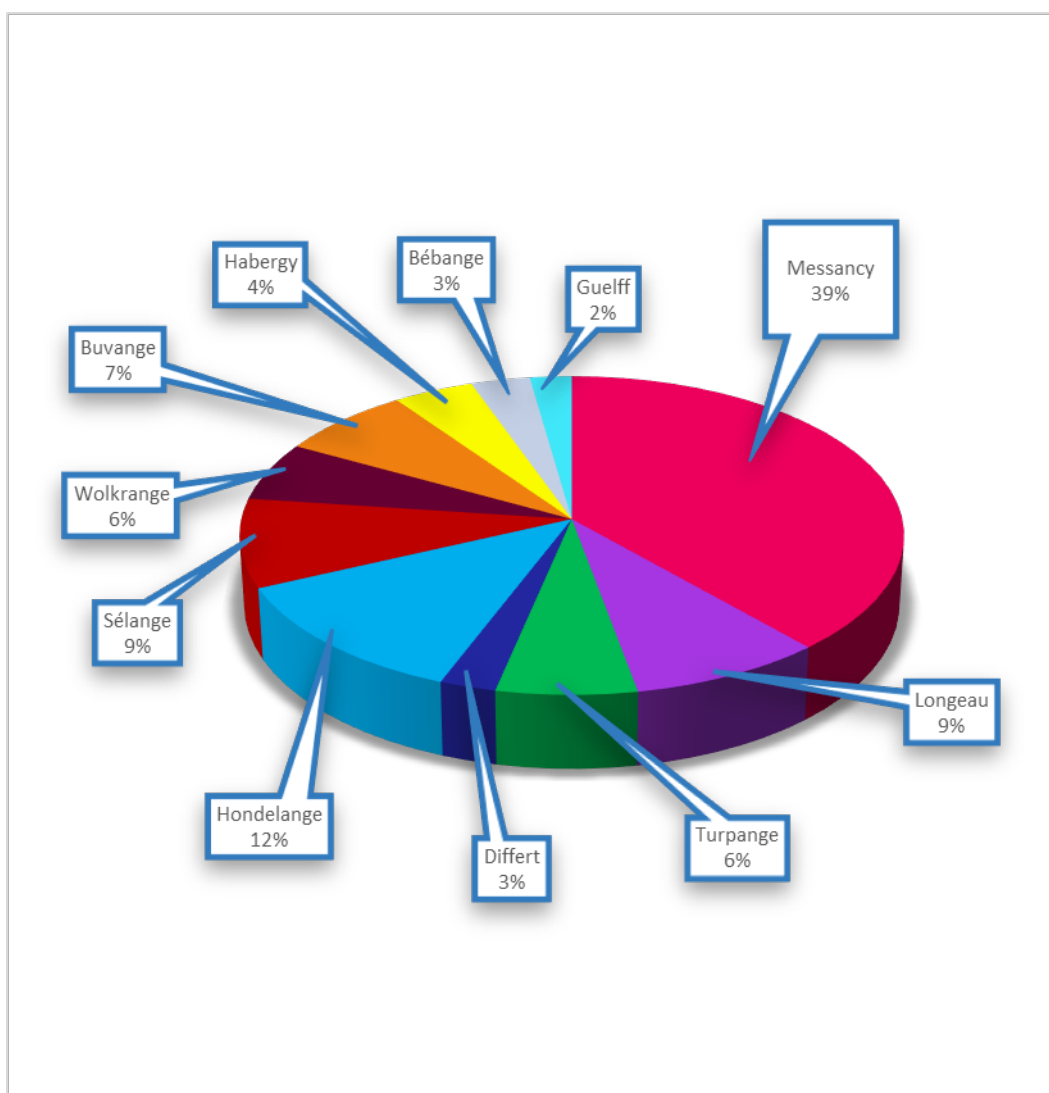
<u>NATIONALITÉ</u>	Registre des étrangers	Registre de la population	Protocole C.E.E	Étrangers selon A.R. du 30/10/1991	Registre d' attente	Registre d' attente – Citoyen de l' U.E.	Registre des étrangers – Membre de famille de l' U.E.	Collecte Etat-civil	Registre d' attente – Déclaration mariage/cohabitation	<u>Total</u>
101 Albanie	1	0	0	0	0	0	0	0	0	1
103 Allemagne (Rép.féd.)	5	5	0	0	0	0	0	0	0	10
105 Autriche	1	0	0	0	0	0	0	0	0	1
106 Bulgarie	4	0	0	0	0	0	0	0	0	4
108 Danemark	4	0	0	0	0	0	0	0	0	4
109 Espagne	16	11	0	0	0	0	0	0	0	27
110 Finlande	7	5	0	0	0	0	0	0	0	12
111 France	204	223	0	0	0	0	0	0	0	427
112 Royaume-Uni	12	1	0	0	0	0	0	0	0	13
113 Luxembourg (Grand-Duché)	102	114	0	0	0	0	0	0	0	216
114 Grèce	1	1	0	0	0	0	0	0	0	2
115 Hongrie (Rép.)	5	0	0	0	0	0	0	0	0	5
119 Malte	1	0	0	0	0	0	0	0	0	1
122 Pologne (Rép.)	6	5	0	0	0	0	0	0	0	11
123 Portugal	169	54	1	0	0	0	0	0	0	224
124 Roumanie	98	26	0	0	0	0	0	0	0	124
127 Suisse	1	1	0	0	0	0	0	0	0	2
128 Italie	75	75	0	0	0	0	0	0	0	150
129 Pays-Bas	2	5	0	0	0	0	0	0	0	7
135 Lettonie	3	0	0	0	0	0	0	0	0	3
137 Lituanie	5	0	0	0	0	0	0	0	0	5
140 République Tchèque	0	1	0	0	0	0	0	0	0	1
141 Slovaquie	1	0	0	0	0	0	0	0	0	1
145 Fédération de Russie	3	3	0	0	0	0	0	0	0	6
148 Macédoine (Ex-République yougoslave de)	0	2	0	0	0	0	0	0	0	2
149 Bosnie-Herzégovine	0	4	0	0	0	0	0	0	0	4
150 Belgique	0	6974	1	0	0	0	0	0	0	6.974
153 Kosovo	1	3	0	0	0	0	0	0	0	4
209 Japon	0	1	0	0	0	0	0	0	0	1
216 Cambodge (Royaume du)	0	1	0	0	0	0	0	0	0	1
218 Chine	4	0	0	0	0	0	0	0	0	4

220 République socialiste du Vietnam	1	0	0	0	0	0	0	0	0	1
235 Thaïlande	2	1	0	0	0	0	0	0	0	3
258 Liban	1	1	0	0	0	0	0	0	0	2
262 Turquie	1	0	0	0	0	0	0	0	0	1
271 Palestine	0	1	0	0	0	0	0	0	0	1
304 Cameroun	8	1	0	0	0	0	0	0	0	9
306 Congo (Rép. Dém.)	1	0	0	0	0	0	0	0	0	1
308 Burkina Faso	7	0	0	0	0	0	0	0	0	7
309 Côte d'Ivoire	2	0	0	0	0	0	0	0	0	2
313 Gambie	2	0	0	0	0	0	0	0	0	2
315 Guinée	1	0	0	0	0	0	0	0	0	1
317 Maurice	2	1	0	0	0	0	0	0	0	3
320 Sénégal	1	0	0	0	0	0	0	0	0	1
321 Niger	1	1	0	0	0	0	0	0	0	2
324 Madagascar	1	0	0	0	0	0	0	0	0	1
325 Afrique du Sud	1	0	0	0	0	0	0	0	0	1
336 Kenya	0	1	0	0	0	0	0	0	0	1
341 Angola	0	2	0	0	0	0	0	0	0	2
344 Zimbabwe	0	1	0	0	0	0	0	0	0	1
351 Algérie	2	3	0	0	0	0	0	0	0	5
354 Maroc	8	2	0	0	0	0	0	0	0	10
357 Tunisie	3	0	0	0	0	0	0	0	0	3
401 Canada	0	1	0	0	0	0	0	0	0	1
402 Etats-Unis d'Amérique	3	1	0	0	0	0	0	0	0	4
417 Nicaragua	1	0	0	0	0	0	0	0	0	1
428 Sainte Lucie	1	0	0	0	0	0	0	0	0	1
513 Brésil	9	1	0	0	0	0	0	0	0	10
514 Chili	1	0	0	0	0	0	0	0	0	1
613 Nouvelle-Zélande	0	1	0	0	0	0	0	0	0	1
700 Réfugié	1	0	0	0	0	0	0	0	0	1
802 d'origine guinéenne	4	0	0	0	0	0	0	0	0	4
999 Indéterminé	3	1	0	0	0	0	0	0	0	4

REPARTITION DE LA POPULATION AU 15.10.2020

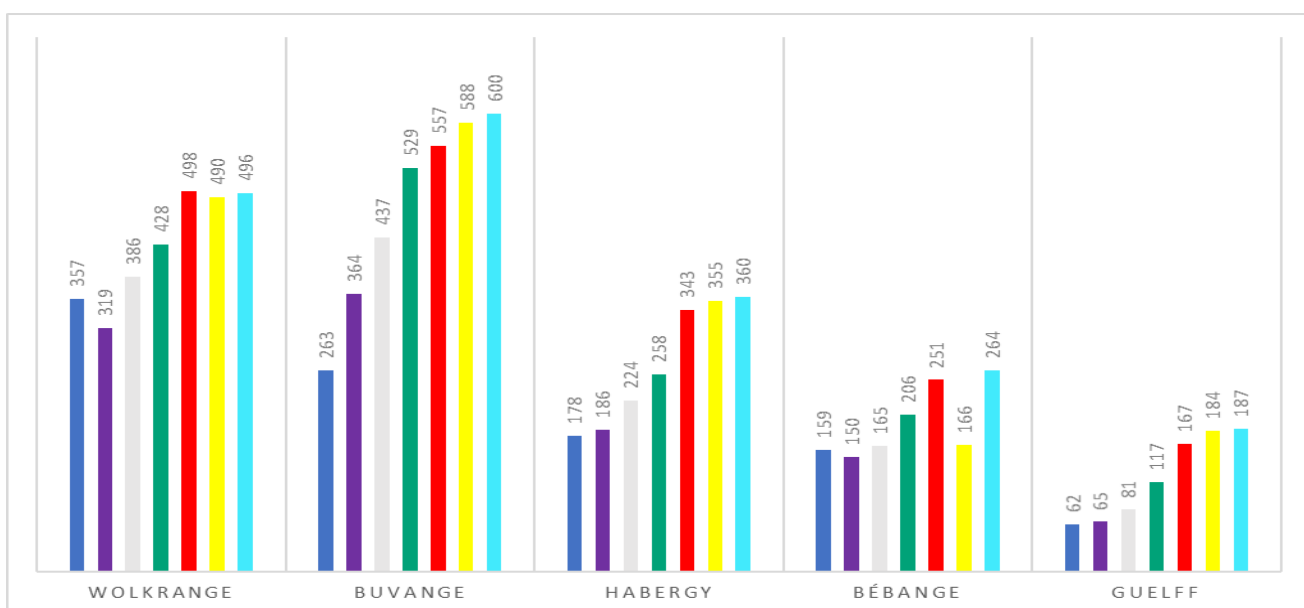
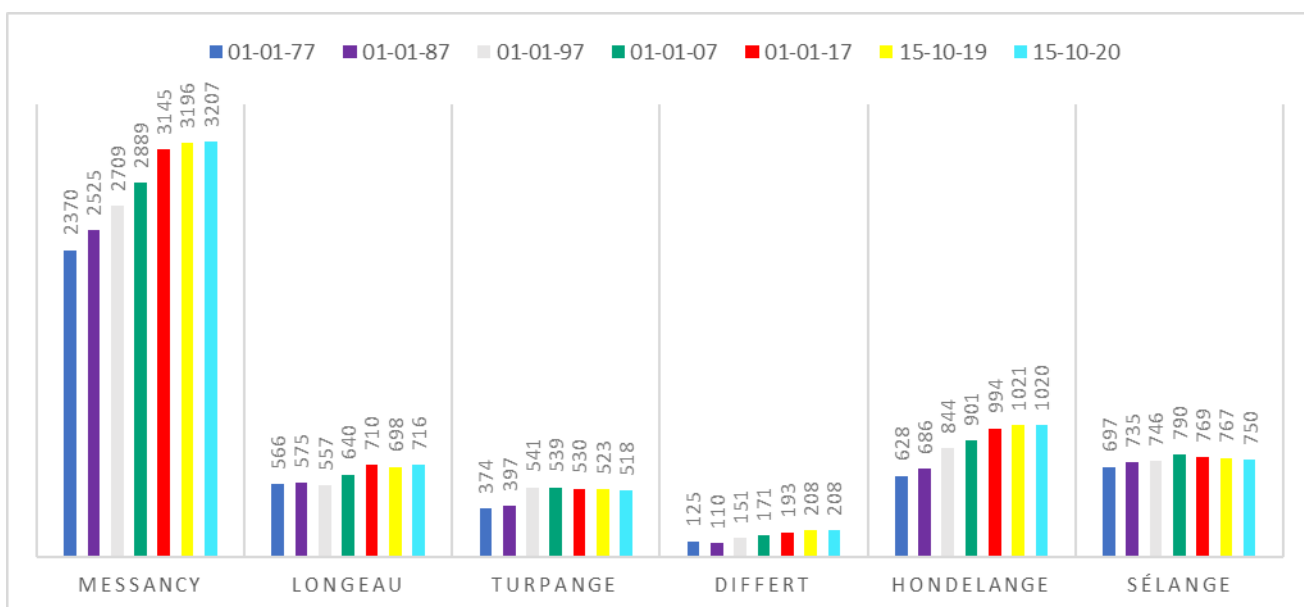
8.326 RÉSIDENTS

MESSANCY		3.207	
	Longeau	716	
	Turpange	518	
	Differt	208	4.649
HONDELANGE		1.020	1.020
SELANGE		750	750
WOLKRANGE		496	
	Buvange	600	1.096
HABERGY		360	
BEBANGE		264	
GUELFF		187	811

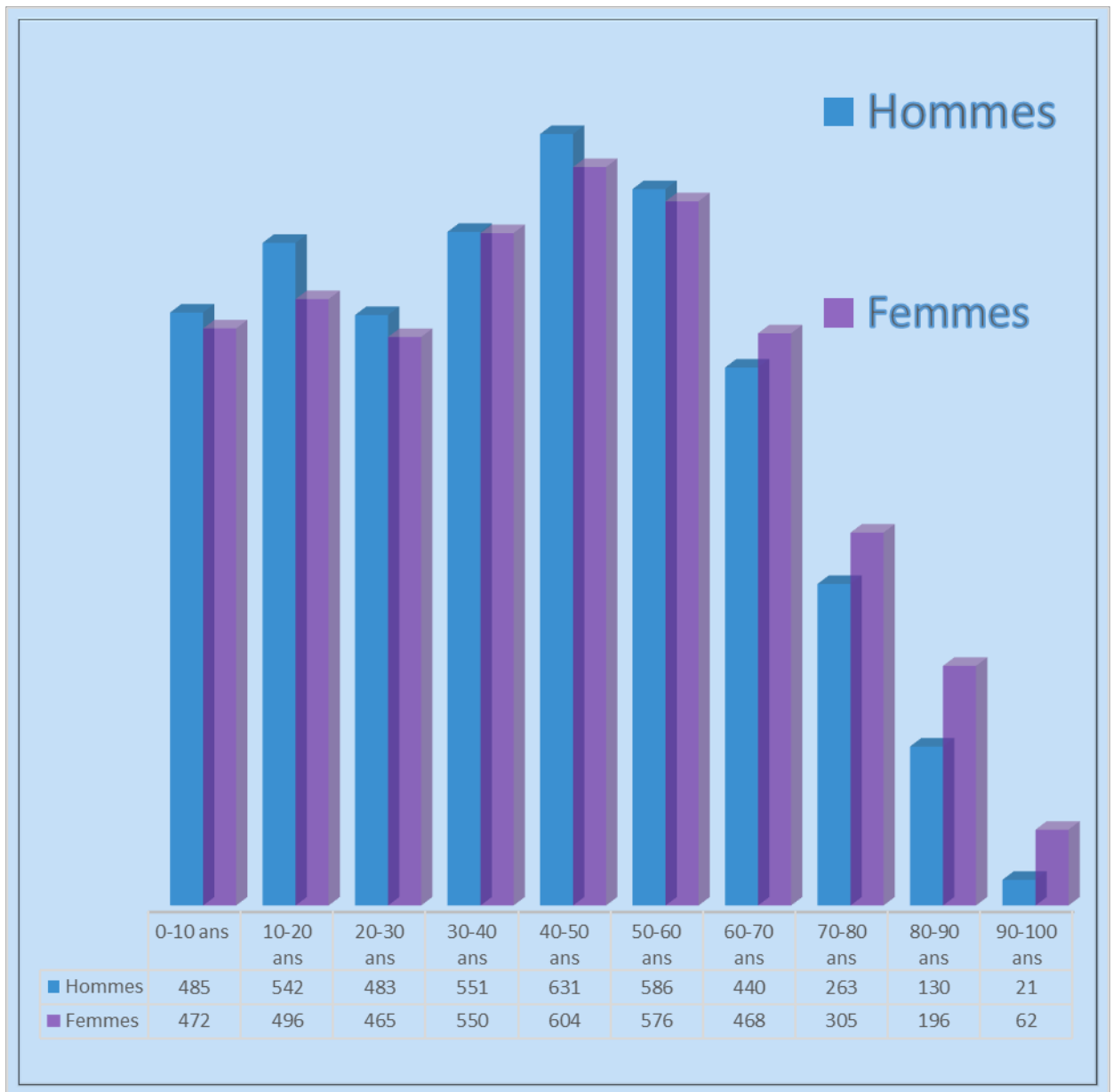


EVOLUTION DE LA POPULATION

Villages	01/01/1977	01/01/1987	01/01/1997	01/01/2007	01/01/2017	15-10-19	15/10/2020
Messancy	2370	2525	2709	2889	3145	3196	3207
Longeau	566	575	557	640	710	698	716
Turpange	374	397	541	539	530	523	518
Differt	125	110	151	171	193	208	208
Hondelage	628	686	844	901	994	1021	1020
Sélange	697	735	746	790	769	767	750
Wolkrange	357	319	386	428	498	490	496
Buvange	263	364	437	529	557	588	600
Habergy	178	186	224	258	343	355	360
Bébange	159	150	165	206	251	266	264
Guelff	62	65	81	117	167	184	187
Total commune	5779	6112	6841	7468	8157	8296	8326



PYRAMIDE DES AGES – SITUATION AU 15.10.2020



ENSEIGNEMENT

Ecole Communale Turpange-Hondelage-Longeau Rapport d'activités 2019-2020

1) Situation de l'école

Nombre d'élèves inscrits :

année	maternel	primaire	total
15 janvier 2019	41	125	166
15 janvier 2020	55	127	182

2) Formations continues

Formations macro en école :

- premiers secours : 1 jours
- Formation macro : professeurs de sports : annulée

Formation meso :

- Les aménagements raisonnables (2 jours) : 1 jour animée par le CECP (formation en externe), le second jour n'a pu avoir lieu suite au Covid 19.
- le nouveau référentiel de compétences initiales en maternel: formation en présentiel 1 jour + sur l'ordinateur (maternel). Ce nouveau référentiel est en application dès cette rentrée 2020
- entrée dans le plan de pilotage pour la direction : 3 Plan de pilotage : enjeux, attentes et processus : conférence de A. Eraly + 2 journées (IFC)

Formations volontaires :

- brain ball (direction)
- formation pour l'institutrice de citoyenneté et philosophie : comment animer des ateliers philosophiques

3) Projets pédagogiques

A. Mission collective :

Délégué-référent aux numériques : 1 période attribuée à une enseignante ayant plus de 15 ans d'ancienneté

B. Classes de dépaysement :

Séjour au château de Mozet (travail sur le Moyen-Age) P1-P2 Hondelage et Turpange et P3-P4 Turpange reporté suite au Covid

Séjour classes vertes et sportives à Chiny : P3-P4 Hondelage

Séjour historique en Normandie : Le Mont Saint Michel, musée de Caen, cimetière et plages du débarquement. P5-P6 reporté suite au covid

C. Réalisations pédagogiques et divers :

Pédagogiques :

- Attribution d'un mi-temps financé par le PO pour aider l'équipe pédagogique de Turpange (constitution de 3 classes)
- Subsidés de la FWB à Longeau : aides socio-économiques : prise en charge par une logopède de petits groupes d'enfants du maternel pour travailler le langage, dédoublement 6 périodes de la classe de P1-P2
- Projet : création d'espaces verts autour de l'hôtel à insectes avec la collaboration de l'asbl « Tous à pieds », aide financière et matérielle de la commune
- Excursion scolaire au Château de Vêves (école de Turpange)
- Fin du projet comenius+ : Math en jeux : grandeurs : la dernière mobilité n'a malheureusement pas pu se faire (covid). Le projet est prolongé pour 4 mois.
- Mise en place de périodes hebdomadaires pour le travail sur le français langue d'apprentissage dans les trois écoles (fla) pour les élèves ayant le niveau B ou C.
- Eveil à l'anglais dès la troisième maternelle (Turpange)
- Animations de l'ASPH (association socialiste de la personne handicapée) pour sensibiliser les élèves à la différence et au handicap (Longeau)
- Animations par le groupe action surendettement (GAS) sur le thème « je veux des sous » (pour les plus petits) et Eurodéo de la conso (pour les plus grands)
- Animations sur l'alimentation organisées par le Centre de santé d'Athus
- Animations sur les dents organisées par le Centre de santé d'Athus
- Animations découverte du mini-basket pour les M3-P1-P2 au complexe du Lac
- Animations découverte ballon pour les P3-P4 au complexe du Lac
- Animations Good planet pour sensibiliser à la problématique des déchets (Hondelange)
- Commémoration du 11 novembre : travail de mémoire dans les différentes implantations et rassemblement dans les différentes écoles ou devant les monuments aux morts.
- Présentation des ateliers « initiation aux codages dès la troisième maternelle » au salon SETT par une enseignante et deux élèves de 6ème (Turpange)

Appel à projets :

- Dans le cadre de comenius + : introduction du projet « I am not a robot » : mise en place dès la rentrée de septembre pour une durée de 2 ans.
- Dans le cadre de l'appel à projet de la région wallonne : Ecole numérique 2020 : nomination du projet

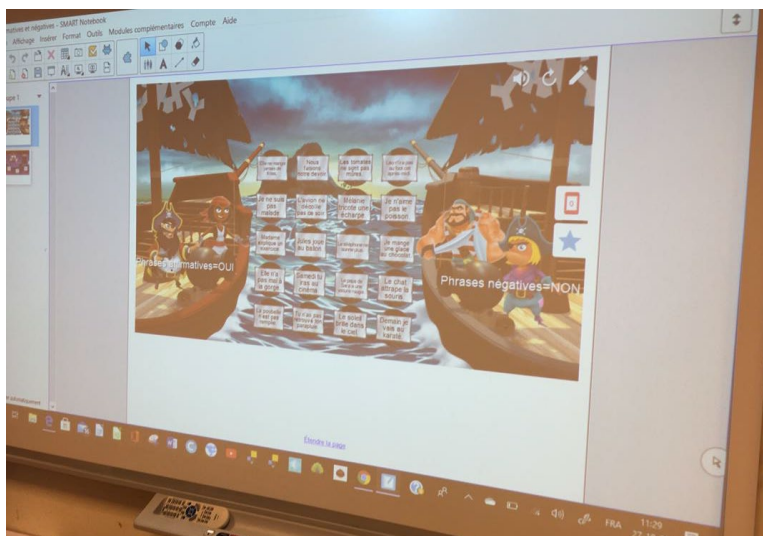
Divers :

Dans le cadre des fêtes de fin d'année :

- ° Vision du film « Donnez des ailes » au cinéma à Habay La Vieille pour les élèves des classes primaires
- ° spectacle de magie, ventriloquie au complexe sportif pour les élèves du maternel
- Conseil des enfants : campagne et votes : présentation de la commune
- Animation à la bibliothèque du village, animation « autour du livre » avec l'aide d'un parent pour des enfants de maternel, + organisation d'un prêt de livre en maternel
- Différents spectacles à la maison de la culture d'Arlon et d'Athus (certains ont malheureusement dû être annulés)
- Remise des diplômes et d'un cadeau souvenir au 6^{ème} de nos écoles en présence de Mme l' Echevine
- Participation à un marché de Noël pour une école
- Décret gratuité : ouverture de comptes et création d'associations de fait par les enseignants
- Participation à l'action shoes box pour apporter des vivres aux familles défavorisées
- Récolte de jouets en faveur des familles défavorisées de la commune Messancy-Aubange (croix rouge)
- Création d'un comité association de parents à l'école de Hondelange et à Longeau
- Partenariat avec le CPMS et la logopède du centre pour travailler par ateliers le lexique, la syntaxe et l'articulation chez les enfants en difficultés langagières importantes

Visites de contrôle :

- Ecole de Longeau par la Médecine du Travail (mensura)



Ecole Communale WOLKRANGE-SELANGE

Rapport d'activités 2019-2020

1) Situation de l'école

Nombre d'élèves inscrits :

année	maternel	primaire	total
15 janvier 2019	95	157	252
15 janvier 2020	86	167	253

2) Formations continues

Trois jours de formations continues ont été organisés cette année pour l'équipe éducative :

Une journée sur « les gestes qui sauvent » à l'école de Wolkrange

- Une journée sur les aménagements raisonnables à Eghezée (déplacement de toute l'école en bus)
- Une autre journée sur les aménagements raisonnables était prévue pour les équipes des 5 écoles à Messancy, mais a été annulée pour cause de Covid

Une journée de formation volontaire a été organisée en équipe

Tous les enseignants de l'école de Wolkrange se sont rendus, en 2 équipes, au salon du numérique pour les établissements scolaires, à Namur

3) Projets pédagogiques

Deux grands projets pédagogiques ont été mis en place cette année dans les deux écoles :

a) Le projet potager à Sélange

Les enfants s'occupent du potager, dont les récoltes servent à faire de la soupe en classe. Les enfants s'occupent de préparer, planter, entretenir et récolter les légumes.

C'est un projet à l'année.

b) Les tableaux numériques de Wolkrange :

Depuis l'année scolaire 19-20, toutes les classes primaires sont équipées d'un TBI (6 TBI pour Wolkrange).

Ces TBI sont utilisés de manière quotidienne par les enseignants, qui les intègrent dans leur pédagogie de classe. Tous les enseignants ont suivi des formations externes (CECP,...) sur cet outil et continuent à se former entre eux lors de réunion de travail collaboratif.

Liste d'autres projets mis en place, entre autres, durant l'année scolaire 2019-2020

Maternelles

Sorties culturelles

- Spectacles à la Maison de la Culture Arlon + projet spectacles supplémentaires à Wolkrange
- Cours de jeunesses musicales (W) → annulé, Covid
- Sorties à la bibliothèque du village (W)
- Après-midi contes avec la venue d'une conteuse
- Après-midi à la ferme

Animations

- Fête du carnaval avec défilé dans les rues (S)
- Ateliers crêpes de la Chandeleur (S)
- Fête de Noël à l'école avec exposition des réalisations des enfants (W)

Primaires

Animations et sorties en **primaire**

- Sortie cinéma de Noël à Habay
- Spectacles à la maison de la culture Arlon
- Projet environnemental à l'école
- Organisation de cours de soutien scolaire
- Cérémonies du 11/11 avec la présence du Collège
- Benjamins secouristes
- Opération jouets pour la Croix Rouge
- Projet lombricomposteur
- Initiation aux sports ballon
- Spectacle de marionnettes sur la sensibilisation à l'utilisation de l'argent
- Participation active au conseil des enfants
- Projet boules de graisse pour les oiseaux
- Sensibilisation à ce que vivent les personnes handicapées
- Apprendre à rouler à vélo avec la police
- Opération Shoe Box
- Opération jouets pour la Croix Rouge
- La fête d'Halloween



ACCUEIL EXTRA-SCOLAIRE

Coordinatrice : HUSQUINET Dorothée

Responsable de projets : CLARINVAL Fabienne

ACCUEIL DES ENFANTS DURANT LEUR TEMPS LIBRE



PROGRAMME CLE 2020-2025

Besoins révélés par l'état des lieux et objectifs à atteindre pour le Programme CLE 2020-2025

Après comparaisons des préoccupations des parents, des enfants et des professionnels, voici l'analyse des besoins à rencontrer pour 2020-2025 sur la commune de Messancy

L'encadrement :

Constat : l'amélioration de la qualité d'encadrement (formation, nombre d'enfants,...) est un point de préoccupation commun aux parents, enfants et professionnels

Objectifs à atteindre :

- Privilégier les petits groupes d'enfants et la séparation maternel/primaire,
- Proposer d'engager plus d'encadrants lorsque le nombre d'enfants augmente
- Retravailler en équipe les projets pédagogiques et ROI pour intégrer les nouveaux engagés dans le processus de réflexion et revoir les normes au besoin
- Prévoir des réserves de recrutement régulièrement afin de se donner les moyens de recruter du personnel qualifié

L'offre d'accueils et d'activités:

Constat : malgré la création des stages culturels, l'offre d'activité culturelle, artistique et extérieure reste insuffisante tant pendant l'année scolaire que durant les vacances. De plus, des stages complémentaires spécifiques aux 2,5 - 6 ans seraient souhaités.

Objectif à atteindre : développer plus de partenariat afin d'étendre l'offre d'activités

Pistes envisagées :

- Développer des collaborations avec des clubs, bibliothèques locales, mutuelles ... pour l'organisation d'ateliers dans les AES ou création de nouveaux stages ou organisation d'une journée « portes ouvertes » des activités et accueils afin de créer du lien entre les opérateurs
- Création de stages spécifiques pour les petits (psychomot, musique,...)
- Développer plus de variété de stage : malgré la forte appréciation des stages en place, le panel semble limité pour le choix (plus de thème, création de stages culturels en parallèle des stages du complexe et vice-versa ; stages spécifiques pour les tout-petits)

L'information à la population:

Constat : les informations pour les stages arrivent trop tard et beaucoup de parents souhaitent recevoir aussi les informations par des canaux numériques

Objectifs à atteindre : continuer ce qui existe déjà (brochure, flyers,...) tout en développant beaucoup plus la communication numérique à différents moments de l'année (communication immédiate des thèmes de stage notamment) via la création d'une newsletter décrivant les activités à venir (spectacles, stages,...) ou d'une page spécifique sur le site internet de la Commune mise à jour régulièrement

Les formations :

Constat : la formation du personnel permet notamment de travailler sur la plupart des domaines : la bienveillance, les propositions d'activités, les besoins de l'enfant...

Objectifs à atteindre :

- Continuer d'offrir la possibilité aux accueillant(e)s de participer à des formations de base ou continues proches géographiquement
- Faire participer les accueillantes au choix des formations délocalisées

Le respect du bien-être de l'enfant :

Constat : les enfants ne se sentent pas à l'aise lorsqu'il y a trop d'enfants et/ou trop de bruit. De plus, les enfants souhaitent plus d'activités dirigées dans les AES (bricolages, jeux de société, jeux sportifs...)

Objectifs à atteindre :

- Prévoir du matériel/jeux spécifiques pour les plus grands (légos, livres, bd,...)

- Organiser plus d'ateliers (bricolages, pâte à modeler, jeux sportifs, jeux de société...) et/ou prévoir un planning des activités (lundi : peinture, mardi : jeux sportifs,...)
- Demander des suggestions (thème de stages, de matériel, d'activités...) aux enfants
- Faire attention à ne pas « genrer » (foot pour les garçons, danse pour les filles,...)
- Réfléchir à limiter le nombre d'enfant par stage pour permettre à chacun d'être accueilli dans de bonnes conditions (exemple : avoir une place assise pour chaque enfant, matériel en nombre suffisant, bruit supportable,...)

Les horaires :

Constat : Les horaires des accueils extrascolaires au sein des écoles et le mercredi rencontrent la satisfaction des parents. Par contre, il y a des demandes d'augmentation d'horaire concernant les activités durant les vacances où les parents souhaiteraient un accueil à partir de 7h et jusque 18h30 au lieu de 8h-18h actuellement.

Objectif à atteindre : Relayer l'information aux opérateurs pour leur permettre d'envisager la possibilité d'augmenter les horaires d'accueil durant les congés scolaires.

L'accessibilité financière :

Constat : Les tarifs des accueils extrascolaires au sein des écoles, les accueils centralisés et la plaine de vacances rencontrent la satisfaction des parents. Par contre, il y a des demandes de réduction pour les stages communaux (tarif dégressif, tarif préférentiel commune ou diminution du tarif des périodes d'accueil)

Objectif à atteindre : proposer au Collège communal de faire une étude comparative des différentes pistes de réductions afin de faire des propositions sur la possibilité d'appliquer une réduction des activités proposées

Les infrastructures :

Constats : certaines infrastructures (locaux et extérieur) nécessitent des améliorations et/ou des adaptations pour les besoins d'accès aux enfants à mobilité réduite.

De plus, le partage des locaux complique souvent l'usage des locaux par les opérateurs d'accueils

Objectifs à atteindre :

- Faire un relevé des besoins spécifiques de chaque infrastructure grâce aux enquêtes et les communiquer aux responsables de projet
- Retravailler les aménagements d'espaces via des formations et les projets pédagogiques, ROI,... pour proposer notamment un coin calme au sein des accueils (devoirs, repos,...)
- Rechercher des pistes de subsidiations et transmettre le cas échéant aux responsables de projet (ex : ne tournons pas autour du pot,...)

MERCREDIS RÉCRÉATIFS

Les mesures sanitaires nous ont conduits à ré-aménager l'accueil des enfants lors des mercredis récréatifs. Depuis la rentrée de septembre, les enfants sont ainsi répartis entre 3 lieux d'accueil, cela en fonction des différents réseaux. Une équipe d'accueillantes assure respectivement leur encadrement à la Villa Clainge pour les élèves du réseau communal, au Castel pour les élèves de la Communauté Française et au Foyer pour tous ceux des écoles libres de la commune.

Notons également que les collaborations avec la Bibliothèque provinciale ainsi que les visites régulières au home ont malheureusement dû être suspendues. Qu'à cela ne tienne, les activités et les divers ateliers proposés restent toujours aussi chouettes pour les enfants.



STAGES

Les stages artistiques et plus récemment les stages « nature » ont connu un énorme succès. Les demandes pour des activités du dehors sont en effet de plus en plus fortes.

Au programme des stages de cette année 2020 : dessin, contes, éveil musical, cuisine sauvage, construction d'hôtel à insectes et de petits bateaux, jardins japonais, fabrication de papier et photophore, impressions végétales (tataki zomé), land art, attrape-rêve, cabanes, anthotypes,... et bien d'autres jeux encore en lien avec la nature.



Mais ces stages n'auraient pas le succès qu'ils connaissent si nous ne pouvions pas compter depuis plusieurs années maintenant sur de nombreuses collaborations avec des animateurs passionnés par leur art et qui surtout parviennent à le transmettre à chacun :

- Nature Attitude (CRIE d'Anlier)
- Art Sauvage (Elise Claudot)
- Asbl Saveurs@Couleurs (Rihab Kiderchah)
- Asbl Point Quartz (Bettina Philippo)
- Children'sMusicAnd + ! (Maylis Mesplède)



Conseil communal des enfants

***Un agenda quelque peu bousculé et une année à « réinventer ».
Qu'importe, de nouvelles expériences pour nos petits conseillers.***

A noter notamment l'annulation de certaines activités comme les rassemblements provincial et national ainsi que le projet annuel qui se concrétisait habituellement vers les mois de mai-juin. Ce n'est que partie remise...

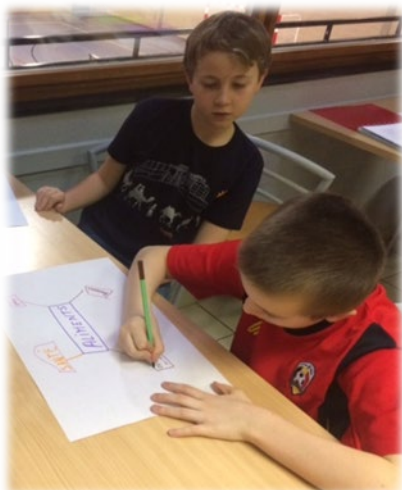
Mais si les mesures sanitaires ont contraint à mettre le CCE entre parenthèses durant plusieurs mois, les réunions permirent malgré tout aux petits conseillers de nombreux apprentissages comme :

- Développer sa créativité
- Apprendre à exprimer et gérer ses émotions
- Partager ses idées, débattre, échanger et argumenter
- Développer ses compétences de coopération et de participation
- Apprendre à écouter et à se remettre en question
- Apprendre la prise de parole ou encore à faire des choix
- Développer la cohésion du groupe, la confiance mutuelle et le respect des uns et des autres
- Renforcer son autonomie



Ces compétences ont été expérimentées au travers de multiples jeux mais aussi grâce à divers outils pédagogiques tels que :

- la **carte mentale** (Mind Map) ;
- le **photo-langage** ;
- la technique de la **fresque d'émergence** (sorte de brainstorming) ;
- ou encore l'**atelier philo** (travail sur les habiletés de pensée).



*N'obéis jamais par peur.
N'obéis jamais dans l'espoir d'une récompense !
N'obéis même pas à quelqu'un parce que tu l'aimes, parce que tu le respectes.
Obéis à des règles dont tu as perçu la valeur, dont tu as reconnu le bien fondé
et dont tu acceptes les conséquences.
N'obéis jamais parce que tu dois obéir mais parce que tu veux.*

Les thématiques abordées lors des réunions sont très diversifiées et au gré aussi de l'actualité. Ainsi, les petits conseillers ont pu échanger et débattre sur les sujets suivants :

- les règles en société ou simplement au sein du CCE
- l'identification de toutes les étapes indispensables pour réussir un projet
- l'alimentation (provenance, développement durable, droits de l'enfant,...)
- les inégalités sociales et économiques à l'échelle mondiale
- la crise sanitaire (brainstorming en vue de susciter une réflexion sur tout ce que ce virus à engendrer comme inquiétudes, questionnements, incertitudes, bref ressentis)
- la vérité (ou comment chacun a sa propre vision des choses, un regard différent – à partir de la lecture du texte « L'éléphant et les aveugles »)
- l'obéissance (à partir notamment du petit texte ci-dessus)



Les animations « Je connais ma commune » dans les différentes écoles de la commune et plus précisément dans les classes de 5e primaire ont eu lieu durant ces mois d'octobre et de novembre.

Quant au nouveau CCE 2020-2021, il sera mis en place début 2021 quand les conditions sanitaires le permettront. L'agenda des campagnes électorales et des élections dans les différentes écoles ayant été décalé de mai à cette fin d'année.

ENERGIE ET LOGEMENT

ORGANISATION DU SERVICE

Mise en place en 2017, la fonction de « conseiller en développement durable, énergie et logement » permet de regrouper :

- Les matières liées à l'énergie - traitées auparavant par la fonction d'écopasseur - telles que définies par le Gouvernement wallon dans le cadre de l'appel à projet « écopasseurs communaux » de 2012 ;
- Les matières liées au logement - traitées auparavant par la fonction de responsable du service pluri-communal du logement depuis 2004 - telles que définies par la Code wallon du logement et de l'habitat durable.

Cette fonction permet également de répondre à la volonté de la commune de mettre l'accent sur le développement durable en s'engageant dans la Convention des Maires pour le Climat et l'Energie.

Le service a pour principales missions :

- L'information aux citoyens en matière d'énergie et de logement ;
- Le suivi des performances énergétiques des bâtiments communaux et des productions renouvelables)
- Le suivi des travaux d'amélioration énergétiques des bâtiments communaux, y compris les dossiers UREBA ;
- La certification des bâtiments publics ;
- Le suivi des questions liées à l'éclairage public ;
- Le contrôle des exigences PEB (Performance Energétique des Bâtiments) des permis d'urbanisme ;
- L'inventaire des logements publics ;
- L'inventaire des bâtiments inoccupés en vue de leur taxation ;
- Le suivi des programmes d'ancrage communal ;
- Le suivi des problèmes de salubrité ;
- La mise en œuvre des actions liées à la Convention des Maires pour le Climat et l'Energie.

INFORMATION AUX CITOYENS

La permanence d'information

La permanence d'information permet aux citoyens d'obtenir des conseils, de l'aide et de la documentation concernant :

- Les primes disponibles lors de l'isolation ou la rénovation de leur logement ;

- Les prêts au logement à taux 0 % : Ecopack, Rénopack, Rénoprêt, Accesspack ;
- La réglementation PEB à respecter lors de la construction ou de la transformation d'un bâtiment, que ce soit un logement, un bureau ou un commerce ;
- Les droits en matière de logement : logements sociaux, permis de location, ... ;
- Toute autre matière liée à l'énergie et au logement : utilisation rationnelle de l'énergie, fournisseurs d'électricité, problèmes de salubrité, ...

En 2020, on compte 59 demandes concernant les thèmes suivants :

Aides et primes régionales au logement	12
Procédure PEB, certificat PEB	17
Rénopack et Rénoprêt	5
Problèmes de salubrité	10
Bail de location, permis de location	5
Recherche de logement social ou communal	2
Accès au réseau de gaz naturel	1
Primes communales (inexistantes)	3
Autres (photovoltaïque, ventilation, pellets, matériau isolant, ...)	4

Les aides et primes existantes

Primes Habitation

Ces primes régionales s'adressent aux particuliers qui souhaitent entreprendre des travaux d'économie d'énergie et de rénovation d'un logement. Pour bénéficier des primes, les travaux doivent être réalisés suivant un ordre établi par un auditeur agréé par la Wallonie.

Prêts à taux 0 %

Avec le dispositif Rénopack, les ménages peuvent bénéficier d'un taux à 0 % en combinaison avec les primes Habitation. Le plafond de prêt est passé de 30.000 € à 60.000€ et la durée maximale du prêt de 15 à 30 ans.

Quant au dispositif Rénoprêt, il concerne tous les travaux visés par le Rénopack pour autant qu'aucune prime ne soit sollicitée, ainsi que d'autres travaux dont certains destinés à rendre un logement salubre.

Bulletin communal et site Internet

L'information aux citoyens passe également par le bulletin communal et le site Internet :

- Décembre 2019 : « Wallonie Guichets énergie » ;
- Mars 2020 : « Climat, votre commune s'engage ! » ;
- Octobre 2020 : « Place à la nuit noire ! ».

MISSIONS LIÉES À L'ÉNERGIE

Le contrôle du respect des normes PEB

La réglementation sur la PEB vise à garantir des bâtiments plus sains, plus confortables et plus économes en énergie. Elle s'applique à tous les travaux de construction ou de transformation qui nécessitent un permis d'urbanisme.

Lors du dépôt de la demande de permis, le demandeur joint un formulaire de déclaration PEB à son dossier par lequel il s'engage à respecter les exigences imposées : niveau d'isolation, niveau de consommation d'énergie, coefficients de transmission thermique des parois, ventilation du bâtiment, etc. Une étude de faisabilité technique et environnementale doit aussi être réalisée pour les nouvelles constructions.

57 dossiers PEB ont été contrôlés en 2020. Ils se répartissent de la manière suivante :

Nombre de dossiers d'urbanisme examinés :	51
Nombre de déclarations PEB simplifiées vérifiées :	16
Nombre de déclarations PEB initiales vérifiées :	41
Nombre de déclarations PEB finales examinées :	3
Nombre d'études de faisabilité vérifiées :	16

A noter que les contrôles ont permis de détecter 11 dossiers erronés (19 %).

L'amélioration des performances énergétiques des bâtiments communaux

Suivi énergétique des bâtiments communaux

Depuis 2014, des relevés de consommations en gaz, mazout, électricité et eau sont effectués et analysés chaque mois, afin de tenir la comptabilité énergétique des principaux bâtiments communaux :

- Hôtel de ville,
- Bureaux et dépôt du service Travaux,
- Bâtiment Krebling,
- Complexe sportif,
- Villa Claingé,
- Ecoles de Hondelage, Longeau, Sélange, Turpange et Wolkrange,
- CPAS, lavoir et appartements,
- Crèche Lac'Aline,
- Bâtiments dédiés aux associations à Wolkrange,
- Ancienne école d'Habergy avec logements sociaux et cercle des jeunes,
- Hôtel de police.

Ce suivi régulier permet de détecter d'éventuelles dérives (chauffages non éteints, fuites d'eau, ...). L'objectif est aussi de pouvoir mesurer l'efficacité énergétique des travaux effectués sur les bâtiments.

Travaux d'amélioration des bâtiments communaux

Suite aux audits énergétiques de 2017, des propositions d'améliorations ont été chiffrées en termes de coûts, d'économie d'énergie, de réduction des émissions et de rentabilité. Après analyse, plusieurs travaux ont été sélectionnés pour être mis en œuvre. Les travaux suivis en 2020 étaient les suivants :

Rénovation des chaufferies de la Villa Clainge et de l'école de Hondelange

Les travaux de rénovation des chaufferies de ces deux bâtiments, y compris la mise en conformité des chaufferies et l'intégration d'une nouvelle régulation avec gestion centralisée ont été réceptionnés en 27/02/2020 :

- Pour la Villa Clainge, les 3 chaudières existantes au mazout ont été remplacées par une seule chaudière au gaz naturel à condensation ;
- Pour l'école de Hondelange, les deux chaudières au mazout ont été remplacées par une seule chaudière au mazout à condensation.

Travaux de rénovation énergétique des bureaux du Service Travaux

Il s'agit de remplacer les menuiseries extérieures par des châssis et vitrages plus performants et de placer une nouvelle chaudière au gaz à condensation avec gestion centralisée. La Province de Luxembourg avait été désignée comme auteur de projet et un appel d'offre a été réalisé. Cependant la procédure devra être recommencée car une seule entreprise a répondu pour le poste « chauffage » uniquement.

Remplacement du système d'éclairage de la grande salle du complexe sportif

L'éclairage de la grande salle du complexe sportif est constitué de 16 luminaires équipés de lampes au sodium énergivores. En 2020, cet ancien système d'éclairage peu performant a été remplacé par un éclairage LED avec gestion centralisée. Les travaux ont été réceptionnés le 28/07/2020.

Installations solaires photovoltaïques pour les écoles de Longeau et de Sélange

Bien que la prime Quali watt n'existe plus, la production d'électricité photovoltaïque reste intéressante. C'est pourquoi, deux nouvelles installations photovoltaïques de 10 kWc chacune viendront s'ajouter aux quatre installations communales existantes. Les travaux de placement des panneaux photovoltaïques sont prévus dans le courant du mois de novembre 2020.

Intégration des critères énergétiques dans des projets de rénovation ou de construction de bâtiments communaux

Le service intervient dans la cotation des marchés publics, pour les critères énergétiques, concernant la rénovation ou la construction de bâtiments communaux. Les cahiers des charges et/ou les offres ont été analysés dans le cadre des projets suivants :

- Rénovation de l'école de Turpange, projet annulé puis remplacé par le projet de construction d'une nouvelle école à Turpange ;
- Rénovation de l'ancienne Justice de Paix ;
- Rénovation du presbytère de Sélange ;
- Reconstruction de la salle Concordia à Messancy.

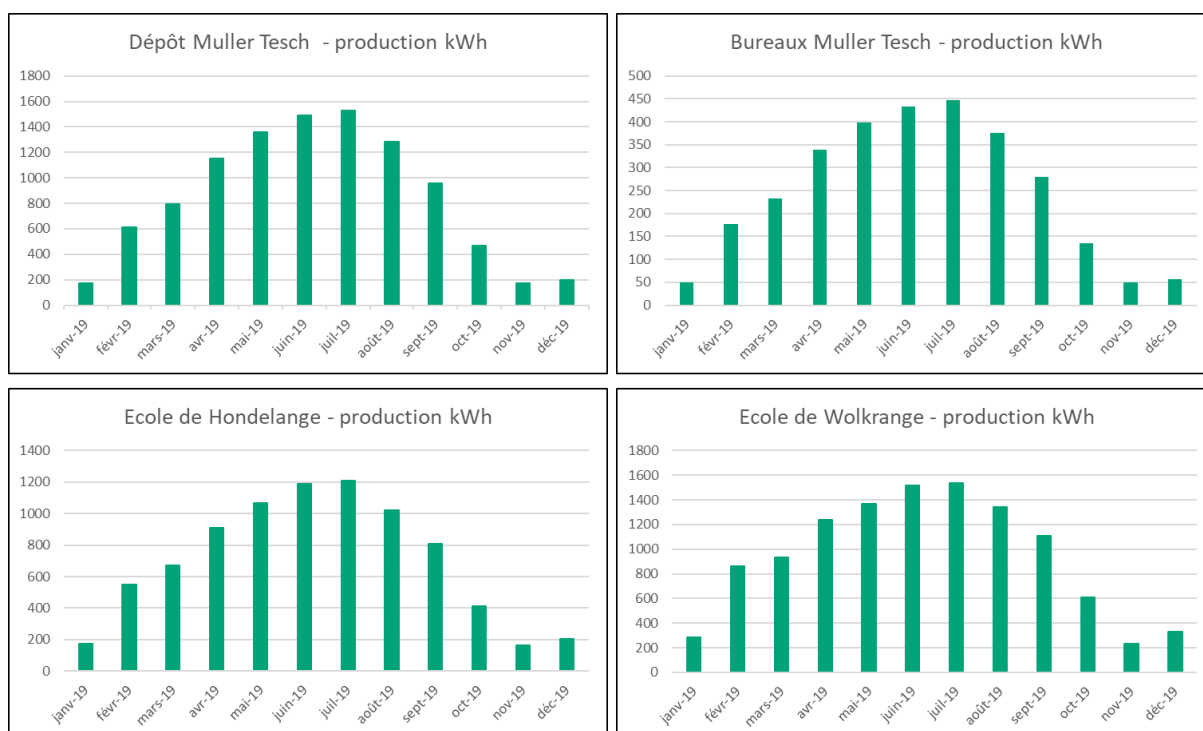
A noter que les autorités publiques doivent montrer l'exemple en atteignant le standard NZEB (Nearly zero energy building) ou Q-ZEN (bâtiment dont la consommation est quasi nulle ou Quasi Zéro Energie) pour les bâtiments à construire.

Energies renouvelables

Energie solaire – Production photovoltaïque

En 2019, les panneaux photovoltaïques installés sur 4 bâtiments communaux ont produit 32.912 kWh, ce qui équivaut à la consommation moyenne annuelle de 9 ménages wallons. Ces installations ont pu bénéficier de la Prime Quali watt.

2019	Dépôt	Bureaux	Hondelange	Wolkrange	Total
Puissance installée (kWc)	10,2	3,0	8,1	10,2	31,5
Production attendue (kWh)	9.496	2.793	7.387	9.302	28.979
Production réelle (kWh)	10.190	2.974	8.381	11.367	32.912
Consommation facturée 2019 (kWh)	17.085	2.471	2.404	18.431	40.391
Consommation totale 2019 (kWh)	27.275	5.445	10.785	29.798	73.303
% d'électricité fournie par les panneaux	37	55	78	38	



Si une telle production se maintient dans les années à venir, nous pourrions amortir l'investissement en moins de 6 ans.

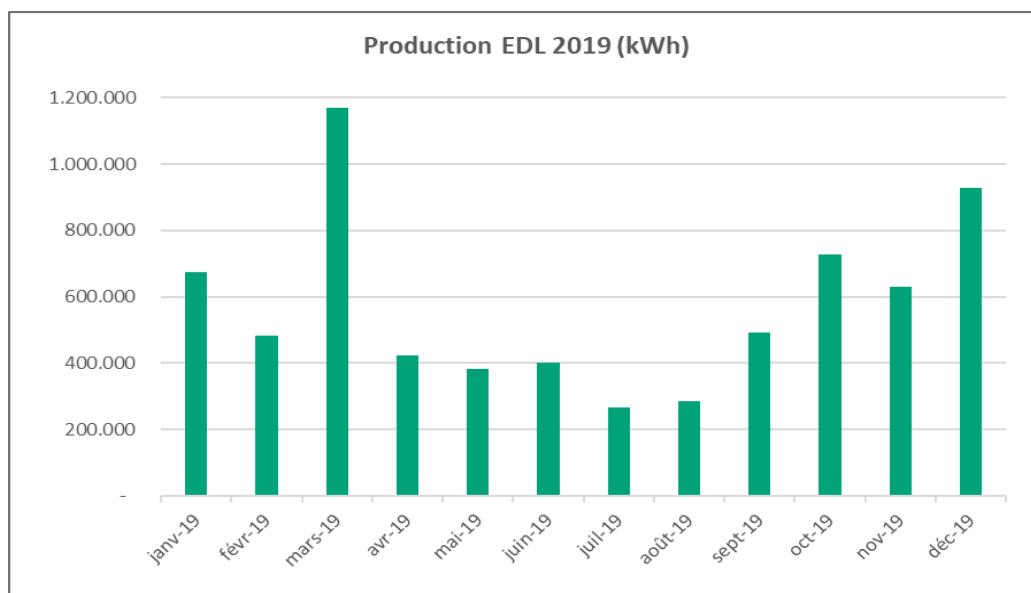
Eoliennes de Lorraine

Depuis fin 2018, la commune de Messancy détient 50 % des parts de la société « Eolienne de Lorraine SA ». Les 50 % restants appartiennent à la SOPAER SA (partenariat SOFILUX-IDELUX-AIVE). « Eoliennes de Lorraine SA » est propriétaire de 2 éoliennes sur le territoire de Hondelange. Ces éoliennes font partie du parc éolien « Arlon-Messancy » constitué de six éoliennes :

- Eneco Wind Belgium SA : éoliennes n°1, 2 et 3
- Eoliennes de Lorraine SA : éoliennes n°4 et 5
- Coopérative Vents du Sud : éolienne n°6



La production annuelle totale des éoliennes n°4 et 5 était de 6.858.983 kWh en 2019.



Les dossiers UREBA

Les subventions UREBA sont destinées à soutenir les organismes publics qui veulent réduire la consommation énergétique de leurs bâtiments. Les travaux peuvent être subsidiés à hauteur de 30 à 35 % du montant global.

Les bâtiments communaux qui ont reçu des subsides doivent faire l'objet d'une déclaration annuelle des consommations énergétiques pendant 10 ans auprès du Département de l'énergie de la Région wallonne.

Les dossiers suivis par le service sont :

Bâtiment	Travaux	Dossier UREBA
Ecole de Longeau	Travaux d'amélioration énergétique - chaudière	Subsides octroyés, déclaration annuelle jusqu'en 2020
Ecole de Longeau	Travaux d'amélioration énergétique - isolation et châssis	Subsides octroyés, déclaration annuelle jusqu'en 2028
Hôtel de Ville	Travaux d'amélioration énergétique - isolation, chauffage et VMC	Subsides octroyés, déclaration annuelle jusqu'en 2022
Complexe sportif	Audit énergétique	Subsides octroyés, pas de déclaration annuelle pour les audits
Bureaux Muller Tesch	Audit énergétique	Subsides octroyés
Villa Clainge	Audit énergétique	Subsides octroyés
Dépôt Muller Tesch	Audit énergétique	Subsides octroyés
Crèche Lac'Aline	Audit énergétique	Subsides octroyés
Bâtiment Krebling	Audit énergétique	Subsides octroyés
Associations de Wolkrange	Audit énergétique	Subsides octroyés
Ecole de Wolkrange	Audit énergétique	Subsides octroyés
Ecole de Hondelange	Audit énergétique	Subsides octroyés
Ecole de Sélange	Audit énergétique	Subsides octroyés
Ecole de Turpange	Audit énergétique	Subsides octroyés
Complexe sportif et extension	Audit énergétique (complément - audit électrique)	Subsides octroyés
Hôtel de Police	Audit énergétique	Subsides octroyés
Hôtel de Ville	Audit énergétique	Subsides octroyés
Logements et salle Habergy	Travaux d'amélioration énergétique - isolation et chauffage	Demande introduite, accusé du 10/09/18
Villa Clainge	Travaux d'amélioration énergétique - isolation combles	Subsides octroyés, déclaration annuelle jusqu'en 2029
Villa Clainge	Subsides octroyés, déclaration annuelle jusqu'en 2022	Subsides octroyés, déclaration annuelle jusqu'en 2030
Ecole de Hondelange	Travaux d'amélioration énergétique - chaudière	Subsides octroyés, déclaration annuelle jusqu'en 2030
Complexe sportif	Remplacement du système d'éclairage par du LED	Demande en cours

L'éclairage public

En application de l'Arrêté du Gouvernement wallon du 6 novembre 2008 relatif à l'obligation de service public (OSP), l'entretien et l'amélioration de l'efficacité énergétique des installations d'éclairage public sont pris en charge par le gestionnaire du réseau de distribution ORES. Les consommations et dossiers liés à l'éclairage public sont suivis par le service.

Etat du patrimoine :

Le patrimoine d'éclairage public de la commune, est composé de 1.658 luminaires :

- 1.658 luminaires fonctionnels qui permettent la sécurisation de l'espace public,
- 19 luminaires décoratifs servant à mettre en valeur les éléments architecturaux.

La puissance totale installée est de 142 kW, soit l'équivalent de 47 ménages wallons moyens au facteur de puissance de 3 kW/ménage.

La répartition des différentes sources lumineuses du parc d'éclairage se décline comme suit :

Type de lampe	Sodium Basse pression	Sodium Haute pression	Iodure métallique	LED
Abréviation	NaLP	NaHP	MHHP	LED
Couleur	Orange	Jaune paille	Blanc froid à chaud	Blanc froid à chaud/coloré
Quantité	5	1.477	101	75
Puissance kW	0,3	130,1	9,2	2,11

Coût de fonctionnement :

En 2019, la consommation globale de l'éclairage public était de 595.136 kWh pour un coût annuel de 75.285 €.

Nombre moyen d'heures de fonctionnement	4.200 heures
Heures pleines (tarif jour)	777 heures
Heures creuses (tarif nuit)	3.423 heures
Prix moyen kWh tarif jour 2017	0,16 €
Prix moyen kWh tarif nuit 2017	0,12 €
Prix moyen kWh 2017	0,13 €
Puissance moyenne par luminaire	85 W
Consommation annuelle par luminaire	359 kWh
Coût annuel consommation par luminaire	45 €

Amélioration du parc de luminaires :

43 luminaires ont été équipés d'un matériel de dimming qui permet de réaliser une économie de 3.317 kWh/an.

Travaux d'entretien par ORES :

En 2019, 25 interventions curatives (réparations et/ou remplacements de lampes et/ou d'accessoires) ont été exécutées dont :

- 10 sur base de signalements effectués par les particuliers via le site Internet d'ORES,
- 15 à l'initiative d'ORES lors de constat de panne in situ.

Les travaux d'entretiens préventifs et curatifs pour l'éclairage fonctionnel se sont élevés à 2.353 € HTVA à charge d'ORES et 150,40 € HTVA à charge de la commune (patrimoine décoratif).

Boîtiers d'illumination de Noël :

Depuis plus de 30 ans, des boîtiers électriques sont installés sur les poteaux d'éclairage public afin de permettre aux riverains de raccorder leurs illuminations de Noël. Il s'avère que la majorité des boîtiers ne répondent plus aux normes de sécurité et sont en cours de démontage par ORES. 178 coffrets ont été enlevés en 2019.

Des illuminations prises en charge par la commune dans les différents villages sont envisagées pour les prochaines années.

Programme E-LUMIN :

Dans son arrêté du 14/09/2017, le Gouvernement wallon a décidé que tout l'éclairage public wallon devrait être converti au LED d'ici 2030.

En 2020, 151 lampes dites « sodium basse pression » et « sodium haute pression » fortement énergivores ont été remplacées.

L'économie d'énergie annuelle est de 40.271 kWh soit 8.050 € TVAC.

LA CONVENTION DES MAIRES POUR LE CLIMAT ET L'ENERGIE

Par la Convention des Maires pour le Climat et l'Énergie, la Commission européenne invite les villes et communes à :

- Réduire les émissions de CO₂ de leur territoire d'au moins 40 % d'ici à 2030, grâce à une meilleure efficacité énergétique et à l'utilisation accrue de sources d'énergies renouvelables ;
- Renforcer leur résilience en s'adaptant au changement climatique.

Le Conseil communal a décidé de signer la convention en octobre 2017. Par conséquent, la commune s'est engagée à :

- Effectuer un bilan des émissions CO₂ et une évaluation des risques et vulnérabilités liés au changement climatique ;
- Présenter un plan d'action en faveur de l'énergie durable et du climat dans les deux ans suivant la décision du Conseil communal ;
- Etablir un rapport au moins tous les deux ans à dater de la présentation du plan d'action, à des fins d'évaluation, de suivi et de vérification.

Bilan CO₂

Le bilan des émissions CO₂ pour la commune est terminé. A noter que la commune est accompagnée dans les différentes étapes de mise en place des actions par la Province de Luxembourg, coordinateur territorial reconnu par la Convention des Maires.

Comité citoyen et plan d'action en faveur de l'énergie durable et du climat (PAEDC)

Suite à un appel à candidature en avril 2019, un comité « Climat-énergie » impliquant des citoyens a été créé afin de définir le PAEDC de la commune. Ce comité est composé de 13 citoyens, de 4 élus communaux, du conseiller en énergie et du coordinateur de la Province de Luxembourg.



Il s'est réuni à 7 reprises entre le 28/05/2019 et le 21/01/20. Suite à ces réunions, le PAEDC a finalisé et présenté au Conseil communal du 24/02/2020 avant d'être déposé auprès de la Convention des Maires.

Une première conférence planifiée en 2020 par le comité citoyens, concernant les véhicules électriques, a dû être reportée en raison de la crise sanitaire.

MOBILITE

Le Plan Communal de Mobilité

Le diagnostic de la situation actuelle et la définition des objectifs et des enjeux ont été présentés au Conseil communal du 11 février 2019. Sur cette base, des propositions concrètes ont été établies, avec des précisions apportées pour chacun des modes de transports : marche à pied, vélo, transports en commun, voitures et poids lourds. Les propositions ont été concertées avec la Région, le Collège et les Services techniques communaux.

En octobre 2020, la Commune invite la population à une présentation commentée des propositions du Plan Communal de Mobilité.

Vu le contexte sanitaire actuel, la séance de présentation qui devait être prévue en séance publique a été remplacée par une présentation commentée sous forme d'une vidéo disponible sur le site internet de la commune.

Le projet de rapport final présenté lors de cette présentation commentée sera, ensuite, soumis, à enquête publique pour une durée de 45 jours.

Le document final sera ensuite remanié suite aux différentes réactions avant d'être validé par le Conseil communal.

URBANISME - ENVIRONNEMENT

1. Statistiques 2020 du service Urbanisme – Environnement

Du 1^{er} janvier 2020 au 30 octobre 2020, 86 demandes de permis d'urbanisme ont été déposées pour traitement. Parmi toutes ces demandes, on comptabilise 26 demandes de permis pour 26 maisons unifamiliales (contre 14 maisons en 2019) et plusieurs demandes qui permettront la création de 6 résidences à appartements (sur Messancy, Differt, Hondelange). On constate que même pendant le plus fort de la crise sanitaire, les demandes de permis d'urbanisme n'ont pas diminué.

Le nombre de renseignements urbanistiques demandé par les notaires présente une moyenne de 10 demandes par semaine. Cette année particulière (covid) a engendré une diminution du nombre de demandes pendant la période de mars-avril. Cette diminution a toutefois été compensée par une augmentation des demandes une fois le confinement terminé.

Un permis d'urbanisation est en cours d'instruction sur le village de Guelff. Le demandeur est la SA Espaces Promotion et la demande vise en la création de 9 zones de construction (permettant la construction de 24 maisons unifamiliales) avec création de voirie. Ce projet correspond à la phase 1 du Schéma d'orientation local (SOL) approuvé par Arrêté ministériel du 27/01/2017.

Le permis d'urbanisme sollicité par la Commune pour la **création d'un liaison cyclo-piétonne Messancy - Athus**, dossier initié en février 2019, a enfin reçu le feu vert de l'Urbanisme en septembre 2020. Pour rappel, ce dossier a été introduit dans le cadre d'un appel à projet européen : Interreg Grande Région V A – Mobilité douce 3 frontières. Le tracé débute à proximité immédiate de la gare de Messancy et longe ensuite le chemin de fer et la rivière en direction de la Gare d'Athus.

Le nombre de **déclarations environnementales de classe 3** est stable mais toujours en légère augmentation chaque année (**58** en 2019 et **54** en 2020 – au 04/11/20).

Pour rappel, la moyenne des **années antérieures** était de **25 déclarations/an**.

Cette augmentation s'explique toujours par le fait que plusieurs sociétés agréées pour le contrôle des citernes d'hydrocarbures (Certitank, Technicuve, ...) sont obligées de demander à leurs clients s'ils sont en ordre de permis d'environnement classe 3, faute de quoi, ces sociétés risquent de perdre leur agrément.

2. La CCATM

Pour rappel, la nouvelle commission communale d'aménagement du territoire et de la mobilité a été approuvée par arrêté ministériel du 04/11/19.

Celle-ci s'est déjà réunie six fois, respectivement le 02/12/19, le 16/01/20, le 20/01/20, le 20/02/20, le 14/09/20 et le 12/10/20. Plusieurs avis ont été rendus, notamment sur le contenu du rapport sur les incidences environnementales dans le cadre de l'élaboration du schéma de développement communal, sur la demande de permis d'urbanisation introduite par la société Walterre et sur la demande de permis unique introduite par la Sprl Air Eolienne.

Une présentation faite par la MURLA (Maison de l'urbanisme Lorraine Ardenne) sur les outils d'aménagement du territoire s'est aussi déroulée ainsi qu'une présentation de l'avant-projet de schéma de développement communal par le bureau IMPACT.

SERVICE INTERNE DE PREVENTION ET DE PROTECTION AU TRAVAIL(SIPP)

Le bien-être au travail est défini comme l'ensemble des facteurs concernant les conditions dans lesquelles le travail est effectué :

- La sécurité au travail ;
- La protection de la santé du travailleur ;
- La charge psychosociale occasionnée par le travail ;
- L'hygiène du travail ;
- L'ergonomie ;
- L'embellissement des lieux de travail et les mesures prises par l'entreprise en matière d'environnement.

Il incombe à chaque employeur de mener une politique du bien-être visant à garantir le bien-être des travailleurs.

Cette politique est basée sur des principes généraux : éviter les risques, les supprimer ou les réduire à la source, préférer les mesures de protection collectives, veiller à l'information et à la formation des travailleurs.

1. *La sécurité au travail :*

- Gestion de la crise Covid-19 (analyse des risques, plan de prévention, commande EPI-EPC...);
- Elaboration du Plan Général d'Urgence et d'Intervention de Messancy ;
- Élaboration du plan annuel de prévention pour l'administration communale et le CPAS de Messancy ;
- Élaboration du rapport annuel de prévention de l'administration Communale et du CPAS ;
- Réunions du comité de concertation en matière de prévention et protection du travail (CCPPT) ;
- Suivi de la veille réglementaire ;
- Elaboration du plan interne d'urgence de l'entrepôt du service travaux ;
- Visites de chantier et conseils sur les méthodes de travail et mise en place des procédures de sécurité ;
- Conseils à la hiérarchie concernant la sécurité au travail ;
- Visite préventive avec le service régional incendie des bâtiments communaux ;
- Tenue à jour des registres de sécurité des bâtiments communaux ;
- Suivi des contrôles réglementaires (électricité, gaz, incendie, points d'ancrages, aires de jeux, machines et équipements de levage,...) ;
- Suivi de l'inventaire amiante des bâtiments communaux ;
- Levée des remarques de la visite des lieux de travail de 2019 ;

- Élaboration du cahier des charges pour l'installation d'une climatisation à la crèche
- Elaboration du cahier des charges pour l'installation d'une nouvelle détection incendie à l'école de Hondelange
- Mise en conformité électrique des bâtiments communaux ;
- Fournir les normes applicables dans le cadre des marchés de fournitures et assurer le suivi de la politique des 3 feux verts (équipements, produits, rénovation ancienne justice de paix, nouvelle école de Turpange...);
- Exercice d'évacuation incendie dans les écoles et autres bâtiments communaux ;
- Visite annuelle des lieux de travail avec le CCPPT (Complexe + école de Longeau) ;
- Mise en conformité incendie du T.T de Sélange (Sprinklage dans la hotte, compartimentage (portes EI), pictogrammes de Sécurité).

2. La protection de la santé du travailleur :

- Suivi des visites médicales du personnel ;
- Analyse des accidents et incidents de travail (aucun accident de travail grave n'est à déplorer) ;
- Réapprovisionnement des trousse de secours ;
- Formation du personnel en 1^{er} secours ;
- Gestion de l'inventaire amiante, désamiantage école de Turpange (sanitaires).
- Analyse des risques au poste d'assistante sociale.

3. La charge psychosociale (stress et violences, harcèlement moral ou sexuel au travail) :

- Mise en place du plan d'action concernant les risques psychosociaux ;
- Gestion des conflits ;
- Organisation de réunions d'équipes afin d'analyser les risques selon la méthode Déparis pour le secteur entretien.

4. L'ergonomie, c'est-à-dire l'adaptation du travail à l'homme :

- Achat de tables à langer ergonomiques ;
- Etude ergonomique concernant le travail sur écran ;
- Achat de matériel ergonomique.

5. L'hygiène au travail :

- Mise en place de distributeur de savon à la Villa Claingé ;
- Mise à disposition de tabliers de travail pour le personnel d'entretien et le service accueil extra-scolaire le temps de midi ;
- Suivi des visites de l'AFSCA (Rapports favorables dans toutes nos écoles) + mise en conformité du local de stockage de denrées alimentaires à la crèche.

6. L'embellissement des lieux de travail :

- Installation d'isolant acoustique dans le bâtiment administratif du CPAS, réfectoire de l'hôtel de ville, réfectoire de l'école de Sélange et le réfectoire du service travaux ;
- Réalisation d'une cabine d'atelier pour le service magasin.

7. Les mesures environnementales ayant une influence sur le bien-être au travail

- Pose de protection solaire à l'école de Sélange ;
- Sensibilisation au tri des déchets ;
- Déclarations classe 3 révision.

8. Formations

Organisation des différentes formations en rapport avec la sécurité pour le personnel communal (voir le volet formation du rapport).

Planification d'Urgence

Cette année 2020 a été marquée par la pandémie de Coronavirus.

L'ensemble du personnel communal et du CPAS a participé à la gestion de cette crise, soit par des actions ou des rôles spécifiques, soit en contribuant au maintien des activités normales et/ou essentielles.

Le centre de crise provincial avec la Zone de Secours Luxembourg appuyés par le centre de crise fédéral se sont chargés, entre autres, de fournir du matériel de protection aux professionnels de la santé au commencement de la pandémie lorsqu'il était compliqué de s'approvisionner en matériel.

Par la suite, lorsque la situation est devenue moins compliquée, au mois de mai, cette tâche a été transférée aux communes.

Le centre de crise provincial avec la Zone de Secours Luxembourg nous ont donc fourni du matériel afin de démarrer ce qui a été appelé un « HUB communal », avec les objectifs de :

- Répondre aux demandes de professionnels de la santé qui n'auraient pas été approvisionnés,
- Résoudre les problèmes qui nous seraient reportés,
- Conserver un stock minimal en cas de crise dans la crise (par exemple une obligation de cohorte de pensionnaires de la maison de repos et de soins vers le complexe sportif),
- Réceptionner du matériel supplémentaire afin d'effectuer des missions de distribution qui nous seraient confiés par la Zone de Secours Luxembourg.

En plus des missions qui nous ont été confiées, avec Monsieur le Bourgmestre, nous avons pris l'initiative de proposer du gel hydro-alcoolique provenant du stock du Hub à la plupart des professionnels de la santé. Nous avons fourni également en matériel certains professionnels de la santé qui avaient été oubliés par les listings du fédéral / de l'AVIQ qui n'avaient pas fait la démarche de nous contacter (il n'est pas simple de n'oublier personne car les personnes concernées déménagent ou changent parfois de métier et ne pensent pas toujours à mettre à jour leurs informations, de plus la base de données prenait en compte l'adresse de domicile et non l'adresse du lieu de travail).

Jusqu'à aujourd'hui (début novembre 2020) le matériel distribué par le Hub communal (exclusivement à des professionnels de la santé) est le suivant :

Gel Hydro-alcoolique :	30 Litres
Masques :	52.230
Blouses, tabliers, ... :	2.280
Visières ou p. de lunettes :	38
Gants :	11.760